

• LES ACTUALITÉS •

Le décès de mère Teresa

Les hommages affluent de partout

Elle était une personne «tout à fait exceptionnelle», dit Jean Chrétien

Les messages d'hommage ont afflué du monde entier dès l'annonce de la mort à Calcutta, hier, à l'âge de 87 ans, de mère Teresa, Prix Nobel de la paix et figure emblématique de la charité envers les pauvres et les démunis du Tiers-Monde et de l'humanité en général.

AGENCE FRANCE PRESSE

Le premier ministre du Canada, Jean Chrétien, s'est dit hier «profondément attristé» par la mort de mère Teresa, qu'il a qualifiée de personne «tout à fait exceptionnelle».

«Animée d'une profonde spiritualité et d'une grande compassion pour les souffrances de son prochain, elle aura été une puissante source d'inspiration», écrit le premier ministre dans un communiqué.

«Son dévouement et son courage lui ont valu l'admiration des grands de ce monde», ajoute M. Chrétien, mais ce dont on se rappellera toujours, c'est l'étendue de son œuvre auprès des plus faibles et des démunis de notre société. Son départ sera ressenti non seulement à Calcutta mais partout dans le monde», conclut le premier ministre.

«C'était une personne incroyable», s'est exclamé devant la presse le président américain Bill Clinton en apprenant le décès de mère Teresa. «J'ai eu la chance de la côtoyer plusieurs fois», a-t-il dit à la presse, rappelant que son épouse Hillary et leur fille Chelsea l'avaient également rencontrée.

Le président français Jacques Chirac a affirmé dans un communiqué qu'il y avait «ce soir dans le monde moins d'amour, moins de compassion, moins de lumière». «Elle nous laisse un message fort qui n'a pas de frontières et qui va au delà de la foi: l'entraide, l'écoute, la solidarité. Le monde est en deuil», a ajouté M. Chirac.

Le premier ministre britannique Tony Blair a affirmé que le monde allait être «attristé» par la mort de mère Teresa, «l'un de ses serviteurs ayant montré le plus de compassion», relevant que ce décès intervenait peu après celui de Diana, princesse de



Une célèbre photo de mère Teresa prise en 1979, la montrant avec un bébé dans les bras.

Galles. «Son esprit continuera de vivre et d'être une source d'inspiration pour nous tous», a affirmé le premier ministre.

Mère Teresa devait prier tôt samedi à la mémoire de Diana lors d'une messe spéciale au siège de son ordre.

L'œuvre de mère Teresa, qui avait obtenu en 1979 le prix Nobel de la paix pour «son travail en faveur des déshérités», est «un exemple remarquable de travail humanitaire», a déclaré à Oslo le président du comité Nobel de Norvège, Francis Sejerstad. «C'est l'un des choix du comité que nous considérons aujourd'hui encore avec beaucoup de fierté», a-t-il déclaré à l'AFP.

Le président de la République italienne, Oscar Luigi Scalfaro, a souligné que, «dans un monde où la violence, la haine raciale et ethnique font d'innombrables victimes innocentes, la personnalité de la petite grande sœur reste «celle qui a vaincu pour avoir vécu jusqu'à la fin la loi éternelle de l'amour».

Le président du Conseil italien, Romano Prodi, s'est déclaré «touché et ému» et a qualifié mère Teresa d'«exemple lumineux d'amour pour son prochain et de charité vivante». «Certain d'exprimer les sentiments de tout le peuple italien», M. Prodi «exprime sa plus profonde peine», selon un communiqué.

Le roi d'Espagne, Juan Carlos, et la reine Sofia ont envoyé un télégramme à la supérieure de l'ordre des Missionnaires de la charité à Calcutta exprimant leur «chagrin» pour la mort de mère Teresa, «exemple de générosité, de solidarité et de dévouement».

En Autriche, le président Thomas Klestil a estimé que «le monde perd avec mère Teresa une personnalité tranquille mais pleine de force qui a été pendant des décennies un symbole de l'amour pour le prochain». Elle a été «un espoir pour les plus pauvres et un contraste vivant avec l'égoïsme de notre



Mère Teresa et la princesse Diana à New York en juin dernier.

époque», a ajouté le président autrichien.

Mère Teresa a été «l'un des personnages les plus lumineux de l'Eglise catholique de cette fin de siècle», a déclaré le président brésilien, Fernando Henrique Cardoso. «L'humanité perd un symbole de solidarité», a-t-il souligné dans une note diffusée par ses services.

La mort de mère Teresa, qui était d'origine albanaise, a «attristé tous les Albanais», a affirmé le président Rexhep Meidani dans un communiqué. M. Meidani s'est déclaré «profondément touché» par la mort de mère Teresa, «symbole de la bonté universelle». «Mère Teresa était une grande Albanaise», a-t-il ajouté.

À Paris, le cardinal archevêque Jean-Marie Lustiger a estimé que «c'est une voix nécessaire qui se tait dans ce monde cruel». Il s'est dit «très triste de perdre la présence de cette femme qui est prête à rencontrer Dieu».

Les funérailles de la princesse Diana

Un événement médiatique inégalé

Jean-François Lépine s'envole pour Calcutta

PAULE DES RIVIÈRES
LE DEVOIR

Un nombre record de téléspectateurs, environ 2,5 milliards dispersés dans 187 pays, suivront aujourd'hui les funérailles de la princesse Diana. Jamais depuis l'avènement des médias de masse un événement n'aura mobilisé autant de personnes. Toutes les chaînes majeures en Amérique du Nord diffuseront les obsèques en direct, jugeant que les citoyens sont prêts à se lever de bon matin pour suivre les événements. Apportez votre café au salon, la couverture débute à 4h sur les ondes de Radio-Canada, RDI et CBC, CNN, CTV, à 4h à TV5, à 4h30 à TVA. «L'émission» sera retransmise plusieurs fois durant la journée, sur la plupart des réseaux. A toute heure aujourd'hui, quel qu'un, quelque part, rediffusera la cérémonie des funérailles.

Par ailleurs, jugeant qu'elle ne pouvait avoir une politique de deux poids deux mesures et qu'elle se devait de souligner l'importance d'un autre décès, celui de mère Teresa, la direction de Radio-Canada s'apprête à envoyer son journaliste Jean-François Lépine à Calcutta. M. Lépine serait entendu au *Téléjournal* demain soir et lors d'une édition spéciale du *Point* qui suivrait. M. Lépine travaillera pour les secteurs anglais et français de Radio-Canada ainsi que pour les chaînes d'informations continues. (Raymond St-Pierre, correspondant à Pékin, ne peut voyager, ayant eu un accident à la jambe tout récemment).

Les funérailles de la princesse Diana ne seront pas le premier événement médiatique majeur. D'autres événements attirent les masses devant le petit écran: les Jeux olympiques constituent automatiquement un lieu de rendez-vous généralisé et, en 1994, la Coupe du monde de soccer avait été suivie par quelque deux milliards de téléspectateurs. Il faut cependant remonter à l'assassinat du président Kennedy pour trouver un écho quelque peu semblable à une

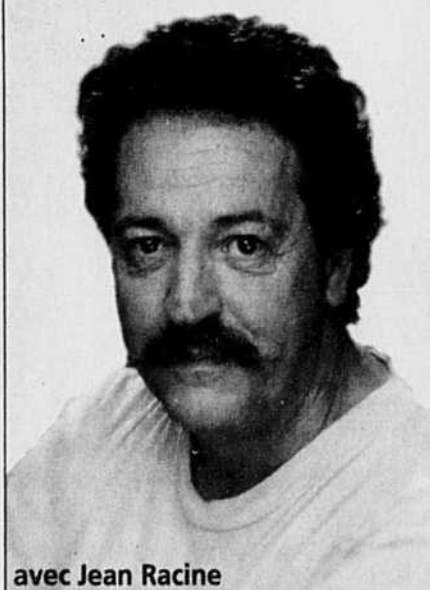
tragédie. Mais l'univers médiatique n'était pas aussi gigantesque en 1963 qu'il l'est maintenant, et les chaînes d'informations continues relevaient encore du domaine de la fiction.

La couverture des funérailles marquera le point culminant d'une semaine médiatique exceptionnelle où les présentateurs ont tenté comme jamais auparavant de «livrer» des émotions bien plus que de l'information aux téléspectateurs. Bernard Derome nous a lu, au *Téléjournal*, les mots d'amour destinés à Diana, déposés devant les grilles du palais de St. James à Londres. Son homologue de langue anglaise, Peter Mansbridge, s'est surpassé encore davantage, pendant que son réseau accordait une plage de temps considérable à la tragédie de Diana, toute la semaine, quitte à revenir fréquemment sur les mêmes éléments du drame.

La mort de la princesse Diana a donné la mesure de l'affection considérable que lui témoignait le peuple, en Grande-Bretagne mais aussi à l'extérieur de son pays. Elle a aussi donné la mesure du pouvoir des médias qui, par l'unanimité de leur réaction, ont grandement contribué à l'amplification du phénomène. A presque chaque heure de la journée, il se trouvait un ou plusieurs postes de télévision pour présenter un documentaire sur la princesse, sur les paparazzi, sur la liberté de la presse, le droit à la vie privée, la pertinence de la famille royale.

Car le départ de la princesse Diana a suscité une réflexion profonde sur l'équilibre à assurer entre la liberté de la presse et le droit à la vie privée. Plusieurs vedettes ont élevé leur voix au cours des derniers jours pour exiger plus de retenue de la part de ces photographes prêts à tout pour obtenir un cliché juteux de leur intimité. Et plusieurs autres analystes ont rétorqué que les vedettes elles-mêmes encourageaient les paparazzi lorsque cela faisait leur affaire. Bref, un beau débat qui ne sera pas terminé lorsque les écrans de télévision se jeteront sur une autre proie, dans quelques heures ou quelques jours.

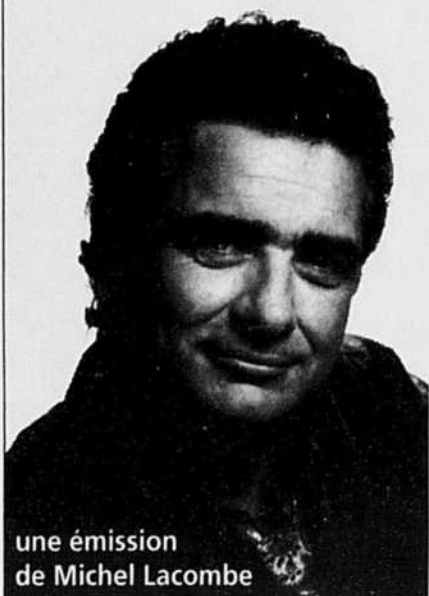
Pour en savoir plus

11 h
LE DÉPANNÉUR

avec Jean Racine

On y parle de consommation, santé, environnement et nouvelles technologies. Vous avez des questions ou des commentaires? Téléphonez au 1-888-597-6159.

réalisation : Yves André

11 h 53
REVUE DE PRESSE

une émission de Michel Lacombe

Un tour d'horizon de la presse écrite nationale et internationale.

12 h 15
LE MIDI-15

avec Jean Dussault

Après la nouvelle, l'analyse et les commentaires. Une tribune téléphonique permet aux auditeurs de donner leur point de vue. Le numéro pour rejoindre l'animateur : (514) 790-0772.

réalisation : Michel J. Tremblay

Première édition :
13 h
Deuxième édition :
17 h 30
LES ACTUALITÉS

avec Gisèle Lalande

Une équipe de journalistes et de correspondants explique et commentent les événements qui ont marqué la journée ici et ailleurs dans le monde.

réalisation : Daniel Raunet

15 h 30
MONTRÉAL-EXPRESS

avec Frank Desoer

Un magazine qui vit au rythme des activités de la grande région montréalaise au jour le jour : nouvelles, circulation, météo, sports et actualités culturelles.

réalisation : Martine Hippolyte

DU LUNDI
EN DIRECT
AU VENDREDIRadio-Canada
CBF 690

LE DEVOIR

MONTREAL

Vocation de l'aéroport de Mirabel

Québec veut forcer la main à Ottawa

Chrétien refuse de rencontrer Bouchard

PIERRE O'NEILL
LE DEVOIR

Même s'il continue de condamner le transfert des vols internationaux de Mirabel à Dorval, Québec reconnaît qu'il est trop tard pour faire marche arrière, mais il entend forcer le fédéral à garantir une vocation internationale à l'aéroport.

C'est dans cette optique que le premier ministre Bouchard a demandé hier à Jean Chrétien de le rencontrer dans les prochains jours «pour mettre le fédéral et lui-même en face de leurs responsabilités. Je souhaite obtenir de lui l'engagement du maintien de Mirabel dans une vocation aéroportuaire».

La réponse n'a pas tardé. Lucien Bouchard venait à peine de terminer sa conférence de presse que le premier ministre Chrétien a rejeté sa demande, faisant savoir qu'il n'était pas intéressé à le rencontrer pour discuter d'un dossier qu'il jugeait clos. Mais si M. Bouchard lui téléphone, il lui parlera.

C'est sur le ton de l'outrance et avec un peu d'enflure verbale que le premier ministre du Québec a dénoncé hier le rôle d'Ottawa et de Jean Chrétien dans le dossier de Mirabel. Voici quelques extraits de cette vigoureuse déclaration:

■ «Le moment de vérité est arrivé pour nous tous, pour le gouvernement fédéral et pour Jean Chrétien. Le gouverne-

ment du Québec n'accepte pas et n'acceptera pas la fermeture même larvée de Mirabel.»

■ «La responsabilité première, fondamentale et ultime de ce chaos, c'est celle du gouvernement fédéral.»

■ «Le fédéral a commis des erreurs monstrueuses dans la création de l'aéroport, dans sa localisation, dans la façon de le faire.»

■ «Il a manqué à tous les engagements qu'il avait contractés pour le développement de cet aéroport.»

■ «On est en train de transformer le Québec et la région montréalaise en un genre de satellite pour l'aéroport de Toronto, une sorte de réduit qui sert à accroître l'importance du trafic aérien de Toronto.»

■ «Nous sommes en train de rater le coche, c'est une erreur dramatique.»

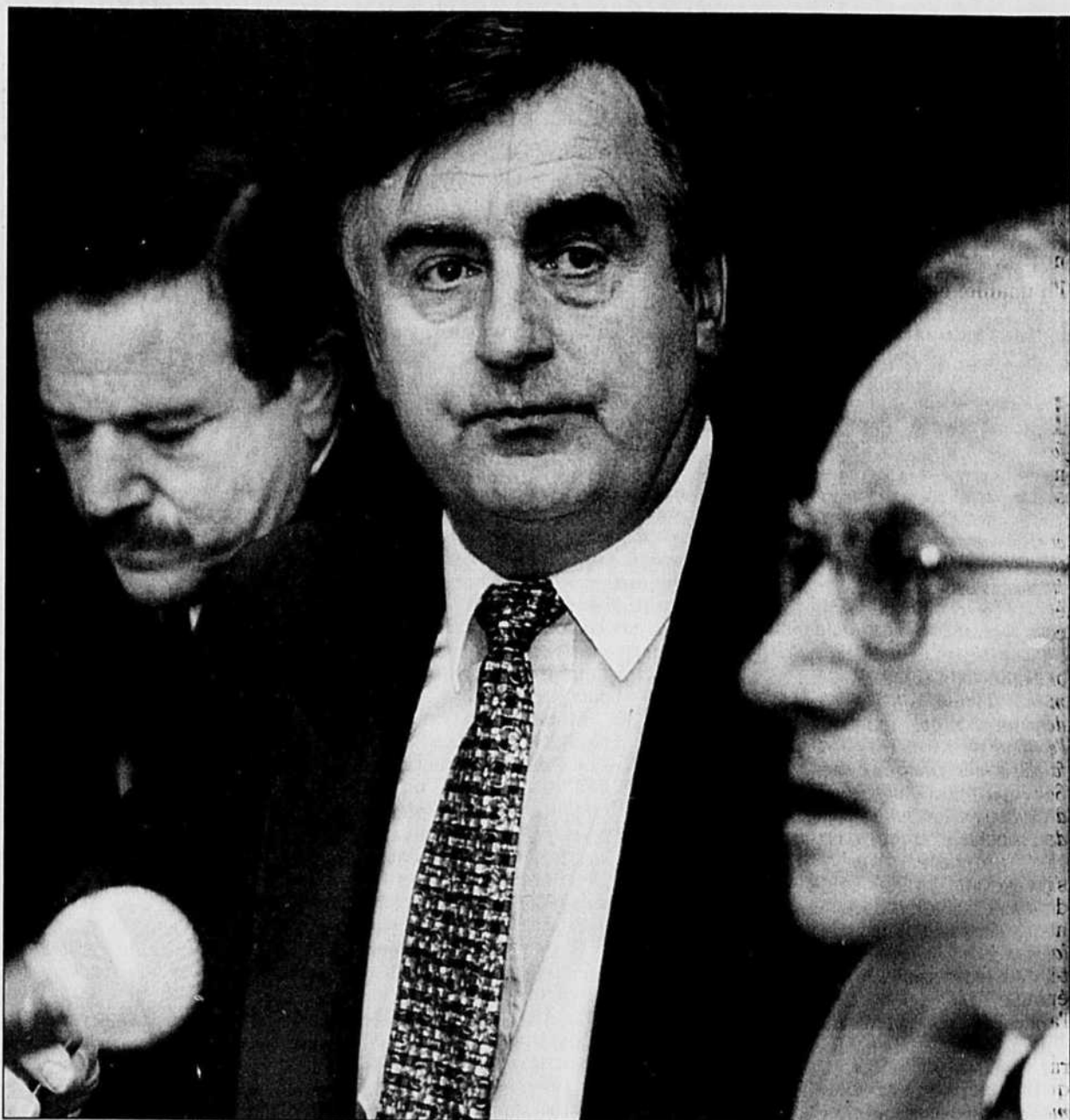
■ «L'un des principaux auteurs de ces erreurs tragiques se comporte de façon irresponsable et désinvolte vis-à-vis des conséquences de ses gestes. Il a dit que Mirabel ne l'empêchait pas de dormir.»

Participant à la conférence de presse, les représentants du front des citoyens de Mirabel sont apparus déçus quand le premier ministre a dit qu'il refusait d'appuyer leur demande de moratoire, faisant valoir que le processus de déménagement des vols internationaux à Dorval était devenu irréversible. «Après mûres réflexions, nous ne pensons pas changer les faits, nous ne pouvons pas modifier les réalités ac-

quises. Les travaux à Dorval sont presque terminés. Il y a des choses qui ont été décidées et il y a des éléments qui ne peuvent plus être rappelés.»

La prise de position de M. Bouchard a eu pour effet de clarifier la situation ambiguë dans laquelle se trouvait son gouvernement depuis le début de cette affaire. En mai 1996, à l'issue de réunions turbulentes du caucus et du conseil des ministres, il a été décidé de ne pas appuyer la décision de l'organisme Aéroports Montréal, l'ADM. À l'époque où il était encore ministre d'État à la métropole, Serge Ménard s'était déclaré favorable à la décision de l'ADM. En avril dernier, le gouvernement a annoncé la formation d'une commission mixte ayant pour mandat de trouver des mesures concrètes pour orienter le travail du gouvernement et des partenaires concernés par la vocation de Mirabel. Présidée par Guy Tardif, qui fut ministre des Transports et des Affaires municipales sous René Lévesque. Doté d'un budget de un million, cette commission tiendra des audiences publiques et formulera des recommandations au gouvernement.

Depuis le printemps 1996, le dossier de Mirabel n'a cessé de générer des tensions entre les députés de l'île et du nord de Montréal. La détermination affichée hier par le premier ministre a probablement consolé les uns sans déplaire aux autres.



JACQUES NADEAU LE DEVOIR
Lucien Bouchard entouré du ministre des Transports du Québec, Jacques Brassard, et du président de la Commission d'étude sur Mirabel, Guy Tardif.

Commission Poitras

Des informations secrètes examinées à huis clos

ROLLANDE PARENT
PRESSE CANADIENNE

Des informations sur la conduite de policiers dans l'affaire Matticks fournies par une informatrice à la solde du Service de police de la Communauté urbaine de Montréal (SPCUM) ont été à nouveau examinées à huis clos, hier, à la commission Poitras qui enquête sur la Sûreté du Québec (SQ).

Comme il se trouve des références à ce sujet dans les documents fournis par la SQ à la commission Poitras, celle-ci étudie vraisemblablement de quelle façon les informations ont été traitées par les enquêteurs internes, en l'occurrence Jean-Luc Lemieux et Francis Pelletier, et par leur coordonnateur, le directeur général adjoint Gilles Falardeau.

Le débat s'est déroulé à huis clos, hier, pour une deuxième journée, en raison de la confidentialité devant entourer l'identité de l'informatrice en question.

À la reprise des travaux, hier, M. Falardeau a dû sortir de la salle d'audiences, vraisemblablement pour éviter que les discussions en cours ne viennent influencer son témoignage.

Il y est retourné une heure plus tard et s'est assis à l'endroit réservé au témoin.

Dans les notes de l'enquêteur Pelletier, la première référence à l'informatrice se situe au 9 juillet 1996, quand il écrit que le coordonnateur Gilles Falardeau a confié à l'enquêteur Jean-Luc Lemieux la tâche de vérifier certaines allégations provenant d'une ancienne informatrice de la section antigang du SPCUM.

Par la suite, Lemieux informe Pelletier qu'il tentera de joindre un responsable de la section antigang du SPCUM, Robert MacGinnis, pour identifier certains policiers en mesure de fournir des renseignements sur l'informatrice.

Par ailleurs, comme l'informatrice éprouve des problèmes de santé, il est convenu de la rencontrer au moment où son état de santé le permettra, peut-on lire dans les notes de l'enquêteur Pelletier.

Le 24 juillet, le coordonnateur Falardeau indique que les renseignements de l'informatrice doivent être examinés en priorité.

Ce même jour, les enquêteurs Pelletier et Lemieux rencontrent MacGinnis du SPCUM. Quelques heures plus tard, ils voient l'informatrice.

Après analyse du matériel recueilli auprès d'elle, le duo Pelletier-Lemieux fait le point avec le coordonnateur Falardeau.

Les trois hommes conviennent que «l'info» est peu crédible et conviennent de rédiger un rapport «en faisant valoir les contradictions et les éléments qui donnent très peu de crédibilité à l'information», peut-on lire dans les notes de M. Pelletier.

Quelques jours plus tard, ce dernier note que les renseignements provenant de la Commission des libérations conditionnelles confirment ce qu'ils pensaient de l'informatrice.

Il a été impossible de savoir, hier, si les travaux de la commission, qui reprendront lundi, seront publics où s'ils se poursuivront à huis clos.

Avis public

Ville de Montréal

Service du greffe

Vente d'immeubles pour non-paiement de taxes foncières ou de droits sur les mutations immobilières

Avis est donné que la liste des immeubles qui seront vendus par le greffier, pour non-paiement de taxes foncières ou de droits sur les mutations immobilières à la Ville de Montréal, sera

publiée dans le journal *Le Devoir*, le mercredi 10 septembre 1997.

La vente de ces immeubles aura lieu le lundi 3 novembre 1997 à 10 h, dans le hall de l'hôtel de ville, 275, rue Notre-Dame Est.

Montréal, le 6 septembre 1997

Le greffier,
Léon Laberge

SOLDE D'ÉTÉ

Du 15 août au 15 septembre
avec des REMISES sur tous les meubles et accessoires



LIT QUEEN, 2 CHEVETS ET COMMODE 6 TIROIRS EN CERISIER PATINÉ À L'ANCIENNE 4 770\$
ARMOIRE 2 PORTES DISPONIBLE À 2800 \$



LA GALERIE ART SELECT INC.
6810, St-Denis, Montréal (Québec) H2S 2S2
Tél. : (514) 273-7088

OUVERT LE DIMANCHE DE 12h à 17h
FERMÉ LES LUNDIS ET MARDIS

TOULCH

OPTOMETRISTES

Des lunettes pour être vu



OLIVER PROPLES®

4129, rue Saint-Denis
Montréal
849-0559

4021, boul. Saint-Laurent
Montréal
849-1433

1327, av. Greene
Westmount
937-0446

• MONTRÉAL •

Escalade vers la guerre de l'eau

La propension des pays à considérer l'eau comme une ressource qui leur appartient est génératrice de conflits, constate Elizabeth Dowdeswell, directrice du Programme des Nations unies en environnement

Pendant que les Québécois se demandent s'il vaut mieux exporter leur eau en bouteille ou en vrac et la vendre entre 10 et 40 ¢ du litre à des gens assoiffés qui gagnent 50 ¢ par semaine, les quelque 800 délégués du neuvième Congrès mondial de l'eau concluaient hier leurs assises au Palais des congrès en déclarant que les progrès réalisés dans l'alimentation de la planète depuis 50 ans sont sur le point d'être compromis par les pénuries croissantes d'eau. Un problème si aigu, disent-ils, qu'il augmente «substantiellement» le risque de conflits armés pour la possession des rivières et des nappes souterraines.

LOUIS-GILLES
FRANÇEUR
LE DEVOIR

Le jour où nos médias sont entrés dans le délire médiatique déclenché par la mort d'une célèbre princesse, 25 000 personnes mouraient dans la plus totale indifférence, de soit ou pour avoir bu une eau contaminée de bactéries et de virus mortels. Au delà de la culpabilisation facile, force est de constater que, dans notre société riche en eaux, nous sommes quelque peu à côté des problèmes d'eau vécus par la moitié de la planète!

Elizabeth Dowdeswell dirige le Programme des Nations unies en environnement. Elle ose des mots surprenants pour une diplomate quand elle fait le bilan des problèmes actuels liés à la gestion de l'eau: «Si 25 000 personnes meurent chaque jour en raison de la mauvaise qualité des eaux disponibles; si 3,8 millions d'enfants du Tiers-Monde meurent chaque année de maladies transmises par l'eau même si elles sont faciles à prévenir; si un milliard de personnes — plus du tiers de la population mondiale — n'ont pas accès à une eau potable ou à des égouts sanitaires minimalement sécuritaires, nous devons admettre que nous sommes en face d'un problème aux proportions... monstrueuses!»

Aly Shady, le président du neuvième Congrès mondial de l'eau, s'envolait hier soir en vitesse pour Oxford, en Angleterre, où il présidera cet après-midi les travaux des 90 pays membres de la Commission internationale sur l'irrigation et le drainage.

«C'est parce que les pays et leurs ges-

tionnaires ont malheureusement tendance à gérer l'eau comme un bien qui leur appartient que les problèmes de pénurie, de contamination et d'accès aux eaux s'intensifient et augmentent la menace de conflits ou de guerres pour la possession des eaux. Il faut que nous commençons à envisager la possibilité de considérer l'eau comme un patrimoine commun à tous les habitants de la planète et aux autres êtres vivants.»

Plus du tiers
de la
population
mondiale
n'a accès à
aucune eau
potable

Comme on le fait d'ailleurs pour les océans...

Mme Dowdeswell, par réalisme, précise à l'occasion d'une entrevue accordée au *Devoir* qu'un tel concept serait «l'idéal» mais qu'à court terme, un pas de géant serait accompli si chaque pays se reconnaissait «au moins la responsabilité» de gérer ses eaux au nom de l'humanité au lieu d'avoir des comportements de propriétaire.

Le portrait sociopolitique et scientifique qu'on peut tirer de l'important congrès qui s'achevait hier n'est pas très flatteur pour l'espèce humaine...

Pendant que la population mondiale doublait entre 1950 et aujourd'hui, passant de 2,5 milliards à 5,7 milliards d'habitants, la consommation d'eau quadruplait sur la planète. Aujourd'hui, 40 pays souffrent officiellement de pénuries d'eau. Sans compter que des dizaines d'entre eux doivent partager des cours d'eau et des nappes souterraines, une source de conflit en puissance dans un contexte de pénurie croissante.

La rarefaction des eaux n'est pas seulement un phénomène lié au climat mais aussi à l'industrie humaine.

Le Rio Grande ne contient plus une goutte d'eau lorsqu'il arrive aujourd'hui au Mexique, les agriculteurs américains ayant tout pris pour leur récolte, explique Aly Shady.



L'eau, si abondante ici, devrait être considérée comme un patrimoine commun à tous les habitants de la planète, estime Elizabeth Dowdeswell.

Les neuf pays installés à la source du Nil accaparent une part grandissante de son débit pour leur agriculture et leur industrie, ce qui explique que le débit du plus grand fleuve a fondu d'environ 20 % depuis trois décennies. Et seulement quatre des dix pays riverains se sont entendus sur le partage de cette ressource.

Le Pakistan et l'Inde ont pour leur part réussi, malgré deux affrontements armés, à s'entendre — c'était une exigence de la Banque mondiale pour financer leurs projets d'irrigation — pour partager les eaux de l'Indus, un fleuve dont les cinq principaux affluents de tête se situent en Inde.

L'agriculture, à la base des économies traditionnelles, accapare actuellement 70 % des ressources en eau

douce de la planète. À l'extrême, les besoins en irrigation auront fait disparaître une mer entière de la surface du globe, soit la mer d'Aral. Tous se demandent aujourd'hui comment va s'abreuver la prochaine génération d'agriculteurs de cette région!

On mesure mal dans nos pays, où l'agriculture survit grâce aux pluies abondantes, les conséquences de l'irrigation massive pratiquée en Afrique et en Asie. Or, précise M. Shady, 90 % de la portion de l'eau utilisée par l'agriculture passe dans les plantes

cultivées ou s'évapore dans les champs surchauffés par le soleil: seulement 7 %, globalement, retourne aux cours d'eau.

Les mêmes cours d'eau vivent d'autres stress tout aussi difficiles: les villes et les entreprises continuent d'y rejeter leurs eaux usées et leurs effluents. Le bétail y patauge en liberté. Les eaux souterraines voisines sont surexploitées, ce qui diminue les apports d'autrefois. Les estuaires s'engorgent en raison de l'érosion et la vie aquatique, qui y survit, doit faire face aux contaminants chimiques souvent utilisés plus libéralement qu'ici. Résultat? Moins de poissons. Des écosystèmes aquatiques moribonds même s'ils constituent souvent la base alimentaire des riverains. Ses nouvelles populations affamées par cette dégradation de leur milieu de vie et de leurs ressources alimentaires migrent vers des villes incapables de satisfaire ces besoins additionnels en eaux potables et en services sanitaires.

«À l'extrême, il y en a qui seront prêts à faire la guerre pour empêcher qu'on les contamine en amont, pour sauver leurs ressources actuelles ou mettre la main sur des approvisionnements suffisants», ajoute Mme Dowdeswell. Le Congrès mondial consacrait d'ailleurs plusieurs ateliers aux méthodes d'arbitrage ou de négociation sur le partage des eaux.

Le Congrès mondial de l'eau a conclu ses assises en réclamant une révision rapide des techniques agricoles pour les rendre moins «aquivores», pourrait-on dire. Il faut 500 litres d'eau actuellement pour produire un pain, disent les chercheurs, mais plusieurs pays du Tiers-Monde en utilisent trois fois plus en raison de méthodes archaïques.

Mme Dowdeswell a déclaré à ce même congrès qu'elle n'a pas une foi inébranlable dans la technologie. Dans ce domaine, dit-elle, inculquer de nouvelles attitudes aux consommateurs, élargir la vision souvent étroite des exploitants et gestionnaires, ainsi que la volonté de créer une solidarité régionale et internationale autour des ressources en eau vont bien davantage assurer l'approvisionnement des populations actuelles et futures. Si l'effet de serre ne vient pas d'ici là rendre la crise actuelle incontrôlable.

En suivant la route menant à l'égalité

L'enquêteuse de l'ONU sur la violence faite aux femmes est de passage à Montréal

CAROLINE MONTPETIT
LE DEVOIR

Le Canada est, avec l'Australie, parmi les pays au monde où les droits des femmes sont les mieux défendus. Mais pendant ce temps, des millions de nourrissons féminins sont tués à la naissance en Chine et en Inde, certaines interprétations de la charia, le code de conduite musulman, prônent la lapidation des femmes adultères, tandis qu'une cer-

taine tradition hindoue, le sati, déifie les veuves qui se jettent au feu pour ne pas survivre à leurs maris.

C'est ce que disait hier la rapporteuse spéciale des Nations unies, Radhika Coomaraswamy, sur la question de la violence à l'égard des femmes.

Au moment d'entamer un deuxième mandat de trois ans, Mme Coomaraswamy rencontrait hier une trentaine d'expertes de la condition féminine à travers le monde. La rencontre était une initiative du Centre

international des droits de la personne et du développement démocratique.

«La prise de conscience quant à la violence faite aux femmes date de la fin des années 80, ajoute l'avocate originaire du Sri Lanka, mandatée par la Commission des droits de l'homme de l'ONU. Les activistes féministes de la première génération se préoccupaient surtout d'emploi et d'éducation.»

Au cours des dernières années, la rapporteuse a enquêté, et écrit de

nombreux rapports, sur le trafic de femmes dans le but de les exploiter pour en faire des prostituées, de l'Europe de l'Est à l'Europe de l'Ouest, sur le viol en Afrique du Sud, sur la violence conjugale au Brésil ou sur l'enlèvement de femmes par l'armée, au Japon, en Corée, aux Philippines et en Indonésie dans les années 40.

Et encore aujourd'hui, Mme Coomaraswamy conclut que c'est l'indépendance économique qui aide le plus sûrement les femmes à se sortir

d'une situation où elles doivent subir des sévices corporels.

«Lorsqu'elle gagne de l'argent, la femme peut toujours s'en aller», dit-elle.

Au Canada, relève Mme Coomaraswamy, les lois donnent un éventail de choix plus vaste aux victimes de violence conjugale. «Une consigne prévoie, par exemple, que la femme battue demeure au foyer tandis que son conjoint abuseur ne peut s'approcher de la maison. Dans d'autres pays, la femme battue doit quitter le domicile conjugal pour s'en sortir, et ne sait souvent pas où aller», dit-elle. Ici, les refuges pour femmes sont aussi plus nombreux, et le corps policier est mieux entraîné pour faire face aux plaintes relatives à la violence conjugale. En fait, la législation canadienne pourrait même servir d'exemple à l'étranger en matière de protection des droits des femmes, selon Mme Coomaraswamy.

Mais si les lois progressent en matière de condition féminine à travers le monde, il reste encore beaucoup à faire pour changer les mentalités. «Au Brésil, par exemple, la violence conjugale est perçue comme une démonstration de la passion de l'homme», ajoute Mme Coomaraswamy.

Ce pays autorisait d'ailleurs, jusqu'en 1997, qu'un homme surprenant sa femme en état d'adultère tue sa conjointe et son amant. «Il s'agissait d'une défense d'honneur, explique-t-elle. Et si la Cour suprême a interdit cette

pratique en 1997, les jurys accordent toujours des acquittements parce que c'est entré dans les mœurs». Dans certains pays d'Amérique latine ou du bassin méditerranéen, un homme peut encore se racheter d'un viol en payant sa victime ou en l'épousant. Et en Inde et en Chine, on interdit désormais l'échographie durant la grossesse pour éviter l'élimination systématique de fœtus féminins, après que 68 millions de femmes eurent été déclarées «disparues», à la suite d'infanticides ou d'avortements sur la base du sexe de l'enfant.

Au cours de la prochaine année, la rapporteuse effectuera des voyages au Rwanda, en Afghanistan et en Haïti pour enquêter sur la violence faite aux femmes durant les conflits armés.

«Les femmes ne sont souvent pas tuées durant les conflits armés, dit Stéphanie Rousseau, du Centre international des droits de la personne et du développement démocratique. Mais elles peuvent subir des mutilations ou être violées. Et elles ne sont souvent pas bien servies par les mécanismes mis en place pour pallier la situation de conflit, comme les soins médicaux, par exemple.»

Par ailleurs, il arrive souvent que les veuves perdent le droit de propriété sur la terre après que leur mari est tué à la guerre. Si les lois sont en train de changer dans ce domaine, les traditions pénales restent encore lourdes pour les descendantes.

COLLÈGE JEAN-EUDES

3535, boul. Rosemont, Montréal H1X 1K7

COURS SECONDAIRE COMPLET POUR FILLES ET GARÇONS

Établissement d'enseignement privé

CONCENTRATIONS: Arts-Études
Éducation internationale
Sciences
Sports-Études

OPTIONS: • Art culinaire, Arts plastiques, Cinéma-Photo-Vidéo, Danse, Infographie Animation/Publication, Mode, Musique, Théâtre, Scénographie/Costume.
• Langue et culture, Humanisme et connaissance des nations, Coopération internationale et implication humanitaire à l'étranger.
• Sciences biologiques, Génies en herbe, Informatique
• Badminton, Basket-ball, Football, Hockey, Natation, Patinage artistique, Patinage artistique/Danse, Volley-ball

EXAMEN
D'ADMISSION
POUR
SEPTEMBRE
1998

1^{re} secondaire:
le samedi 18 octobre 1997
à 8 h et à 14 h
2^e, 3^e et 4^e secondaire:
admission après
étude du dossier

Pour information,
appeler la
responsable de l'admission.

• 376-5740 •

Télécopieur: 376-4325 http://www.jeaneudes.qc.ca/ info@jeaneudes.qc.ca



Parce que j'ai des
idées nouvelles

je m'exprime

DEVENEZ MEMBRE DU CONSEIL PERMANENT DE LA JEUNESSE
UN ORGANISME QUI CONSEILLE LE GOUVERNEMENT DU
QUÉBEC SUR TOUTE QUESTION QUI TOUCHE LA JEUNESSE.
SI VOUS AVEZ ENTRE 15 ET 30 ANS, POSEZ VOTRE
CANDIDATURE DU 25 AOÛT AU 20 OCTOBRE 1997

Renseignement sans frais :

1 800 463-5306

Québec

PROMOTION MARIE-CLAIRE

PRÉSENTE
WEST MOUNT
EXPOSITION ET VENTE D'ANTIQUITÉS

L'ARÉNA DE WESTMOUNT
4675 STE-CATHERINE OUEST
MÉTRO VENDOME OU ATWATER

JEUDI, 4 SEPTEMBRE • 11H00 À 21H00
VENDREDI, 5 SEPTEMBRE • 11H00 À 21H00
SAMEDI, 6 SEPTEMBRE • 11H00 À 18H00
DIMANCHE, 7 SEPTEMBRE • 11H00 À 18H00

INFORMATION • 486-7195
ADMISSION • 5,00 \$
AGE D'OR • 4,00 \$

• LES ACTUALITÉS •

En dix ans, le Québec est la seule province à avoir réduit le nombre de «bébés plumes»

ISABELLE PARÉ
LE DEVOIR

Le Québec est la seule province au Canada où l'on note depuis dix ans une baisse du taux de bébés de poids et l'un des plus faibles taux de mortalité chez les nourrissons. Une situation unique au pays qui pourrait être le résultat de vastes programmes de prévention et de la qualité des soins prénatals.

Selon une étude comparative effectuée pour Santé Canada par le Bureau de la reproduction et de la santé de l'enfant à Ottawa, le Québec est, depuis 1987, la province où le taux de bébés de faible poids à la naissance est le plus chuté. Autrefois plus élevé que la moyenne canadienne, le taux au Québec se situe désormais sous celle-ci, loin devant l'Ontario, avec seulement 5,8 % de nourrissons trop malingres.

Le taux de bébés pesant moins de 500 grammes à la naissance est considéré comme un important indicateur général de santé dans les pays industrialisés. Et cela, parce qu'avant un an, 75 % des décès chez les bébés surviennent chez ceux qui pèsent moins d'un demi-kilo à la naissance.

Une analyse de ces résultats publiés dans le Journal de l'Association médicale canadienne (JAMC) avance que les programmes de prévention mis de l'avant au Québec depuis le milieu des années 80 pourraient expliquer cette différence entre le Québec et les autres provinces. En dépit d'un taux de chômage et de pauvreté plus élevé, le Québec a développé de vastes programmes de nutrition tels OLO (orange, lait, œufs) pour les mères issues de milieux défavorisés.

«L'Ontario n'a aucun programme prénatal universel comparable, même s'il existe quelques projets établis depuis longtemps dans des communautés spécifiques», souligne le Dr Graham Chance, dans son éditorial du JAMC.

Passé de 6,05 % en 1987 à 5,87 % en 1994, le taux de bébés de petit poids a fondu sensiblement au Québec. En Ontario, il passait au même moment de 5,36 % à 6,54 %. Mais selon les auteurs de l'étude, les Dr J. K. Joseph et Michael Kramer, la hausse notée en Ontario doit être prise avec des pincettes, car des erreurs survenues dans la collecte des données expliqueraient cette régression.

En terme réel, l'amélioration observée au Québec signifie que, comparativement à 1987,

environ 350 à 400 bébés de moins par an naissent avec un «poids plume» à la naissance. Seule ombre au tableau, les toutes dernières données de 1995 signaleraient une remontée des naissances de bébés de faible poids au Québec.

«Nous ne savons pas vraiment quelle est la réalité pour l'Ontario, mais il y a vraiment une décroissance au Québec. C'est très encourageant, mais il faut maintenant analyser les raisons réelles de ces changements», a indiqué hier Catherine McCourt, une porte-parole du Laboratoire de lutte contre la maladie de Santé Canada.

Si le progrès semble net au Québec, il n'en reste pas moins que la Belle Province détient toujours une proportion de naissances de bébés de faible poids plus élevée que plusieurs autres provinces dont celles des Maritimes, le Manitoba, la Saskatchewan, l'Alberta et la Colombie-Britannique. Seul le Yukon, Terre-Neuve, l'Île-du-Prince-Édouard et les Territoires du Nord-Ouest affichent des taux de bébés de petit poids plus importants.

Moins de mortalité infantile

Autre bonne nouvelle: le Québec détenait avec la Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick le plus faible taux de mortalité infantile au

pays avec seulement 5,2 décès par 1000 naissances en 1994. Encore une fois, il s'agit d'un progrès important en dix ans puisqu'en 1997, les décès à la naissance s'élevaient à 6,65 pour 1000 au Québec.

A titre de comparaison, la moyenne canadienne s'établit désormais à 6,25 décès par 1000 nouveau-nés, et le taux de mortalité infantile atteint 5,48/1000 en Ontario, 6,39 en Alberta, 8,34 en Saskatchewan et 7,4 à Terre-Neuve.

Les auteurs de l'étude soulignent aussi qu'en plus d'une baisse de la mortalité infantile, la proportion de bébés prématurés nés avant 37 semaines de gestation a bondi au Canada entre 1991 et 1994. Les bébés prématurés, qui ne représentaient que 6,6 % de toutes les naissances, comptent désormais pour 7,3 % de celles-ci. Cette augmentation serait surtout due à la hausse importante du nombre de bébés prématurés nés entre 32 et 37 semaines.

Selon Mme McCourt, cette courbe ascendante, qui contribue à la chute de la mortalité infantile, s'explique principalement en raison des avancées médicales et des nouvelles technologies, qui permettent désormais de sauver les bébés nés avant terme.

Le film 15 février 1839

Falardeau n'a pas trouvé l'argent

ODILE TREMBLAY
LE DEVOIR

Eh! non, il n'a pas encore trouvé le financement de son film 15 février 1839, Pierre Falardeau. La nouvelle publiée dans un quotidien montréalais était démentie hier par le principal intéressé qui évoquait l'information fabriquée de toutes pièces, par sa productrice et par les institutions en cause.

Dans l'article en question, le journaliste affirmait que le réalisateur du Party avait trouvé les deux millions nécessaires au financement de son film et que Télé-Québec devrait annoncer sous peu qu'elle achèterait les droits de diffusion télé pour 300 000 \$. Télé-Québec servait hier un vert démenti à la nouvelle, déclarant s'être penchée sur le projet de Falardeau mais attendre que la structure de financement se complète. «C'est un ballon vide», a objecté Claire Chalouh, directrice du secteur culture et fiction à Télé-Québec, précisant qu'il n'est pas question de toute façon que le réseau, dans la formule des pré-achats, injecte 300 000 \$ dans l'aventure.

La moitié de cette somme serait déjà une participation énorme pour la chaîne. Quant à la productrice du film, Bernadette Payeur, elle affirmait que le projet de 15 février 1839, évalué à 2,7 millions, ne pourrait être tourné avec un budget moindre. «On essaie de trouver des fonds du côté des ventes européennes. On a l'intention de repartir à Téléfilm pour des montants moindres, et pour l'instant, le projet n'a pas trouvé son financement», précisait-elle.

Aux dernières nouvelles, les supporters qui passent le chapeau pour trouver des fonds privés au film de Falardeau (afin de pallier le refus de Téléfilm) n'auraient récolté qu'environ 53 000 \$. Il est acquis que la SO-DEC, le fonds des câblodistributeurs et le crédit d'impôt injecteront de l'argent dans l'aventure. Mais plus d'un million manque encore à la cagnotte du film pour être financé.

CONCERTS CLASSIQUES

Un premier récital d'excellent augure

LES RADIOS-CONCERTS DU CENTRE PIERRE-PÉLADEAU
F. Schubert: Drei Klavierstücke, D. 946; J. Brahms: Deux Rhapsodies, op. 79; W. Bolcom: Nine Bagatelles (1996); J. Coregliano: Etude Fantasy; M. Ravel: Oiseaux tristes et Alborada del gracioso (extraits de Miroirs).
Naida Cole, piano. Salle Pierre-Mercure, le 4 septembre 1997

FRANÇOIS TOUSIGNANT

La jeune pianiste Naida Cole ouvrait l'automne des concerts. On la connaissait pour l'avoir entendue au dernier Concours de musique de Montréal, consacré au piano, et lors de sa prestation au prestigieux concours Van Cliburn, où elle s'est classée troisième et a remporté le premier prix en musique de chambre de même que celui de la meilleure interprétation de l'œuvre américaine imposée, les Nine Bagatelles de William Bolcom.

En première partie, anniversaires obligent, Schubert et Brahms sont au programme. Tout de suite, on est séduit par la qualité sonore de la pianiste. Tout au long des trois Klavierstücke, on est ravi tant par la classe des inflexions apportées aux phrases que par la poésie simple que l'interprète met au jour dans ses pages; une stylistique semble naître.

Cette grande attention à la pâte sonore va rendre les deux rhapsodies de Brahms encore plus stimulantes à entendre. La plupart des pianistes se contentent générale-

ment de rendre ces bluettes avec panache et sensibilité. Naida Cole, elle, par un jeu de pédale qui assèche les usuels vrombissements, tente d'en montrer tout le potentiel musical et se plait à bien faire ressortir tout le jus de ces deux œuvres. Les accents surprennent, les mélodies s'élèvent, la musique fait plaisir.

En deuxième partie, les deux pièces américaines ont montré les capacités plus techniques de l'interprète. Les Nine Bagatelles de Bolcom, tour à tour amusantes, enportées ou nostalgiques, ont confirmé la solidité digitale de Naida Cole. Plus impressionnante fut l'Etude Fantasy de Coregliano. Après une longue et éprouvante cadence pour la main gauche, cette œuvre a permis à Naida Cole de faire sensation par sa technique comme elle l'avait fait auparavant par son instinct musical.

Les deux extraits de Miroirs de Ravel furent un peu moins réussis. Dans Oiseaux tristes, il manquait un peu de cette langueur monotone, de mélancolie suave; mais que de belles sonorités et quelle poésie dans l'articulation des pans sonores et dans la pédale. Alborada del gracioso, s'il flirtait sensuellement avec la grâce, aurait besoin de plus d'assurance technique (fatigue, peut-être?) pour être réellement efficace. Réserve bien mince si on considère que cette jeune artiste vient de s'inscrire en maîtrise à la faculté de musique de l'Université de Montréal. Ses collègues vont trouver la barre haute!

EN BREF

Patient découragé

(PC) — En attente depuis presque un an d'une chirurgie pour son obésité, Roger Gilbert, de Saint-Martin de Beauce, refuse de patienter jusqu'en 1999 pour subir cette opération et implorer la députée de Beauce-Sud, Diane Leblanc, d'intercéder à nouveau en sa faveur auprès du ministre de la Santé. Le délai serait attribuable à une question de budget. «Il faut que quelqu'un fasse quelque chose pour

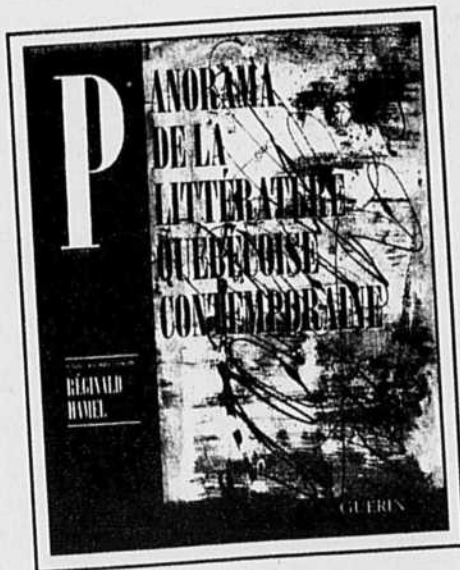
moi. Je suis épuisé, découragé. Je ne passerai pas à travers et ma situation ne me permettra pas d'attendre deux ans», soutenait hier M. Gilbert à la députée Leblanc, en qui il a placé toute sa confiance.

À la vie, à la mort!



Sous le regard vide du crâne sculpté, deux petites filles rigolaient, hier, devant une Place des Arts baignée de soleil.

JACQUES NADEAU LE DEVOIR



832 pages 39 \$

COLLABORATEURS

Andrés, Bernard, Université du Québec à Montréal
Bellemare, Madeleine, CÉGEP de Saint-Laurent
Bérard, Sylvie, Université de Toronto
Blouin, Louise, Collège de Rosemont
Boivin, Aurélien, Université Laval
Dion, Robert, Université du Québec à Rimouski
Dorion, Gilles, Université Laval
Fortin, Nicole, Collèges de Limoilou et François-Xavier Garneau

Fournier, Marcel, Université de Montréal
Gagnon, Serge, Université du Québec à Trois-Rivières
Godin, Jean Cléo, Université de Montréal
Hamel, Réginald, Coordonnateur de cet ouvrage, Université de Montréal
Laroche, Maximilien, Université Laval
Le Blanc, Benoît, Radio CIBL-FM
Legris, Renée, Université du Québec à Montréal
Lemire, Maurice, Université Laval

Leroux, Georges, Université du Québec à Montréal
Lever, Yves, CÉGEP Ahuntsic
Lord, Michel, Université de Toronto
Moisan, Clément, Université Laval
Nadeau, Vincent, Université Laval
Paillé, Michel, Démographe au Conseil de la langue française
Péan, Stanley, Université Laval
Riendeau, Pascal, Université de Montréal

Robert, Lucie, Université du Québec à Montréal
Saint-Gelais, Richard, Université Laval
Samson, Jacques, CÉGEP Maisonneuve
Téu, Michel, Université Laval



GUÉRIN

4501, rue Drolet
Montréal (Québec) H2T 2G2 Canada
Téléphone: (514) 842-3481
Télécopieur: (514) 842-4923
Adresse Internet: <http://www.guerin.qc.ca>
Courriel électronique: francel@guerin-editeur.qc.ca

COURS DE VIOLON



335-1798

BRACELET TENNIS



Total 0,50 carat 588 \$ Prix courant 1176 \$
1 carat 1088 \$ Prix courant 2176 \$
Aussi disponible jusqu'à 4 carats.

LE PARCHEMIN DEPUIS 1964

Nos diamants et pierres précieuses sont sélectionnés par le Laboratoire Gemmologique du Canada.
Mezzanine, MÉTRO Berri UQAM, 1500, rue Berri
Montréal 845-5243 sans frais 1-800-667-6878

UN NOUVEAU PARCOURS THÉMATIQUE DE LA COLLECTION PERMANENTE



Ces détails vous intriguent? Trouvez quel chef-d'œuvre s'y cache et courez la chance de gagner un magnifique voyage offert par VIA Rail.

VIA

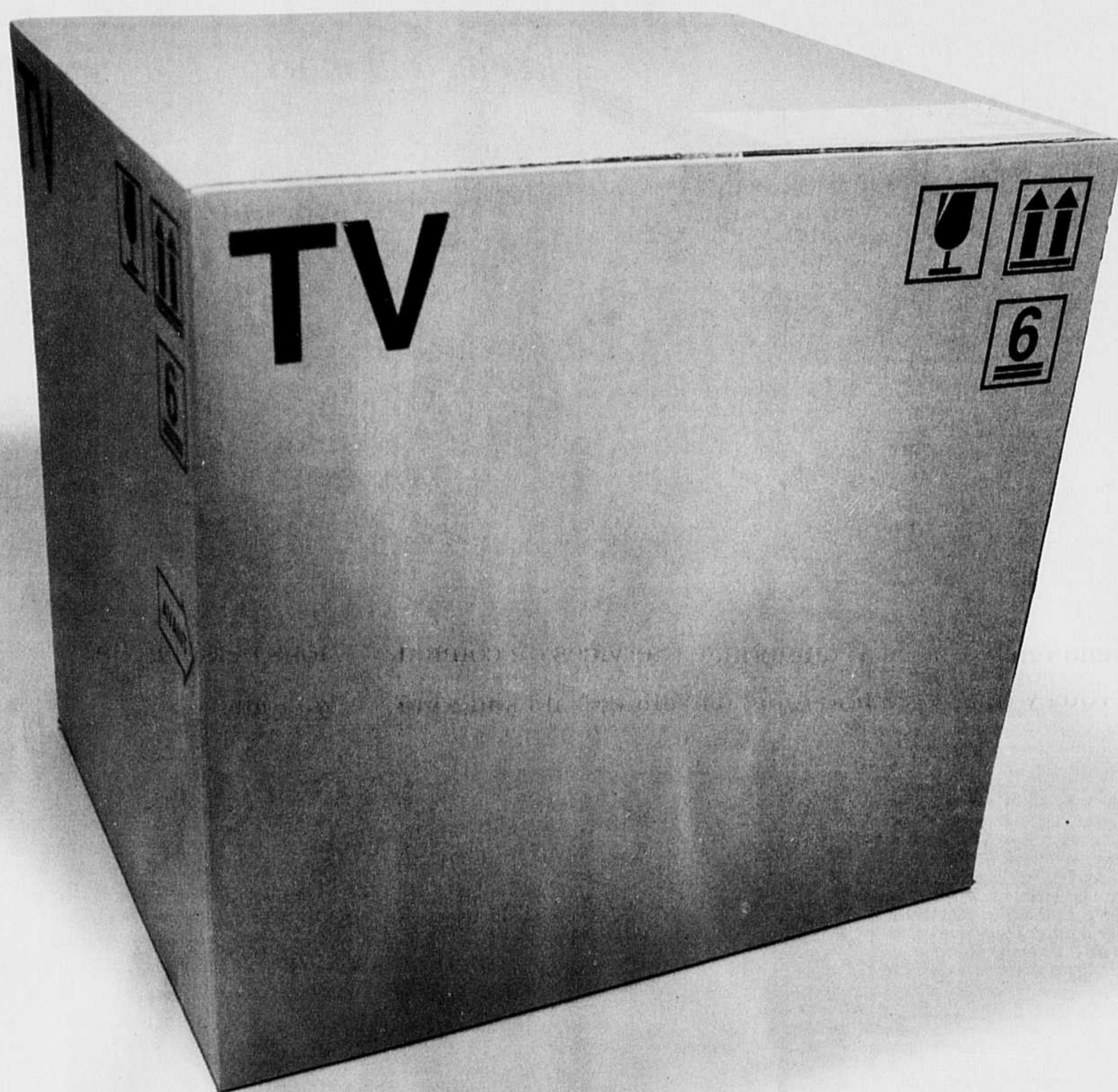
Dépliant-guide au Musée.

M

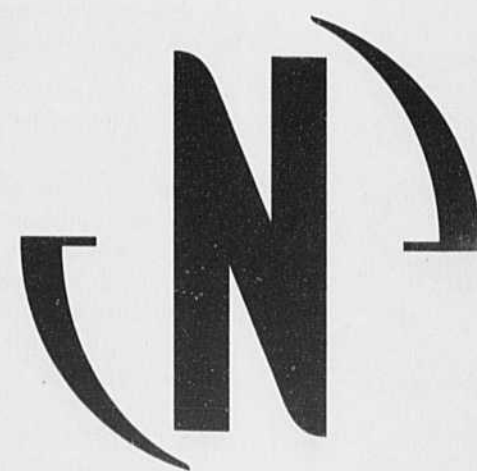
MUSÉE DES BEAUX-ARTS DE MONTRÉAL

1379 - 1380, rue Sherbrooke Ouest
Renseignements: (514) 285-2000

Lundi midi,
vous allez recevoir
une toute nouvelle télé.



Le Canal Nouvelles TVA, au moment qui vous convient.



LE CANAL NOUVELLES
TVA

• LES ACTUALITÉS •

Amendement constitutionnel

Pas question d'agir sans le Québec, dit Harris

TOM BLACKWELL
PRESSE CANADIENNE

Toute tentative de concocter un amendement constitutionnel afin de garder le Québec au sein du Canada, alors que la province elle-même n'y est pas intéressée, serait vouée à l'échec, a estimé hier le premier ministre de l'Ontario, Mike Harris.

Ce message, M. Harris a dit l'avoir transmis au premier ministre fédéral Jean Chrétien, lundi à Montréal, lors d'une rencontre entre les deux hommes tenue secrète jusqu'à hier.

Les premiers ministres provinciaux, à l'exception de celui du Québec, Lucien Bouchard, doivent se

rencontrer à Calgary à la mi-septembre. Plus tôt cette semaine, M. Chrétien les a pressés d'envisager de modifier la Constitution afin d'accorder au Québec le droit de veto et une certaine reconnaissance de son caractère distinct. Toutefois, M. Harris a fait savoir qu'il n'était pas intéressé à discuter de réforme constitutionnelle lors de cette réunion.

«Si quelqu'un laisse entendre que nous devrions tenter de préparer un amendement constitutionnel sans que soit impliqué le gouvernement du Québec dûment élu [...], je crois qu'il fait erreur», a-t-il déclaré.

«Si jamais certains attendaient cela de [la rencontre de] Calgary, ce serait totalement contraire à ce qui me semble logique», a-t-il poursuivi.

PAUL CAUCHON
LE DEVOIR

La question des frais de scolarité à l'université demeure un sujet hautement délicat. Au lendemain de l'entrevue accordée au *Devoir* par le nouveau président de la CREPUQ, Bernard Shapiro, tant la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ) que le Comité national des jeunes du PQ ont exprimé leur agacement.

Le président de la FEUQ, Nikolas Ducharme, n'a pas apprécié que M. Shapiro, principal de l'Université McGill, plaide pour un rehaussement des frais de scolarité dans cette entre-

vue, mais il préfère élargir le débat. «Il faudra faire le débat sur les frais de scolarité, admet-il, mais il faudra le faire en même temps qu'on discutera de l'accessibilité aux études. L'aide financière et les frais de scolarité sont deux sujets liés, et la FEUQ entend cet automne en discuter en profondeur avec des partenaires universitaires et dans le cadre de recherches et d'arguments universitaires.»

La FEUQ prépare justement pour la mi-septembre une soirée à la Bibliothèque nationale du Québec où elle espère pouvoir susciter «un véritable partenariat entre les différents intervenants de l'éducation universitaire».

«Ces dernières années, il y a eu trop de divisions entre les partenaires universi-

taires, ajoute M. Ducharme. Il faut revoir comment nous pouvons améliorer l'accessibilité, comment nous pouvons valoriser la qualité, et nous avons des solutions concrètes à proposer.»

La FEUQ estime donc qu'il ne sert à rien de proclamer un intérêt envers une hausse des frais de scolarité si on ne fait pas l'effort d'examiner toutes les facettes du financement universitaire. «Par exemple, ajoute-t-il, l'actuelle formule de financement des universités prévoit que celles-ci reçoivent un "bonus" pour chaque diplômé. Mais rien ne prévoit que ces sommes soient spécifiquement consacrées à améliorer l'encadrement dans les universités.»

Quant au comité national des jeunes

du Parti québécois, il rappelait hier à M. Shapiro, dans une lettre envoyée au *Devoir*, que le rapport final de la commission des États généraux sur l'éducation ne préconisait pas une hausse des frais.

Le comité craint qu'une telle hausse «ampute le Québec d'une de ses grandes richesses, soit une véritable accessibilité aux études supérieures».

La responsable du comité des jeunes, Dominique Cousineau, fait également valoir que, face aux restrictions budgétaires qui frappent les universités, les dirigeants ont tendance à «couper dans les services aux étudiants hâtivement que de couper dans [les] privilèges d'administrateurs».

Shapiro à la tête de la CREPUQ

Les étudiants manifestent de l'agacement

Ils veulent élargir le débat sur les frais de scolarité à l'accessibilité aux tudes

On peut tout avoir dans la vie!

Les forfaits SCP numériques «**Tout compris**» de Cantel^{MD} AT&T^{MC} en font la preuve avec le nouveau téléphone SCP numérique (Services de communications personnelles). Vous y trouverez une foule d'avantages inégalés et c'est de loin la meilleure offre sur le marché!

Le nec plus ultra des appareils numériques... sans frais.

Pour la toute première fois, le dernier cri des appareils SCP numériques est compris dans le forfait (une valeur de 459 \$). Cantel AT&T est la seule qui vous fait une telle offre sans frais additionnels.

Vous parlez plus pour moins d'argent.

Avec l'Amigo numérique, vous obtenez 500 minutes d'appels locaux gratuites chaque mois, les soirées et les week-ends. Chaque minute additionnelle en soirée et les week-ends ne vous coûte que 10¢. Notre forfait Montréal SCP numériques, lui, vous donne 400 minutes de conversation gratuites en tout temps (le jour ou la nuit) chaque mois. Chaque minute additionnelle ne vous coûte que 50¢.

Vous filtrez vos appels avec l'Identification d'appel.

Seuls les forfaits Cantel AT&T vous offrent cet avantage sans frais supplémentaires. Vous pouvez donc savoir qui appelle avant de répondre.

Vous contrôlez vos coûts avec la première minute des appels entrants gratuite.

Gratuite, vous avez bien lu. Un autre avantage exclusif à Cantel AT&T.

Vous économisez tout en contrôlant vos coûts.

Nous vous facturons à la seconde après la première minute, plutôt que d'arrondir la durée de votre conversation à la minute et vous recevez une facturation mensuelle détaillée.

Vous exigez le meilleur réseau numérique.

Avec les forces combinées de Cantel et de AT&T, vous bénéficiez de l'avantage des SCP numériques «Première classe» dans toute l'Amérique du Nord.



Du jamais vu :
**TÉLÉPHONE SCP
NUMÉRIQUE compris !**

Une valeur
de 459 \$

Vous demandez la confidentialité totale de vos appels.

Les SCP numériques vous donnent le plus haut niveau de sécurité imaginable. Personne ne se mêlera de vos affaires et c'est bien ainsi.

Le forfait
AMIGO NUMÉRIQUE

Parlez plus pour moins d'argent !

Vous obtenez toutes les caractéristiques énumérées ci-dessus plus

500 minutes

d'appels locaux gratuites chaque mois, en soirée et les week-ends.

Seulement

35⁹⁵ \$ par mois

Téléphone SCP numérique compris.

Le forfait « AFFAIRES »
MONTREAL SCP NUMÉRIQUE

Votre meilleure affaire !

Vous obtenez toutes les caractéristiques énumérées ci-dessus plus

400 minutes

de conversation gratuites en tout temps (le jour ou la nuit) chaque mois.

Seulement

49⁹⁵ \$ par mois

Téléphone SCP numérique compris.

Comparez ! Nulle part ailleurs vous ne trouverez pareille offre ! Rendez-vous à l'un de nos magasins Cantel AT&T participants dès aujourd'hui. À nos abonnés : si vous désirez profiter de ces offres fabuleuses, faites le 1 800 233-7558

Procurez-vous les SCP numériques à ces adresses ou faites le 1 800 595-8012.



MONTREAL

2360, rue Notre-Dame O.
(514) 983-1666

1, Place Ville-Marie
Bur. 11530
(514) 394-0000

8984, boul. L'Acadie
(514) 387-9999

1201, av. Greene
(514) 933-8000

5150, boul. Jean-Talon O.
(514) 341-2221

5954, boul. Métropolitain E.
(514) 257-8826

6224 A, rue St-Jacques O.
(514) 369-0000

MONTREAL-EST

5496, rue Notre-Dame E.
(514) 254-5454

BOUCHERVILLE

1001, boul. Montarville
(Promenade Montarville)
(514) 449-4998

BROSSARD

7005, boul. Taschereau, bur. 150
(514) 926-3111

7250, boul. Taschereau
(Place Fortabell)
(514) 671-4744

CARTIERVILLE

12366, boul. Lachapelle
(514) 856-1884

DOLLARD-DES-ORMEAUX

3339L, boul. des Sources
(514) 683-3333

DRUMMONDVILLE

1565, boul. Lemire
(819) 478-0851

Promenades Drummondville
(819) 474-4868

GATINEAU

360, boul. Maloney O., bur. 1
(819) 663-8580

Promenades de l'Outois
(819) 561-3031

GRANBY

99, rue Bouchard
(514) 777-6612

JOLIETTE

517, rue St-Charles-Borromée N.
(514) 755-5000

KIRKLAND

2758, boul. St-Charles
(514) 428-9000

LAVAL

379, boul. Curé-Labelle
(514) 622-0303

1696, boul. des Laurentides
(514) 629-6060

3364, boul. St-Martin O.
(514) 682-2640

Carrefour Laval
(514) 687-5386

LASALLE

Carrefour Angrignon
(514) 368-4230

POINTE-CLAIRE

Fairview Pointe-Claire
(514) 695-1554

REPERTIGNY

110, boul. Industriel
(514) 581-4666

SAINT-BRUNO

Promenades St-Bruno
(514) 653-7472

SAINT-EUSTACHE

360E, rue Arthur-Sauvé
(514) 974-9299

SAINT-HUBERT

3399, boul. Taschereau
(514) 676-3963

SAINT-JEAN

Carrefour Richelieu
(514) 359-4941

SAINT-JEROME

116, boul. du Carrefour
(514) 431-2355

Carrefour Du Nord
(514) 565-3717

SAINT-LAURENT

3131, boul. Côte-Vertu
(La Place Vertu)
(514) 745-0745

SHERBROOKE

2980, rue King O.
(819) 566-5555

TERREBONNE

1257, boul. des Seigneurs
(514) 964-1964

Les Galeries de Terrebonne
(514) 964-8403

TROIS-RIVIERES

5335, boul. des Forges
(819) 372-5000

Dans les magasins participants :



400 minutes en zone centrale urbaine de Montréal (limites au nord, Sainte-Thérèse ; à l'est, Repentigny ; au sud, Candiac/La Prairie ; à l'ouest, Dorion). Voyez en magasin pour une carte détaillée. La facturation à la seconde s'applique après la première minute. Appels interurbains, temps d'antenne, services de déplacement et taxes applicables en sus. Entente à période fixe et frais de réalisation anticipée exigibles. Offre disponible aux nouveaux abonnés et aux abonnés actuels aux forfaits d'une durée de trois ans. Ne peut être jumelée à aucune autre offre promotionnelle. Première minute des appels entrants gratuite s'applique aux 400 premiers appels. © Rogers Cantel Inc. © AT&T Corp. Utilisé sous licence. Nokia est une marque déposée de Nokia Corp. Finlande Voir le détaillant pour plus de détails.

LE DEVOIR

POLITIQUE

Après les critiques sur ses priorités sociales

Le PQ réfléchira sur la social-démocratie

LIA LÉVESQUE
PRESSE CANADIENNE

Si le gouvernement péquiste a été l'objet de critiques pour avoir négligé ses priorités sociales avec ses compressions budgétaires, le Parti québécois, lui, a décidé de réfléchir sur la social-démocratie dans le nouveau contexte économique.

Le PQ tiendra un colloque à Québec les 27 et 28 septembre sur la social-démocratie dans le contexte de la mondialisation.

Parce qu'il veut entendre aussi d'autres points de vue que le sien, le PQ a invité non seulement des gens du PQ et du Bloc québécois mais des centrales syndicales, le mouvement des femmes, des groupes populaires et même des experts internationaux.

Pour le premier vice-président du Parti québécois, Fabien Béchar, ce colloque n'est «pas un point d'arrivée mais un point de départ». Le parti se servira effectivement des échanges du colloque pour «enrichir son programme» politique et son projet de société.

Ce colloque sur la social-démocratie sera l'occasion de commencer cette réflexion puisqu'on y discutera du rôle de l'Etat-nation dans le contexte de la mondialisation et de la concertation avec les autres Etats, expliquait M. Béchar.

«On ne règlera pas la question du partenariat économique dans le cadre d'un colloque», objecte-t-il, mais ce colloque

va fournir des «assises», des «bases» pour commencer à mieux définir ce projet.

Parmi les experts internationaux invités, on retrouve M. Jeremy Rifkin, auteur du livre à succès *La Fin du travail* et président de la Fondation on Economic Trends.

Le directeur général du *Monde diplomatique* Bernard Cassen viendra aussi expliquer ses vues, de même que le président du Groupe de Lisbonne, Riccardo Petrella.

Des porte-parole d'ici, reconnus pour ne pas mâcher leurs mots à l'endroit du gouvernement Bouchard, ont même été invités. Parmi eux: François David, présidente de la Fédération des femmes du Québec, qui défend la clause d'appauvrissement zéro et qui a justement cherché à défendre les valeurs social-démocrates malgré les compressions budgétaires. Lucien Bouchard participera à la moitié du colloque seulement puisqu'il avait déjà prévu son voyage à Paris.

Bien que certains aient critiqué le gouvernement péquiste pour avoir malmené les démunis par ses compressions budgétaires, M. Béchar, lui, n'est pas d'accord. «Notre gouvernement a été capable de poursuivre ses valeurs sociales tout en assainissant les finances publiques», assurait-il, citant des exemples comme la loi sur l'équité salariale, les garderies à 5 \$, le 1 % de la masse salariale réservé à la formation de la main-d'œuvre.

Facture de 500 millions aux municipalités

Québec veut asseoir les unions municipales à la même table

Dans le dernier droit des négociations entre Québec et les municipalités, le gouvernement veut s'adresser aux deux unions municipales en même temps. D'abord, le premier ministre Bouchard rencontrera l'UMRCQ lundi. Ensuite, la date limite du 15 septembre sera levée, mais cela ne signifie pas qu'une entente soit en vue...

MARIO CLOUTIER
DE NOTRE BUREAU
DE QUÉBEC

Après la rencontre de lundi prochain entre le premier ministre Bouchard et l'Union des MRC du Québec sur la facture de 500 millions de dollars destinée aux municipalités, Québec souhaite asseoir les deux unions municipales à une même table afin de continuer les discussions. On s'entend d'ailleurs pour dire, chez les municipalités et au gouvernement, que la poursuite des pourparlers la semaine prochaine prolongera l'échéancier au-delà du 15 septembre.

Au cabinet du ministre des Affaires municipales, on espère donc que les deux unions accepteront de négocier à la même table pour faciliter l'avancement des discussions, et ce, en dépit des intérêts divergents de leurs membres. Les porte-parole des deux regroupements ont fait savoir hier qu'ils ne s'y opposaient pas.

«Nous n'y voyons pas d'inconvénient», a lancé Julie Arcand, de l'UMQ. Pour sa part, le directeur général de

l'UMRCQ, Michel Fernet, croit que la chose est également possible mais tout de même difficile en raison des divergences d'opinion qui existe au sein même de l'UMQ.

«Le ministre Trudel risque de se retrouver devant plus que deux unions», a-t-il dit en faisant référence à la Conférence des maires de banlieue, qui a menacé de se retirer des discussions.

«Ce qu'on proposera probablement lundi au premier ministre, c'est de continuer de négocier séparément une ou deux semaines de plus pour rendre compte à nos membres des débats et prendre compte de leurs demandes précises avant de s'asseoir tous ensemble à la même table».

La rencontre entre le premier ministre Bouchard et l'UMRCQ a donc été fixée à lundi après-midi. Il y sera beaucoup question d'équité entre grandes et petites municipalités. Les MRC ont d'autre part l'intention de poursuivre leurs moyens de pression et annoncent que leur manifestation, devant l'Assemblée nationale, aura lieu le 2 octobre prochain.

Par ailleurs, l'un des sujets de discus-

sion la semaine prochaine, possiblement dès mardi avec l'UMQ, sera la possibilité de transférer aux municipalités la responsabilité des édifices scolaires plutôt que le transport des écoliers. Appareu pour la première fois lors des consultations prébudgétaires menées par le ministère des Finances au printemps, cette «solution» qui tournerait autour des 500 millions escomptés par Québec avait dès lors fait l'objet d'une demande d'estimation de la part de l'UMRCQ. L'UMQ l'a reprise à son compte pour en faire une proposition dans les actuelles négociations, mais elle est loin de faire l'unanimité au gouvernement.

«C'est le gouvernement qui éprouve le plus de problèmes avec cette proposition: mettre tout le monde d'accord au conseil des ministres, explique Michel Fernet, de l'UMRCQ. Il existe une incontournable lourdeur administrative entre les ministères. La première remarque d'un comité interministériel est toujours: «ça, c'est compliqué, ce dossier-là.» La possibilité de transférer la responsabilité des bâtiments scolaires aux municipalités a du moins fait exploser la Fédération des commissions scolaires, hier, qui a indiqué que «le ministre des Affaires municipales était mûr pour la Ligue nationale d'improvisation».

«On serait l'économie recherchée par le gouvernement?», s'est insurgée la présidente de la FCSQ, Diane Drouin. Que dire de l'iniquité et de l'injustice d'une tel-

le mesure pour les municipalités alors que 300 d'entre elles n'ont pas de bâtiments scolaires? Qui paierait pour les écoles secondaires desservant 10, 20 et même 30 municipalités?»

A l'UMRCQ, on croit que si la facture des bâtiments scolaires tombe entre les mains des municipalités, le transport scolaire retournera aux commissions scolaires qui n'auront pas le choix, sinon celui d'augmenter les taxes scolaires. C'est ce qui rend le préfet de Thérèse-De Blainville et représentant des MRC au sein du conseil d'administration de l'UMQ, Yvan Deschênes, pas très optimiste quant à l'issue des négociations.

«Il y a une méfiance réelle au sein des unions face à ce gouvernement et le ministre des Affaires municipales ne fait rien pour régler ce problème. L'important, c'est de bien informer les citoyens parce qu'ils seront les premiers touchés par des augmentations de taxes.»

M. Deschênes milite en faveur de la réunion des deux unions municipales à la même table de négociations parce que «sur le plan des idées, nous sommes très proches, et la solution va devoir passer par les deux unions». Mais il ne se fait pas d'illusions quant à l'issue des discussions, surtout devant le refus catégorique du gouvernement de modifier maintenant l'article 45 du Code de travail afin de permettre des mises en commun entre municipalités.

Commission des transports
du Québec

Avis de la Commission des transports du Québec

La Commission regroupe par rubrique les avis devant être publiés conformément à la Loi sur le camionnage (L.R.Q. 1987, c. C. 5.1), la partie III de la Loi de 1987 sur les transports routiers (S.C. 1987, c. 35), la Loi sur les transports (L.R.Q. c. T-12), la Loi sur le transport par taxi (L.R.Q. c. T-11.1) la Loi sur les chemins de fer (L.Q. 1993, C.75) et aux règlements en découlant. Ces avis contiennent un résumé des natures de demandes introduites à la Commission. A l'occasion, la Commission publie aussi des informations susceptibles d'intéresser les demandeurs et les titulaires de permis.

Le texte complet d'une demande peut être consulté aux:

Bureau de Québec (418) 643-5694
200, chemin Sainte-Foy
Québec (Québec) G1R 5V5

Bureau de Montréal (514) 873-6424
545, boulevard Crémazie Est,
bureau 1000
Montréal QC H2M 2V1

Adresse internet de la C.T.Q.:
<http://www.ctq.gouv.qc.ca>

Heures officielles de nos bureaux:
8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30.

AUTOBUS

Délai d'opposition ou d'intervention:
21 jours de la publication

M97-12503-8
AUTOBUS SYLVAIN BERNIER INC.
334, rue St-Pierre
Saint-Marcel-de-Richelieu QC J0H 1T0
PROC.: PERREault & TRUDEAU S.E.N.C.
DEMANDE: SCOLAIRE
Territoire: De: Saint-Aimé, Yamaska, Sorrel, Saint-Ours à l'Ecole Secondaire St-Joseph de St-Hyacinthe, Pavillon Bourdages, Pavillon Notre-Dame et l'Ecole Professionnelle de Saint-Hyacinthe. De: Sainte-Julie, Saint-Bruno-de-Montarville, Saint-Basile-le-Grand, Marieville, Saint-Paul-d'Abbotsford, Mont-Saint-Grégoire à l'Ecole Secondaire St-Joseph de St-Hyacinthe, Pavillon Bourdages, Pavillon Notre-Dame et l'Ecole Professionnelle de Saint-Hyacinthe.

Clientele: Etudiants fréquentant l'Ecole Secondaire St-Joseph de St-Hyacinthe et l'Ecole Professionnelle de St-Hyacinthe. Horaire/Fréquence: Ce service est offert toute l'année du calendrier scolaire desdites institutions.
Catégorie: A5-A6
Durée: 5 ans

M97-12522-8
UNIVERSITE CONCORDIA
A/S Me Michèle Gamache
1455 De Maisonneuve Ouest
Montréal QC H3G 1M8
RENOUVELLEMENT: Abonnement
0-M-000948-001A
Durée: 5 ans

M97-12554-1
AUTOBUS GALLAND LTEE
3874, chemin du Souvenir
Laval QC H7V 1Y4
PROC.: Me France Verreault
RENOUVELLEMENT: NOLISE
8-M-000239-003A
Durée: 5 ans

Q97-08811-5
OSCAR BELANGER INC.
316, boul. Thériault
Rivière-du-Loup QC G5R 3X8
DEMANDE: SCOLAIRE
Territoire: Trois-Pistoles, L'Isle-Verte
Catégorie: A5
Horaire/Fréquence: De Trois-Pistoles via l'Isle-Verte le matin et de l'Isle-Verte via Trois-Pistoles le soir. Chaque jour d'école
Clientele: Etudiants fréquentant l'école secondaire Notre-Dame.
Conditions/Restrictions: Renouvelable à chaque année.
Durée: 5 ans

TAXI

Délai d'opposition ou d'intervention:
10 jours de la publication

M97-12497-3
Salma, Aïal
6110, rue Meriel
Saint-Léonard QC H1P 2X1
PROC.: Me Anne-Marie Villeneuve
ET DEMANDEUR-CEDANT
Alarcon, Miguel
1189, rue Hennessy
Laval QC H7W 4M4

TRANSFERT: 5-M-217497-001A
A-11 Montréal

M97-12504-6
Saint Fort, Jean Rosebert
354, de Bologne
Laval QC H7K 3H6
ET DEMANDEUR-CEDANT
Saintlinor, Jacques
12,030, Armada Bombardier
Montréal QC H1E 1W3
TRANSFERT: 8-M-208014-002A
A-11 Montréal

M97-12510-3
Beauvais, Claude
(Claude Beauvais Taxi enr.)
83, St-Laurent
Beauharnois QC J6N 1V1
PROC.: Me Michel Laberge
ET DEMANDEUR-CEDANT
Durand, Jean-Paul
5, Lionel
Châteauguay QC J6J 4N5
TRANSFERT: 2-M-208044-001A
A-26 Châteauguay

M97-12520-2
Montigny, Monique
2475, rue des Mélezes
Fleurimont QC J1G 4M8
ET DEMANDEUR-CEDANT
Rousseau, Fernand
(Fernand Rousseau Taxi enr.)
630, Jacques Cartier Nord, app. 13
Sherbrooke QC J1J 3A4
TRANSFERT: 8-M-213949-001A
A-43 Sherbrooke

M97-12521-0
Araujo, Alcides
6722, Langelier
Montréal QC H1M 2C5
ET DEMANDEUR-CEDANT
Robado, Roberto
Rondeau, André
Montréal QC H1N 1P3
TRANSFERT: 8-M-212099-001A
A-11 Montréal

M97-12523-6
Robichaud, Sylvie
33, rue Bonsecours
Granby QC J2H 2E2
PROC.: Vachon, Bonin
ET DEMANDEUR-CEDANT
Brousseau, Richard
(Richard Brousseau enr.)
190, Groulx
Granby QC J2G 8W5
TRANSFERT: 8-M-202975-003A
A-33 Granby

M97-12529-3
Les Entreprises Rondeau et Houle
185, rue de Gentilly Ouest
Longueuil QC J4H 1Z4
ET DEMANDEUR-CEDANT
Rondeau, André
185, rue de Gentilly Ouest
Longueuil QC J4H 1Z4
TRANSFERT: 0-M-211768-002A
A-11 Montréal

M97-12534-3
Dalpé, Ronald
12050, Poincaré
Montréal QC H3L 3M2
ET DEMANDEUR-CEDANT
L'Heureux, Gilbert
(Gilbert L'Heureux enr.)
7187, rue Louis-Hébert
Montréal QC H2E 2X3
TRANSFERT: 1-M-212757-001A
A-11 Montréal

M97-12557-4
Mailoux, Claude
(Guillaume Taxi enr.)
23, rue des Epinettes
Mercier QC J6R 1W6
PROC.: Me Robert Beaulieu
ET DEMANDEUR-CEDANT
Gaudet, Michel
340, Hepworth
Lasalle QC H8P 3C9
TRANSFERT: 8-M-217908-001A
A-11 Montréal

Q97-08769-5
LES TAXIS CARTIER
24, rue Cartier, C.P. 24
Amqui QC G0J 1B0
ET DEMANDEUR-CEDANT
9012-8372 QUEBEC INC.
742, Anse St-Jean
Amqui QC G0J 1B0
TRANSFERT: 2-Q-206026-001A, 003A
Région 200701 Amqui
Formée de: Amqui

Q97-08806-5
Tabchich, Aïcha
2165, Desroches, App. 4
Québec QC G1J 1T7
PROC.: MARTIN, FECTEAU, ROY
ET DEMANDEUR-CEDANT
Trudel, Gaston
106, Caron
Loretteville QC G2B 3A4
TRANSFERT: 7-Q-203580-001A
A-36 Québec

Q97-08833-9
Lamothe, Jocelyn

(Taxi Jocelyn)
4, Rue de la Station
Pont-Rouge QC G0A 2X0
ET DEMANDEUR-CEDANT
Lamothe, Réjean
660, des Mélezes
Saint-Raymond QC G0A 4G0
TRANSFERT: 7-Q-206062-001A
Région 203412 Saint-Raymond
Formée de: Sainte-Christine-d'Auvergne,
Saint-Léonard-de-Portneuf, Lac-Sergent,
Saint-Raymond, Rivière-a-Pierre

Q97-08840-4
Deslauriers, Robert
168, Toupin
Vanier QC G1M 2V7
PROC.: Me Dominique Lettre
ET DEMANDEUR-CEDANT
Savard, René
556, 16e Rue
Québec QC G1J 2H2
TRANSFERT: 8-Q-204157-001A
A-36 Québec

TAXI

Délai d'opposition ou d'intervention:
21 jours de la publication

M97-12499-9
Benoit, Pierre
(Taxi Direct)
3400, Beaver Road, C.P. 67
Rawdon QC J0K 1S0
DEMANDE DE 2 PERMIS
Région 206211 Rawdon Canton
Formée de: Rawdon

TAXI PROPRIO MOTU

Toute personne intéressée peut dans les dix jours de la publication de cet avis faire connaître son intention d'être entendue, à moins qu'un délai autre soit mentionné au texte de la publication.

M97-12543-4
COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC
545, boul. Crémazie Est, bureau 1000
Montréal (QC) H2M 2V1
EL-MORR, Antoine - INTIMÉ
10902, avenue Plaza
Montréal-Nord (QC) H1H 4M6
REVOCATION DE PERMIS
4-M-215542-005A et 005A

CAMIONNAGE LOCAL INTRAPROVINCIAL

La Commission délivrera la licence intraprovinciale ou le permis de camionnage, à moins de recevoir une opposition dans un délai de 21 jours de la publication. L'opposant doit, par un écrit assermenté, convaincre la Commission que l'exploitation de l'entreprise visée est susceptible de nuire à l'intérêt public.

La Commission entendra l'opposant sur la recevabilité de sa requête.

Dossier de Montréal (M) à Montréal
Le mardi 7 octobre 1997 à 10h00.

Dossier de Québec (Q) à Québec.
Le jeudi 9 octobre 1997 à 10h00.

M97-12516-0
9030-2423 QUEBEC INC
(A.R.H. Transport)
149, rue Principale ouest
Notre-Dame-des-Bois QC J0B 2E0
DEMANDE: TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC
Biens: Groupe(s) 35
Toutes les MRC, tous les territoires et toutes les communautés urbaines

M97-12525-1
DISTRIBUTION RICHARD DAIGNEAULT INC
2749, Maurice-Duplessis
Vaudreuil-Dorion QC J7V 8P5
DEMANDE: TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC
Biens: Groupe(s) 07-26-32-35
Toutes les MRC, tous les territoires et toutes les communautés urbaines

M97-12532-7
BOOMERANG EXPRESS INC.
1915, rue d'Arvida
Saint-Bruno-de-Montarville QC J3V 3R7
DEMANDE: TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC
Biens: Groupe(s) 07-26-32-34-35
Toutes les MRC, tous les territoires et toutes les communautés urbaines

M97-12546-7
TRANSPORT PIERRE MARTIN INC.
720, Filion, Bureau 10
Saint-Jérôme QC J7Z 5X1
DEMANDE: TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC
Biens: Groupe(s) 32-35
Toutes les MRC, tous les territoires et toutes les communautés urbaines

M97-12547-5
Levac, Eric
(E.L. Transport Collis Express enr.)
57, rue Martin
Les Cèdres QC J7T 1J5
DEMANDE: TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC
Biens: Groupe(s) 07-26-32-35
Toutes les MRC, tous les territoires et toutes les communautés urbaines

M97-12555-8
Boyer, Philippe
3300, chemin de la Grande-Ligne
Carignan QC J3L 4A7
DEMANDE: TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC
Biens: Groupe(s) 07-26-32-35
Toutes les MRC, tous les territoires et toutes les communautés urbaines

M97-80321-2
2763486 CANADA INC.
395, rang 2 et 3 ouest
Macamic QC J0Z 2S0
DEMANDE: TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC
Biens: Groupe(s) 07-26-32-35
Toutes les MRC, tous les territoires et toutes les communautés urbaines

Q97-08805-7
LES TOURBES M.L. INC.
38, rue des Merisiers, C.P. 307
Rivière-du-Loup QC G5R 3Y9
DEMANDE: TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC
Biens: Groupe(s) 35
Toutes les MRC, tous les territoires et toutes les communautés urbaines

Q97-08817-2
Brisson, Normand
(Déménagement Charny)
4340, ave. des Chutes, App. 5
Charny QC G6X 1C2
DEMANDE: TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC
Biens: Groupe(s) 07-32-35
Toutes les MRC, tous les territoires et toutes les communautés urbaines

Q97-08818-0
TRANSPORT DAMAJAN INC.
178, Rang 6
Saint-Rosaire QC G0Z 1K0
DEMANDE: TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC
Biens: Groupe(s) 32-35
Toutes les MRC, tous les territoires et toutes les communautés urbaines

Q97-08821-4
TRANSPORT SYLVAIN AUCLAIR INC.
220, Giguère
Durham-Sud QC J0H 2C0
DEMANDE: TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC
Biens: Groupe(s) 26-32-35
Toutes les MRC, tous les territoires et toutes les communautés urbaines

Q97-08830-5
TRANSPORT INTER-CÔTE INC.
2855, route 132 Est
Saint-Ulric QC G0J 3H0
DEMANDE: TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC
Biens: Groupe(s) 32-35
Toutes les MRC, tous les territoires et toutes les communautés urbaines

Q97-08838-8
U.S.A. QUATRE VENTS INC.
1180, Rang St-Félix
Notre-Dame-Mont-Carmel QC G0X 3J0
DEMANDE: TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC
Biens: Groupe(s) 26-32-35
Toutes les MRC, tous les territoires et toutes les communautés urbaines

Q97-08841-2
9039-5229 QUÉBEC INC.
3537, rue du Parc Industriel
Joliette QC G7X 9J2
DEMANDE: TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC
Biens: Groupe(s) 35
Toutes les MRC, tous les territoires et toutes les communautés urbaines

Q97-08843-8
SGT 2000 MOTOR FREIGHT INC.
354, route 122
Saint-Germain QC J0C 1K0
DEMANDE: TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC
Biens: Groupe(s) 07-26-32-35
Toutes les MRC, tous les territoires et toutes les communautés urbaines

CAMIONNAGE EN VRAC

Délai d'opposition ou d'intervention:
10 jours de la publication

M97-12498-1
9053-1427 QUÉBEC INC.
(Transport Gilles Parker Inc.)
380, boul. Evain ouest
Evain QC J0Z 1Y0
PROC.: LAVOIE, MORENCY
ET DEMANDERESSE-CEDANTE
TRANSPORT NORD-OUEST INC.
1842, 3e Avenue
Val-d'Or QC J9P 5Y8
TRANSFERT: 7-M-508281-014C
Région 8 - Toutes matières et matière 26 inscrites au permis

M97-12501-2
LES TRANSPORTS J.P.S. DUFRESNE INC.
681, Laloré

Saint-Michel-des-Saints QC J0K 3B0
ET DEMANDEUR-CEDANT
Prud'Homme, Yvan
126, de l'Eglise
Mercier QC J6R 1R2
TRANSFERT: 5-M-512590-001A
Région 6 - Toutes matières

M97-12506-1
Guillemette, Donald
350, Principale
Delson QC J0L 1G0
REMISE EN VIGUEUR: 3-M-511404-001A

M97-12512-9
Laroche, Pierre
189, rue Des Roulettes
Bernierville QC G0N 1N0
REMISE EN VIGUEUR: 1-M-515464-001A

M97-12514-5
TRANSPORT MAURICE GRAVEL INC.
780, rue Laforest
Saint-Michel-des-Saints QC J0K 3B0
ET DEMANDEUR-CEDANT
Dubuc, Réjean
(Transport Réjean Dubuc Enr.)
202, Boyer
Saint-Isidore QC J0L 2A0
TRANSFERT: 7-M-513067-002A
Région 6 - Toutes matières

M97-12517-8
SOUS-POSTE DE CAMIONNAGE EN VRAC DEUX-MONTAGNES INC.
786, rue Arthur Sauvé, C.P. 91001
Saint-Férentin QC J7R 6V9
REQUERANT(E) DE SERVICES
CONSTRUCTION M.D.C. LTEE
4060, Lakeshore Drive
Rawdon QC J0K 1S0
FIXATION PARTICULIÈRE DE TAUX

M97-12518-6
Beauregard, René
1890, boul. Edouard VII
Saint-Philippe QC J0L 2K0
REMISE EN VIGUEUR: 1-M-502926-002A

M97-12528-5
2988-6565 QUÉBEC INC.
(Les Entreprises Forestière TML enr.)
185, route 105
Messines QC J0X 2J0
PROC.: Me Joanne Lachapelle
ET DEMANDERESSE-CEDANTE
3101-6553 QUÉBEC INC.
1690, rue Du Sentier
Ruisseau QC J6L 3G6
TRANSFERT: 8-M-515400-001A
Région 7 - Toutes matières

M97-12535-0
TRANSPORT CYRILLE MORIN LTEE.
133, rue Réal Caouette, C.P. 2356
Rouyn-Noranda QC J9X 5A9
MAINTIEN - ACQUISITION D'INTÉRÊTS
6-M-509694-001A

M97-12539-2
MAURICE ARBIC ET FILS LTEE
99, rue Notre-Dame
Oka QC J0N 1E0
ET DEMANDEUR-CEDANT
Dubois, Mario
5182, rue Belmont
Saint-Hubert QC J3Y 2X6
TRANSFERT: 1-M-515092-001A
Région 6 - Toutes matières

M97-12544-2
2984792 CANADA INC.
814, rue Principale
Val-des-Monts QC J8N 4H8
ET DEMANDEUR-CEDANT
B & L BRUNET LUMBER CO. LTD
298 Notre-Dame, C.P. 51
Notre-Dame-de-la-Paix QC J0V 1P0
TRANSFERT: 3-M-513970-002A
Région 7: Toutes matières

M97-12548-3
LES PIERRES ST-HUBERT INC.
8907, rue de l'Eglon
Saint-Léonard QC H1R 3L4
ET DEMANDEUR-CEDANT
Proc.: Michel
(Entreprises Michel Côté enr.)
3138, rue Dufresne
Longueuil QC J4L 3V1
TRANSFERT: 7-M-514016-002A
Région 10: Toutes matières

M97-12556-6
3402886 CANADA INC.
349, boul. Labrosse
Gatineau QC J8P 4P9
ET DEMANDEUR-CEDANT
Fournier, Robert
42, chemin Hogan
Cantley QC J8V 3C4
TRANSFERT: 0-M-500715-001A
Région 7 - Toutes matières

Q97-08824-8
Paquin, Georges
(Georges Paquin et Fils Enr.)
164, rue Masson
Sainte-Thérèse QC G0X 3G0
Proc.: GONDON, POUDRIER, BERNIER
ET DEMANDEUR-CEDANT
MACHINERIE M.V. (LA TUQUE) INC.
1344, boul. Ducharme
La Tuque QC G9X 2G1
TRANSFERT: 2-Q-511219-002A

Région 4 - Matières inscrites au permis.

Q97-08825-5
CONSTRUCTION J & R SAVARD LTEE
1201, Boul. Martel
Tremblay QC G7H 5B2
ET DEMANDEUR-CEDANT
Gagnon, Julien
(Transport Julien Gagnon Enr.)
2333, Hébert
Jonquière QC G7S 4S3
TRANSFERT: 6-Q-51201

♦ POLITIQUE ♦

Le Parti libéral fédéral s'en tire avec le moins de dommages

Pauvres partis politiques!

La dernière campagne électorale fédérale s'est avérée dispendieuse pour les partis

PIERRE O'NEILL
LE DEVOIR

Les partis politiques fédéraux sont sortis ruinés de la dernière campagne électorale. Et même les partis provinciaux en arrachent.

Le Bloc québécois était pauvre avant de se lancer en campagne. À cet égard, la campagne au leadership a été un échec et le processus de recrutement des nouveaux membres n'a pas répondu aux attentes. Il vit depuis dans la rouge et il est improbable que sa situation financière se régularise avant la fin de 1998.

Le Parti conservateur se retrouve dans une situation non moins précaire. Malgré les impressionnantes sommes d'argent que les grandes entreprises ont versées à la caisse électorale, le parti a terminé la campagne avec une importante dette. Après avoir jonglé avec l'idée de fermer la permanence de Montréal, la direction du PC s'est ravisée, préférant se limiter à une «opération de rationalisation des effectifs». En fait, de la trentaine d'employés qui œuvraient dans les locaux de la Place de la Bourse, quelques-uns seulement ont survécu à la guillotine. Sous Brian Mulroney, le membership de l'aile québécoise avait atteint les 60 000 membres; il n'en compte pas 20 000 aujourd'hui.

C'est le Parti libéral qui s'en sort avec le moins de dommages. Il est beaucoup moins riche qu'il l'était avant le déclenchement des hostilités, mais sa caisse n'est pas à sec. Et on peut penser que l'exercice du pouvoir va lui permettre de remplir les coffres en un rien de temps. N'empêche que des dizaines de milliers de membres ne sont pas en règle et ne devraient

plus figurer au fichier, «une période creuse» que les dirigeants du parti ne trouvent pas significative. Ils refusent surtout d'y voir le fait de l'impopularité croissante de M. Chrétien.

Quant au Nouveau Parti démocratique, c'est l'incarnation de la frugalité. Les milliers de dollars qu'il a reçus principalement des syndicats ont été dépensés avec parcimonie dans les batailles de l'Ontario et de l'Ouest. Au Québec, le parti n'a investi que des grenailles, et la plupart des candidats ont puisé dans leurs épargnes personnelles pour faire un semblant de campagne. Ce qui a quand même donné des résultats respectables. De l'époque de Philippe Edmonston à aujourd'hui, le NPD Québec est passé de plusieurs milliers de membres à quelques centaines.

Sur la scène provinciale

Sur la scène provinciale, la démocratisation du financement des partis implantée par René Lévesque a conduit à un régime plus équitable pour tous et moins vulnérable aux appétits voraces des «patroneux». En principe, il est interdit aux entreprises de contribuer à la vie des partis et la loi impose une limite de 3000 \$ aux contributions individuelles. Dans la pratique, libéraux et péquistes contournent la loi en encaissant des contributions versées par des cadres et des employés d'une même entreprise. Mais pour l'essentiel des revenus, ils proviennent des partisans, des militants et des membres. Contrairement aux partis fédéraux, leur survie repose sur le financement populaire, de sorte que la prospérité d'un parti est étroitement liée à sa popularité, à l'adhésion mas-

sive de la population. Le membership du Parti québécois et du Parti libéral du Québec a connu une baisse substantielle et les deux partis traversent des difficultés financières.

Au PLQ, dont le membership s'est rapetissé comme peau de chagrin, la situation financière fait partie des angoisses quotidiennes. Si bien que le sujet est devenu tabou et que la direction préfère ne pas en parler. Dans les meilleurs temps de Robert Bourassa, le membership se maintenait au-dessus des 100 000 alors qu'il est aujourd'hui descendu sous la barre des 40 000. On peut présumer que la faiblesse du leadership de M. Johnson y est pour beaucoup, mais même cette évidence ne suffit pas à tout expliquer.

Et la preuve, c'est que même s'il est dirigé par le leader le plus populaire de la scène politique québécoise, le PQ n'échappe pas au régime de maigre. Ce grand parti a délaissé en cours de route 100 000 des 250 000 membres qu'il comptait sous René Lévesque. Aujourd'hui, le fichier du secrétariat central comprend 200 000 membres, dont environ 160 000 sont en règle, c'est-à-dire qu'ils ont cotisé dans les délais requis pour le renouvellement de leur carte. De l'avis du vice-président du parti, Fabien Bouchard, il est normal que la croissance préélectorale soit suivie d'une décroissance postélectorale.

Nos institutions politiques sont en proie au désengagement et à la démobilisation, victimes de la crise de confiance qui sévit contre les politiciens, expliquait l'autre jour au *Devoir* un haut dirigeant du Parti conservateur. Il y voit un phénomène passager dont les effets disparaîtront tôt ou tard.

REVUE DE PRESSE

Il importe de bien cerner ses ennemis

Gilles Lesage
De notre bureau de Québec

Le livre de Lawrence Martin (*The Antagonist*) sur Lucien Bouchard et l'analyse psychologique du Dr Vivian Rakoff a soulevé de multiples commentaires au Canada anglais. Les avis sont fort partagés. Plusieurs estiment qu'il importe de bien connaître ses ennemis et que, en ce sens, Martin a fait œuvre utile. D'autres pensent au contraire que c'est fort dangereux pour la démocratie et que ça fera boomerang.

Le tapage médiatique autour de cet ouvrage dépasse largement celui qui a entouré l'échange de «belles lettres» entre les ministres Stéphane Dion et Bernard Landry. Mais il est en voie d'être supplanté par le micro qui jappe de Howard Stern — de New York à Montréal — et qui, lui aussi, soulève des commentaires virulents.

À Moncton, *The Times-Transcript* conclut que le document du psychiatre Rakoff, rédigé à la demande du député libéral John Godfrey, a pris une importance qu'il ne mérite nullement. Plutôt que d'étudier «la politique de l'illusion» de M. Bouchard, il aurait été préférable de cerner les motivations des électeurs. Ce sont eux qu'il faut convaincre des bienfaits du fédéralisme. Hélas, le mal est déjà fait, et le rapport Godfrey-Rakoff constitue une arme supplémentaire pour la mythologie nationaliste du Québec.

Le columnist Dalton Camp, qui a une longue expérience des arcanes politiques, se moque des prétentions psychiatriques à distance du spécialiste torontois. «Cette petite farce "godfreyesque" relève surtout de la démonisation qui, ainsi que tout historien honnête le confirmera, domine la politique canadienne. Les politiciens dont on juge les idées menaçantes, hostiles ou contraires sont démontés de façon routinière [...] Lévesque et Parizeau ont été transformés en démons dans les médias anglophones; le procédé n'est que plus frénétique et ardent contre M. Bouchard», écrit Camp dans *The Telegraph-Journal*, de Saint-Jean (Nouveau-Brunswick).

Dans la capitale, Fredericton, *The Daily Gleaner* écrit qu'il faut bien connaître ses adversaires, mais il refuse de faire tout un plat avec le ragout Rakoff-Godfrey. «M. Rakoff ne livre pas tellement une mise en accusation épouvantable de M. Bouchard, il dresse plutôt l'archétype du politicien démocratique qui a du succès [...] Nos désirs et nos objectifs ne sont pas figés dans le ciment et changent souvent. Quand nous changeons d'idée, le politicien qui veut prendre ou garder le pouvoir doit changer avec nous. C'est pourquoi nous avons des élections. En ce sens, tous les bons politiciens sont des Lucien Bouchard.»

À Montréal, *The Gazette* s'étonne aussi de tout le boucan autour du livre du journaliste Martin. Ce genre d'exercice psychiatrique est fait souvent ailleurs, toutefois de façon plus discrète, écrit l'équipe éditoriale. «Lucien Bouchard représente une menace directe à la sécurité nationale du Canada. En conséquence, tout ce que l'on peut apprendre à son sujet mérite d'être compilé et analysé.» Par contre, il faut être prudent. Le précédent créé par le Dr Rakoff ne devrait pas être repris au Canada.

Si le chapeau vous fait, portez-le, titre Mark Bonokoski pour sa chronique dans *The Ottawa Sun*. Le Dr Rakoff n'apprend rien à personne sur saint Lucien, le nouveau messie du Québec. «Il importe peu que le profil peu flatteur de Bouchard ne soit pas scientifique et biaisé par le penchant fédéraliste de son auteur. Si ça marche comme un putois, parle

comme un putois et sent comme un putois, alors les raies sont les bonnes. Ce n'est pas une nouvelle. C'est la réalité.»

Deux autres chroniqueurs du même journal populiste sont plus nuancés. À peu près tout le monde a perdu la tête avec cette affaire, écrit David Gamble, la qualifiant de «fiasco total».

Le doyen Douglas Fisher rappelle qu'en son temps, il y a une génération, John Diefenbaker a aussi été qualifié d'instable, émotif et faible mentalement par ses ennemis. Ceux-ci ont sous-estimé *the chief*, comme on le fait maintenant pour Bouchard. «Certes, Bouchard peut être battu. Mais quel que soit son présumé problème mental, plusieurs de ses concitoyens le jugent charismatique. Il n'a qu'à se montrer pour représenter sa nation. Ses ennemis peuvent prétendre qu'il est étrange ou dérangé. C'est aussi ce que les ennemis de Dief ont fait, et ça leur a coûté terriblement cher.»

L'analyse à moitié cuite sur Bouchard est destinée à faire boomerang, titre *The Financial Post* en éditorial. «Ce dont le Canada a besoin, c'est de bien dresser les conséquences de la séparation et de persuader le plus grand nombre possible de Québécois de voter pour le Canada au prochain référendum. Une analyse psychologique de Bouchard ne peut que provoquer une chicane non productive.»

«Ce sont les séparatistes qui tirent profit de cette escarmouche», écrit *The Toronto Sun* en éditorial. «La tentative des libéraux pour démoniser Bouchard incitera ses partisans à le chérir davantage. Si la psychiatrie de la chaise longue est la seule stratégie innovatrice des fédéralistes en vue du prochain référendum, nous aurons de sérieux ennemis. Il n'est pas nécessaire d'être Freud pour le prévoir.»

Par contre, *The Globe and Mail* juge que cette analyse, crédible et utile, est un «portrait convaincant» de M. Bouchard. C'est tellement utile pour comprendre les politiciens que des profils semblables auraient dû être dressés de MM. Mulroney et Wells, et que le tempérament de M. Chrétien devrait aussi être analysé.

The Star-Phoenix, de Regina, est du même avis. Il est utile de recueillir tout ce que l'on peut au sujet des adversaires, surtout lorsque l'avenir du pays est en jeu, écrit le quotidien de la capitale de la Saskatchewan. Le député Godfrey a fait œuvre utile en demandant cette analyse psychiatrique sur un homme qui est venu à un cheveu de faire gagner le OUI au référendum.

Ce profil est le lot de plusieurs, commente Mike Jenkinson dans *The Edmonton Sun*. «Bouchard est un homme qui porte plusieurs contradictions, toutes bien ficelées. En d'autres mots, il se comporte simplement comme bien d'autres politiciens.»

Les deux quotidiens de Calgary (*The Herald* et *The Sun*) minimisent aussi cette affaire. C'est tout à fait bénin, selon le premier, et il n'y a pas lieu de se lancer dans une chasse aux sorcières. Il vaut mieux en rire, raille le second, souhaitant que M. Bouchard en glousse aussi.

Finalement, *The Vancouver Sun* craint par-dessus tout que cette analyse à distance lance une nouvelle mode pour évaluer la bonne santé mentale des politiciens. Et à Victoria, *The Province* tente aussi de ne pas amplifier l'incident Martin-Godfrey-Rakoff. «Les profils psychologiques sont affaire de routine dans les négociations internationales avec les leaders mondiaux. Bouchard, qui voudrait bien être du nombre, ne devrait pas se surprendre de recevoir un traitement semblable», conclut le quotidien de la capitale de la Colombie-Britannique.

Pierre-F. Côté plaide pour un service civil international

NORMAN DELISLE
PRESSE CANADIENNE

Québec — L'ancien Directeur québécois des élections, Pierre-F. Côté, prône l'instauration d'un service civil international au Québec. «Il s'agirait de groupes d'intervention pour la diffusion du "know-how" québécois dans tous les domaines», a dit M. Côté, hier, devant les membres de la Société des relations internationales de Québec.

«Nous avons des unités militaires, les Casques bleus, pour le maintien de la paix. Il nous faut aussi des unités civiles de construction de la paix», a dit M. Côté, dont c'était la première intervention publique depuis qu'il a pris sa retraite, en juillet dernier, de son poste de Directeur des élections du Québec, qu'il occupait depuis 1978.

Pour créer ce service civil international, il ne faut pas mettre sur pied une nouvelle institution ou de la bureaucratie additionnelle, estime M. Côté. «Il suffirait simplement d'instaurer un mécanisme souple de coordination de ressources déjà existantes et d'impliquer les citoyens, les syndicats, les partis politiques, les associations professionnelles, les retraités et les organismes non gouvernementaux», a expliqué M. Côté.

Il y a au sein de ces gens «un bassin extraordinaire d'expertise qu'il faut mettre à contribution pour le transfert non seulement des connaissances démocratiques, mais surtout de la compétence et de l'expertise pour renforcer la société civile et le processus démocratique des pays qui réclament notre assistance».

Au cours de la période où il a été Directeur des élections, M. Côté a été appelé à plus de 50 reprises à intervenir sur la scène internationale pour promouvoir ou renforcer le processus démocratique dans certains pays. Il a par exemple dirigé plusieurs missions d'observation lors de la tenue d'élections dans des pays où la démocratie n'est pas encore solidement assise.

Au sujet des missions d'observation d'un scrutin par des observateurs étrangers, M. Côté a cependant émis quelques réserves. Le plus souvent, les observateurs étrangers arrivent dans le pays juste quelques jours avant le scrutin et repartent immédiatement après, alors que les carences dans le processus électoral remontent bien avant le jour du scrutin.

«Les observateurs étrangers ne sont souvent que des faire-valoir qui n'ont aucune prise sur les événements préélectorales ou postélectorales», a-t-il constaté.

Pour un développement démocratique durable, il faut s'assurer que les électeurs finissent par développer la confiance dans le processus et envers ceux qui l'administrent, a conclu M. Côté.

La Société des relations internationales de Québec a profité du passage de M. Côté, hier, pour lui remettre son prix d'honneur 1997, décerné annuellement à une personnalité québécoise s'étant illustrée sur la scène internationale au cours de sa carrière.

CUISINE DISTINCTIVE

Le Saint Amour

RESTAURANT • PAVILLON JARDIN
CHEF TRAITEUR

48, RUE SAINTE-URSULE, VIEUX-QUÉBEC
418.694.0667

HEC

Diplôme d'études supérieures en gestion

POUR QUI?

Pour les bacheliers de toutes les disciplines autres que la gestion, avec ou sans expérience de travail.

POURQUOI?

- Pour comprendre le fonctionnement des organisations et de l'économie.
- Pour apprendre à diriger du personnel ; à concevoir un plan stratégique ; à utiliser des outils de marketing, de financement et de gestion des opérations ; à négocier avec habileté ; à préparer et à gérer un budget de fonctionnement...

Souple et court, le D.E.S. en gestion des HEC vous propose un vaste choix de cours à partir duquel vous pouvez bâtir un programme adapté à vos besoins.

Admission – Dates limites

Trimestre d'hiver : 1^{er} octobre
Trimestre d'automne : 1^{er} avril

30 crédits

Temps complet ou temps partiel

Informez-vous

École des Hautes Études Commerciales
3000, chemin de la Côte-Sainte-Catherine
Montréal (Québec)
H3T 2A7
(514) 340-6151
desg@hec.ca
http://www.hec.ca

Les gagnants

Vitrine sur la poésie

4012, rue Saint-Denis
coin Duluth
(514) 844-1919GEORGES LAOUN
OPTICIEN600, rue Jean-Talon Est
métro Jean-Talon
(514) 272-3816

GRAND PRIX

Prix du meilleur poème français

Un remerciement spécial à tous les invités qui ont assisté à la lecture des poèmes chez Georges Laoun Opticien, rue Saint-Denis.

Raccrochage

Camarade en rade, je vis plein de mon âge
Les rêves habites et les rêves qui fuient.
Le tonnerre frappa fort l'idéal solaire
Au ciel bleu bleu, tout bleu d'un son très sourd d'orage.
Des noeuds papillonnant en oendre et en pluie,
À jamais parfumés du tourment de l'écrit,
Reçues dans ma tête l'idéal terre-à-terre
À chaque jour parmi les autres inconnus.

J'afficherais mon nom que ça importe peu.
Entre les deux oreilles vient le nez de l'idiot
Qui fait semblant de rien pour rester à la queue,
Et qui relativise l'académie des maux.
Il y aura toujours une dernière place,
Un creux d'ignorance moqueur à la volée,
Une autre vie ailleurs, dans un livre, tenace,
Droite dans la curée, et qui veut s'envoler.

J'ai comme ami secret cette étreinte du large,
Un fond vrai de culture sous la lune orangée
Qui descend à l'aube de mes pensées volages.
O fuir dans la mémoire! Fuir sur roues alignées
Dans l'univers gangué de mes amis en liesse,
Pour qui mon désarroi pompe heureux pour peu
Que je perçoie le sel mystérieux de ces feux
À nul autre savoir ou semblable prouesse.

J'aurai pulvérisé mon pouvoir au pluriel
Me tangant de splendeur dans une cour humaine.
Au tricoté serré suant dans mes veines saines,
J'aurais tant de lunes de miel consensuelles
Dans le foisonnement des couleurs arc-en-ciel.
Du jour revêsté, la nuit portant conseil,
J'eus tard fait mes études en ordre et en dégel,
Langant des amarres d'émotions sans pareilles.

Qu'au-dessus de nos têtes surplombe l'ingénierce,
J'apprendrai que savoir m'empêchera de nuire.
J'aurai appris, chemin consumant l'ignorance,
Tous mes traits vécus et mon visage séduire
Que la conscience mène à tout, même à l'amour,
Que l'apprentissage est un temps de clôture
Qui, au don de moi-même, théatrise les jours
Pendant qu'usent le banc, mes rêves de rupture.

Puis, au nez du génie, j'ai craqué en plein jour
Pour désirer que tout passe vite et en vrac
Au milieu du savoir où je chassais à l'ourre
Sans domaine aux bras comme amis qui vaquent
Au cours d'une chasse, en ayant des frissons
De ma performance, me jetant en avant
Comme pour eux rive des jeux drôles de bonds
Venus en mots d'esprit et tout à l'aventant.

Pas signé

Karma

Bouddha et las
Dans une poésie monastique
Dans les flatteries pudiques
Oh doux passager horrifié
Enfin se calme aujourd'hui
Comme pour toi, Voilà, cela
Ni pur ni laid
Absolument divin
Oh ! Doux océan du futur
Embrasse-moi
Mais surtout ne t'en fait pas
Goulu et repu résoluement
Où volonté du verbe about tout
Ame purifiée par moment
Où le calme prétend, revend
Soutenant le cœur mortifié
Violé même les mots
Maux de l'âme perdus et éperdus
Et j'en passe, repasse et trépasse
Avec le temps
Déballade toujours.
Imaginaire diffus et voulu
Me dit rien, nul part
Et surtout rien de nuageux
Voyage solitaire dans l'âme
Je t'espère au prochain millénaire
Sera au rendez-vous
Ton âme érosive mais éternelle.

Serge Morin

Prix du meilleur poème anglais

Sermon to oath

Twists like lemon,
twines like the apple,
sermon to oath and back
again. Adan to Eve, purity
to evil, death to life, angel to
devil, naked to clothed and naked
again, intermingling,
intermarrying, TV
evangelists
as their
seed.
Church
on Sunday,
drunk on Friday, drunk
on Friday, church on Sunday.
Malediction, benediction, clear
addition to right and wrong. Sow one's
oats, serious and sombre, separate and dried
out, swear at the preachers. Drink to
sobriety, eat to fill, serpent
to the oasis, garden
to Eden. Refuge
and shelter
colled like
contraction.
Twists like knives,
broken pledges, oaken
oars, bladed and steering,
cowed by religion, cowed by
curses. Seven deadly sins, a sensible
series, six serried orderly behind sluggish
sloth. A string like oakum, picked
and recycled, oath to sermon,
sermon to oath,
so and so
and so
on.

Bernadette Higgins

LE DEVOIR

LE MONDE

REVUE DE PRESSE

Les reniements de Lionel Jospin

Jocelyn Coulon
Le Devoir

Le 1er juin dernier, la France élisait de façon inattendue un gouvernement de gauche. Tout au long de la campagne électorale, le Parti socialiste et ses alliés communistes et écologistes avaient beaucoup promis. Au menu des engagements, la gauche avait juré de ne pas augmenter les charges fiscales, d'abroger les lois Pasqua-Debré sur l'immigration pour y substituer des mesures plus généreuses, de créer 700 000 emplois, de refuser la fermeture de l'usine belge de Renault-Vilvorde au nom d'une Europe plus « humaine, plus sociale », et de mettre l'Allemagne à sa place sur la question des critères de Maastricht pour réaliser l'euro. Trois mois après son éclatante victoire, la gauche a-t-elle tenu ses promesses? À lire une partie de la presse française depuis deux semaines, il appert que les reniements du gouvernement Jospin sont de plus en plus nombreux.

À peine installé à Matignon, la gauche ponctionne les entreprises pour réduire le déficit. Comment la mesure, l'hebdomadaire *Jeune Afrique* souligne que « l'actuel premier ministre, comme son prédécesseur [Alain Juppé] et, avant lui, Edouard Balladur, a préféré, pour faire baisser le déficit de l'État, augmenter les prélèvements, qui atteignent maintenant près de la moitié de la richesse nationale, plutôt que d'assainir durablement les finances publiques en limitant le rôle de celui-ci. Ce mauvais calcul qui tient lieu de politique économique à tous les gouvernements français finira par se payer cher ».

Sur la délicate et épineuse question de l'immigration, le gouvernement fait un virage à 180 degrés. Il n'est plus question d'abroger les lois Pasqua-Debré, qualifiées d'infâmes par la gauche alors dans l'opposition. Le projet de loi modifiant les dispositions sur l'immigration, présenté par le nouveau ministre de l'Intérieur, Jean-Pierre Chevènement, « se situe dans la logique Pasqua-Debré, quand il ne l'aggrave pas », écrit le quotidien de gauche *Libération*, qui a gardé toute sa distance critique face aux socialistes. Il y a bien « quelques avancées sur le séjour des étrangers », mais « un recul certain sur de nombreux points: expulsions, rétention, double peine ». Un avocat interrogé par le quotidien affirme que « les promesses électorales se sont réduites à peau de chagrin ».

La presse



du monde

Pour remettre la France au travail et sortir la jeunesse du gouffre de l'exclusion, le gouvernement lance un plan qui prévoit la création de 700 000 emplois, dont 350 000 seront des contrats à durée déterminée de cinq ans — liiez emplois précaires — pour les jeunes. Le secteur privé devra en créer 350 000 autres. Les réactions sont contradictoires. *Le Nouvel Observateur*, hebdomadaire de gauche, est hilare. La une du magazine annonce une rentrée anticommuniste, lui, au moins, s'interroge. « L'État peut-il obliger les entreprises à embaucher sans acheter les emplois? Et pourquoi favoriser les jeunes quand toute la population est touchée par le chômage, notamment les femmes et les salariés de plus de 45 ans? »

Présentée comme une mesure « sauvage », la fermeture de l'usine belge de Renault-Vilvorde était devenue le symbole de la campagne socialiste pour une Europe plus « humaine ». Au pouvoir, Lionel Jospin doit « affronter le réel », pour reprendre une expression de ses conseillers. Les 3000 emplois sont réduits à 400.

Sur l'Europe et sur la monnaie commune, la coalition de gauche a là aussi reculé. Pour réaliser l'euro, les membres de l'Union européenne s'étaient engagés à respecter des critères très stricts, dont celui de maintenir leurs déficits budgétaires en dessous de 3 % du PIB. À peine élu, M. Jospin avait affirmé qu'il ne se sentait pas lié par « cette concession absurde aux Allemands ». Au début juin, à Amsterdam, lors du sommet européen, le premier ministre avait même avancé quatre nouvelles conditions à l'entrée de la France dans l'euro. Trois mois plus tard, les conditions ont disparu et la gauche s'est rangée dans le camp... allemand. « Jospin, bon élève de Maastricht, a confirmé son objectif de ramener les déficits publics à 3 % du PIB » et de faire l'euro « aux conditions du traité », écrit *Libération*. Plus sarcastique, le quotidien conservateur *Le Figaro* met en relief la satisfaction de Bonn qui « estime que la ligne économique d'aujourd'hui [en France] n'est guère différente de la précédente ».

Pour justifier les reculs effectués sur presque toutes les promesses et faire taire les critiques qui émanent même de la majorité, le gouvernement Jospin utilise maintenant les bonnes vieilles ficelles du discours politique: « Il faut être réaliste », « Attention de faire de la surenchère politicienne dont l'extrême droite ferait ses choux gras », etc. Un des leaders socialistes, François Hollande, prépare même l'opinion à d'autres dérobades. « Nous ne devons pas être des moines copistes, relisant sans cesse les mots antérieurement prononcés », a-t-il avoué devant des militants, rapporte *Libération*. Et dire que la gauche promettait de changer d'avenir. Les Français se rendent compte qu'ils ont simplement changé d'équipe.

Pierre Bourdieu est un intellectuel engagé. Dans la dernière livraison du *Monde diplomatique*, le sociologue français, qui écrit sur tout et pas nécessairement pour le mieux — son dernier ouvrage, un essai de « médiologie » très « critique » sur la télévision et le journalisme, est farci de lieux communs et de faussetés —, y fait une analyse « herménéutique » du texte d'un entretien sur l'euro qu'accordait il y a peu le directeur de la Banque centrale allemande, Hans Tietmeyer, dont la fonction, d'est bien connu, consiste à transformer les travailleurs en chômeurs et l'Europe en champ de ruines. Bourdieu décortique chaque mot du banquier pour lui faire dire ce qu'il n'a pas dit sur l'euro, le marché, la réforme des politiques sociales, la flexibilité du travail. Vieille recette. Mais plus sérieusement, la sociologie s'interroge. Pourquoi le discours du banquier passe-t-il « si facilement »? Pourquoi devient-il « une croyance universelle », une « doksa, une évidence indiscutable et indiscutée »? Eh! bien, entre autres raisons, à cause de ces « ignorants » de journalistes dont la « collaboration » est indispensable à la circulation de ce discours économique et qui ne posent jamais les vraies questions. Merci, M. Bourdieu, d'avoir, une fois de plus, démasqué les coquins.



La reine Elizabeth est allée au-devant de la foule hier devant le palais de Buckingham.

ADRIAN DENNIS AP

La reine exprime sa douleur

Trois autres photographes sont mis en examen

AGENCE FRANCE-PRESSE

Londres — La mort de Diana a provoqué une onde de choc sans précédent au Royaume-Uni et contraint hier Elizabeth II à lui rendre un hommage posthume dans un message exceptionnel à la nation, à la veille d'obsèques uniques qui rassembleront des millions de personnes et des milliers de téléspectateurs.

« Diana était un être exceptionnel et talentueux », a déclaré la reine, toute de noir vêtue, qui s'est adressée « du fond du cœur » à ses sujets.

« Je crois personnellement que des leçons doivent être tirées de sa vie et de l'extraordinaire et émouvante réaction à sa mort », a-t-elle ajouté dans une déclaration de moins de trois minutes télévisée en direct. Jeudi, la reine s'était dit « blessée » par l'avalanche de critiques contre son « manque de compassion » présumé après la mort de la princesse.

En 45 ans de règne, c'était seulement la seconde fois que la reine s'adressait à la nation, en dehors des traditionnels discours de Noël. Le seul précédent avait été motivé par la guerre du Golfe, en 1991.

Scrutée par d'innombrables téléspectateurs, passée au crible par tous les commentateurs du royaume, la reine s'est employée à gommer les différends qui l'avaient opposée à Diana, une ex-bru qui l'a souvent choquée par son modernisme et son dédain pour l'immobilisme de la monarchie.

Retranchée en son château écossais de Balmoral depuis l'annonce de la mort de la princesse des suites d'un accident dimanche à Paris, Elizabeth II

avait regagné Londres dans la journée. Elle est immédiatement allée à la rencontre de la foule devant Buckingham Palace, puis à Saint James Palace, où reposait la dépouille de Diana, pour serrer des mains et échanger quelques mots avec les anonymes.

Les gages donnés tous azimuts par la souveraine ont pris hier l'allure d'une contre-offensive déclenchée à la hâte, devant l'avalanche des critiques et des pressions.

Pression du peuple

Pression du peuple, qui a rendu à Diana un hommage dépassant toutes les prévisions. Des centaines de milliers d'anonymes, des océans de fleurs — un million de bouquets comptabilisés —, des millions de messages ont témoigné de l'attachement à une princesse élevée au rang d'icône.

Pression de la presse, d'abord accusée d'avoir « du sang sur les mains », et qui a retourné le courroux contre la famille royale.

Pression du premier ministre Tony Blair, qui a souhaité donner à l'hommage une ampleur considérable. Et pression du prince Charles enfin, à en croire son entourage, pour que la reine réponde aux exhortations.

Diana morte aura ainsi réussi là où elle avait échoué de son vivant, en imposant à la famille royale des écarts à un protocole rigide, désavoué par un nombre grandissant de sujets, au point de mettre en cause la survie de la monarchie.

Outre son allocution et ses deux bains de foule, la reine a pris l'initiative inédite de faire flotter l'Union Jack en berne au mât de Buckingham,

d'ordinaire réservé au seul étendard royal. Et elle a même envoyé ses condoléances au père de l'amant de son ex-belle fille, Mohammed al-Fayed.

Les obsèques de samedi promettent d'atteindre le paroxysme de la ferveur et de l'émotion populaire. Des chiffres impressionnants sont avancés: Scotland Yard a mobilisé 27 000 policiers et se prépare à contenir une foule pouvant aller jusqu'à six millions de personnes. Les obsèques deviendraient ainsi l'un des plus grands rassemblements de foule de la seconde moitié de ce siècle. Dès jeudi soir, les premiers campeurs ont investi les abords de Westminster.

La plus vaste audience en direct de l'histoire est prévue avec quelque 2,5 milliards de téléspectateurs.

Unique, la cérémonie funéraire à l'abbaye de Westminster dérogera aussi aux usages. Une monarchie dont les espoirs de renouvellement semblent désormais reposer sur un prince orphelin de 15 ans: William, portrait de sa mère.

Par ailleurs, les trois photographes qui se sont présentés jeudi à la police française dans le cadre de l'enquête sur la mort de la princesse Diana ont été mis en examen hier soir pour « homicides involontaires et non-assistance à personne en danger », a-t-on appris de source judiciaire à Paris.

Les trois photographes, deux de l'agence parisienne LS, David Ker et Fabrice Chassery, et un indépendant, Serge Benhamou, ont été laissés en liberté sous contrôle judiciaire par les juges d'instruction parisiens Hervé Stephan et Marie-Christine Devidal, a-t-on précisé.

Israël bloque tout retrait militaire des territoires palestiniens

JEAN-LUC RENAUDIE
AGENCE FRANCE-PRESSE

Jérusalem — Israël a exclu hier tout retrait militaire de Cisjordanie et envisagé des opérations armées au cœur des zones déjà évacuées tant que l'Autorité palestinienne « ne luttera pas contre le terrorisme ».

Ces décisions ont été prises par le cabinet de sécurité réuni sous la présidence du premier ministre Benjamin Nétanyahou, au lendemain d'un triple attentat suicide, qui a fait sept morts dont trois kamikazes à Jérusalem.

« Il est inconcevable que nous transmettions de nouveaux territoires aux Palestiniens, qui ne manqueraient pas de devenir de nouvelles bases pour les terroristes », a dit M. Nétanyahou au cours d'une conférence de presse.

Selon les accords d'autonomie, Israël est tenu de procéder à l'évacuation de villages et zones rurales de Cisjordanie avant la mi-1998. Selon les Palestiniens, un retrait devait avoir lieu dès demain, ce qu'Israël avait contesté.

M. Nétanyahou a accusé les Palestiniens de ne pas respecter, depuis la signature des premiers accords d'autonomie il y a quatre ans, leurs engagements à réprimer les militants islamistes qui prônent la poursuite de la lutte armée.

Selon lui, l'attentat de jeudi à Jérusalem « n'a pu être organisé qu'avec la complicité de dizaines de personnes pour repérer les lieux, fabriquer les explosifs et les transporteurs ».

« Pour cela, il faut des bases, et c'est le Hamas qui a perpétré [l'attentat] à partir des territoires palestiniens », a dit M. Nétanyahou.

« Nous espérons un changement de fond et une lutte de grande envergure de l'Autorité palestinienne contre les terroristes », a-t-il dit.

M. Nétanyahou avait déjà pressé l'Autorité de Yasser Arafat de lutter plus fermement contre le terrorisme après une double attaque suicide, il y a cinq semaines, au cours de laquelle 17 personnes ont été tuées dont les deux kamikazes.

Israël a fait porter la responsabilité de ces attaques à M. Arafat, accusé de ne pas lutter contre la branche militaire du mouvement intégriste Hamas, qui les a revendiquées.

« Le gouvernement constate que l'Autorité palestinienne a échoué car elle n'a pas respecté ses engagements essentiels de lutter contre les organisations terroristes », a déclaré le secrétaire général du gouvernement Danny Naveh.

M. Naveh a déclaré qu'Israël « va lutter contre le terrorisme, ses bases et ses infrastructures, pour assurer la sécurité de ses citoyens, dans le cadre du droit à la légitime défense ».

« Les services de sécurité feront tout ce qui est nécessaire de façon indépendante et sans rapport avec l'Autorité palestinienne pour tout ce qui concerne la lutte contre la terrorisme », a déclaré M. Naveh.

Combats au Liban

Par ailleurs, les combattants libanais ont infligé un sévère camouflet à Israël hier en tuant au moins onze de ses militaires au Liban-Sud, suscitant la satisfaction d'officiels libanais qui redoutent cependant des représailles israéliennes.

Un commando israélien, composé de 16 hommes, a avant l'aube été repéré dès son débarquement au sud de la ville de Saïda et aussitôt cerné, selon des témoins, par des combattants du parti chiite libanais Hezbollah dans un verger situé à Insariyeh, à plus de 30 kilomètres au nord de la zone occupée par Israël.

Epaulés par des miliciens d'Amal — chiite pro-syrien que dirige le chef du Parlement Nabih Berri —, les combattants intégristes ont livré bataille pendant quatre heures au commando et aux hélicoptères israéliens, maintenus un temps à distance par les batteries anti-aériennes de l'armée libanaise.

Onze soldats israéliens ont été tués lors de cette opération et un autre a été porté disparu, mais il est sans doute mort. Il s'agit du plus grave revers militaire infligé à Israël depuis son retrait partiel du Liban en 1985.

Le secteur touristique cubain est ébranlé par des attentats

DENIS ROUSSEAU
AGENCE FRANCE-PRESSE

La Havane (AFP) — Une série d'attentats à l'explosif contre de hauts lieux touristiques de La Havane, dont l'un a été meurtrier jeudi, vise à « frapper le tourisme international et affecter [ainsi] une des principales ressources économiques » de Cuba, jugent les autorités de La Havane.

La mort d'un touriste italien, jeudi en milieu de journée lors d'une explosion dans le hall de l'hôtel Copacabana à La Havane, a subitement alourdi le climat d'insécurité. La victime, Fabio Di Celmo, 32 ans, résidait à Montréal.

Cette première victime mortelle de la vague terroriste est donc liée au Canada et à l'Italie, qui fournissent à Cuba ses plus importants contingents de touristes.

En moins d'une heure, deux autres bombes ont explosé dans des hôtels proches, sur le front de mer du quartier de Miramar, ne causant cette fois que des dégâts matériels, selon les témoignages recueillis par l'AFP.

Moins d'une dizaine d'heures plus tard, une quatrième explosion à la Bodeguita del Medio, le bar-restaurant le plus célèbre de La Havane, est venue souligner l'impuissance des services de police cubains à juguler cette offensive terroriste.

Ce dernier attentat, le premier commis sur une cible autre qu'un hôtel, a fait au moins trois blessés légers, selon des témoins du voisinage.

Heureusement, l'explosion a été de faible puissance dans ce petit bar mythique de La Vieille Havane, plein de recoins et toujours envahi par plusieurs dizaines de touristes. Les murs et meubles de l'établissement sont couverts par les graffitis des clients obscurs ou célèbres venus là en pèlerinage sur les traces du Prix Nobel de littérature américain, Ernest Hemingway, qui hantait ces lieux.

Un gérant de la Bodeguita del Medio a assuré à l'AFP que son établissement ouvrira normalement pendant le week-end après l'attentat commis à l'étage du bar-restaurant. Quelques mi-

nutes avant cette dernière explosion, un communiqué du ministère cubain de l'Intérieur avait confirmé jeudi soir la mort du touriste italien. Les autorités de La Havane ont attribué les attentats à des « assassins professionnels et sans scrupules ».

Ces « activités terroristes sont organisées, armées et développées depuis les États-Unis », selon le communiqué diffusé par l'agence cubaine Prensa Latina, publié hier matin par le quotidien *Granma* du Parti communiste. Elles « servent le but de l'ennemi [américain] d'étrangler l'économie par tous les moyens afin de détruire la Révolution », assure le ministère de l'Intérieur.

Jeudi après-midi, le département d'État américain a condamné les attentats commis à La Havane. Le terrorisme « n'est pas [une option] viable quelles que soient les circonstances », avait déclaré un porte-parole du département, James Foley. Les États-Unis « sont en faveur d'une transition pacifique vers la démocratie à Cuba », avait-il ajouté.

Les auteurs des attentats de jeudi paraissent parfaitement informés sur les mesures de sécurité mises en place dans les hôtels de La Havane après les trois attentats qui ont frappé en juillet et août dans la capitale les hôtels Capri, Nacional y Melia-Cohiba.

Avec les attentats de jeudi, ce sont en effet sept explosions criminelles confirmées à avoir frappé Cuba depuis le 12 juillet dernier. Ce jour-là, deux bombes avaient explosé, faisant trois blessés légers dans les hôtels Capri et Nacional, dans le quartier du Vedado. Le 4 août, c'était au tour du luxueux palace Melia-Cohiba d'être visé par un attentat dans le hall, sans faire de victime.

Les milieux de la dissidence anti-castriste avaient condamné le recours à la violence.

Le secteur touristique constitue aujourd'hui la première ressource en devises de Cuba, surpassant désormais la production sucrière. Un million de touristes ont apporté l'année dernière 1,3 milliard de dollars au pays, qui table sur des rentrées de plus de 1,7 milliard de dollars pour 1997.

LE DEVOIR

Étudiants!

Abonnez-vous pour la rentrée scolaire

Soyez parmi les **2000 premiers étudiants**

à prendre un abonnement au Devoir

et courez la chance de gagner un

TIRAGE
30 octobre 1997

Ordinateur VIRTUA Pentium 166-MMX

16mo EDO, disque dur de 2.1 Gig, carte vidéo ATI 3D expression 2mo, CD-Rom 12X, Fax-modem 33.6 avec voix, carte de son 16 bits stéréo, hauts-parleurs 100 watts, moniteur 15" SVGA, logiciel Windows 95 français.

Garantie de 3 ans pièces et main d'œuvre.

d'une valeur de 1900\$

En collaboration avec

DATA CAMPUS
INFORMATIQUE



Voyez tous les détails aux kiosques du Devoir ou de Rabais campus qui seront de passage dans votre établissement scolaire.

Les dates de passage du Devoir ou de Rabais-campus dans votre établissement et les règlements du concours sont disponibles aux locaux du Devoir, 2050 de Bleury, 9^e étage, Montréal, Québec, H3A 3M9, Tél.: 982-0180 ou 1-800-265-0180. Date limite: 15 octobre 1997.

Le gagnant devra répondre à une question d'habileté mathématique pour mériter son prix.

• LE MONDE •

EN BREF

Enquête sur le syndrome du Golfe

Washington (AFP) — Le responsable du Pentagone chargé de l'enquête sur les symptômes inexplicables dont souffrent les soldats américains depuis la guerre du Golfe se rendra en Europe la semaine prochaine pour échanger des informations avec des militaires français, tchèques et britanniques, a-t-on appris hier de source officielle. Bernard Rostker rencontrera plusieurs homologues de ces trois pays lors d'un voyage qu'il effectuera du 8 au 20 septembre, a précisé le capitaine de l'armée de l'air américaine Tom Gilroy. M. Rostker préparera un rapport s'appuyant notamment sur les opérations de détection chimique effectuées par la France et la République tchèque pendant la guerre du Golfe en 1991, et aimerait échanger des informations avec ses homologues français et tchèques, a-t-il ajouté. Le gouvernement américain s'est refusé pendant des années à reconnaître que des GI's ont pu être exposés à des agents chimiques, en particulier à du gaz sarin. Il a fallu attendre juin 1996 pour que le Pentagone finisse par l'admettre, après avoir découvert que des dizaines de milliers de soldats américains avaient été exposés à de tels agents lors de la destruction par inadvertance de dépôts d'armes chimiques irakiens après la guerre.

Charlemagne fonde son parti

Port-au-Prince (AFP) — Le maire de Port-au-Prince, Emmanuel (Mano) Charlemagne, a annoncé hier la création de son parti politique, la «Ligue organisationnelle pour le développement et la discipline» (LODD, l'ordre en langue créole). M. Charlemagne, 49 ans, a stigmatisé sans les nommer les «leaders politiques des mouvements Lavalas qui n'ont rien fait pour répondre aux besoins du peuple et exploitent démocratiquement sa misère», lors d'une conférence de presse. M. Charlemagne, un chanteur populaire engagé de 49 ans, avait été élu en juin 1995 maire de Port-au-Prince (2 millions d'habitants) avec 45 % des suffrages exprimés.

Taïwanais arrêtés

Washington (AFP) — Un ressortissant taïwanais et sa fille ont été arrêtés jeudi soir à Cleveland (Ohio) pour espionnage industriel au détriment d'une entreprise américaine, a annoncé hier le département de la Justice. Pin Yen Yang, 70 ans, et Hwei Chang Yang, 39 ans, sont accusés notam-

ment d'avoir volé des secrets commerciaux, d'avoir blanchi de l'argent et d'avoir reçu des marchandises volées en provenance d'une succursale de la compagnie Avery Dennison, à Concord, dans l'Ohio. Les deux Taïwanais ont été arrêtés après avoir négocié l'achat de secrets commerciaux supplémentaires avec un employé de Avery Dennison, qui coopérait en secret avec la Sécurité fédérale (FBI). Avery Dennison, basée à Pasadena (Californie), est l'un des plus importants fabricants de produits adhésifs aux États-Unis, destinés en particulier aux timbres et au courrier. La compagnie emploie quelque 16 000 personnes dans le monde. Les informations obtenues par Pin Yen Yang et sa fille représentent des coûts de recherches et de développement pour Avery Dennison estimés de 50 à 60 millions de dollars, a précisé le département de la Justice.

Moscou a perdu la trace de bombes nucléaires

New York (Reuter) — D'après l'ex-général Alexandre Lebed, ancien conseiller à la sécurité nationale de Moscou, l'armée russe a perdu la trace de plus d'une centaine de bombes nucléaires, dont chacune pourrait tuer 100 000 personnes. Dans une interview à la chaîne de télévision CBS qui sera diffusée demain il affirme que ces armes, dont la puissance atteint un kilotonne pour une taille similaire à celle d'une valise, «ne sont plus sous le contrôle des forces armées de Russie». En mai dernier, Lebed avait déclaré à une délégation parlementaire américaine que 84 de ces engins avaient disparu. Mais dans son interview à CBS, enregistrée il y a deux semaines, il estime maintenant le chiffre à plus de 100. Les armes peuvent être mises à feu en moins d'une demi-heure par une seule personne, ajoute-t-il. «Pouvez-vous imaginer les conséquences psychologiques et morales si cette arme explosait dans une grande ville ? Il y aurait environ 50 à 70 000 morts, peut-être 100 000.» «Je dis que plus de cent de ces armes, sur un nombre total estimé à 250, ne sont pas sous le contrôle des forces armées de Russie», affirme-t-il. «Je ne sais pas où elles se trouvent. Je ne sais pas si elles ont été détruites, si elles sont stockées ou si elles ont été vendues ou volées.» L'ancien général estime également impossible que les autorités de Moscou connaissent l'emplacement de toutes ces armes et le maintiennent secret. D'après lui, les bombes pourraient se trouver «quelque part en Géorgie, en Ukraine ou dans les pays baltes. Ou peut-être à l'extérieur de ces pays.»

Trois ans avant les prochaines élections

Al Gore est sur la défensive
Il est soupçonné d'avoir enfreint les lois électoralesCHRISTIAN CHAISE
AGENCE FRANCE-PRESSE

Martha's Vineyard — La prochaine élection présidentielle aux États-Unis est dans plus de trois ans, mais le vice-président Al Gore, le favori logique et «l'homme à abattre» aussi bien pour ses rivaux démocrates que pour l'opposition républicaine, se trouve déjà sur la défensive.

La décision du département de la Justice, mercredi, d'ouvrir une enquête préliminaire sur ses activités de collecte de fonds durant la campagne 1996, ainsi que les témoignages embarrassants de trois bonzesses bouddhistes jeudi devant une commission d'enquête sénatoriale, sont venus rappeler que le dauphin désigné du président Bill Clinton était vulnérable.

M. Clinton, qui termine dimanche trois semaines de vacances sur l'île de Martha's Vineyard, dans le Massachusetts, a réaffirmé jeudi que «tout ce qu'il [M. Gore] a fait» en 1995 et 1996 pour rassembler les fonds nécessaires à leur campagne «était légal». Mais la polémique prend chaque jour plus d'ampleur.

M. Gore est soupçonné d'avoir enfreint les lois électorales en effectuant depuis la Maison-Blanche plusieurs dizaines d'appels auprès de contributeurs afin de collecter des fonds pour son parti, dont une petite fraction a ensuite été déposée sur des comptes sur lesquels elle n'était pas censée être versée.

L'enquête préliminaire pourrait, à terme, contraindre la secrétaire à la Justice, Janet Reno, à nommer un procureur indépendant, comme dans l'affaire Whitewater, avec le risque de voir une enquête judiciaire traîner en longueur et servir de toile de fond à la prochaine campagne présidentielle.

Un tel développement serait un cauchemar pour M. Gore et une bénédiction non seulement pour les républicains, mais aussi pour ses rivaux à l'investiture du Parti démocrate, actuellement 40 ou 50 points derrière lui dans les sondages.

Mais le plus gênant pour M. Gore est peut-être sa participation à un déjeuner en avril 1996 dans un temple bouddhiste de Californie, où toute collecte de fonds est illégale, mais qui



Le vice-président Al Gore et le président russe Boris Eltsine.

a rapporté plus de 140 000 \$ aux démocrates.

Les républicains, qui contrôlent la commission d'enquête, n'ont pas manqué jeudi, lors de la reprise des auditions, d'installer dans la salle, devant les caméras de télévision, des agrandissements de plusieurs photos montrant M. Gore avec des bonzes lors de sa visite du temple. Des photos qui referont surface durant la prochaine campagne.

«Gore a l'image d'une blanche colombe, un gars propre», affirme à l'AFP Charles Cook, un analyste politique de Washington. «Il a toujours été protégé par cette armure. Mais si elle est percée, il pourrait avoir de gros problèmes», dit-il.

MM. Clinton et Gore ont justifié les excès de leur parti dans la collecte de

fonds en affirmant en substance que les républicains en font autant, et même pire.

«Chacun le fait. C'est vrai. Mais je ne suis pas sûr que tout le monde reçoit de l'argent des temples bouddhistes», commente M. Cook.

Le crâne presque entièrement rasé, vêtu d'une tunique jaune ocre et portant des sandales, les trois bonzesses qui ont témoigné jeudi à Washington ont admis que leur ordre avait versé plus de 100 000 \$ au Parti démocrate par l'entremise d'une vingtaine de bonzes, en violation de la loi, et ont reconnu avoir détruit des documents.

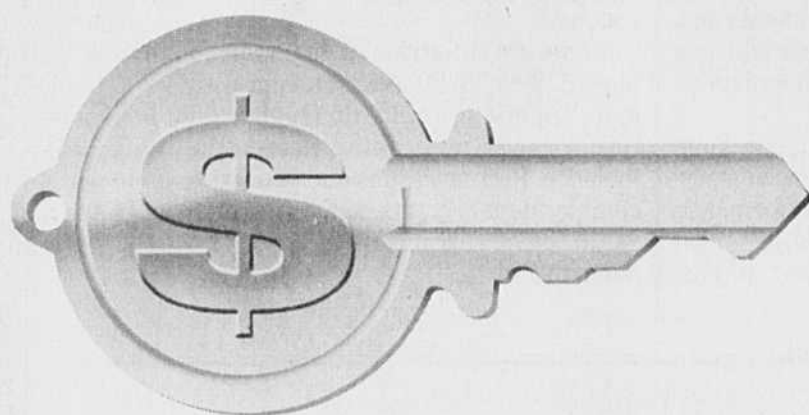
M. Gore a assuré qu'il n'était pas au courant et rien n'est venu le contredire. Mais la question est de savoir «si l'image de ces bonzesses peut rester

dans l'esprit du public», estime M. Cook.

Certains pensent que les dégâts seront limités en raison de l'indifférence des Américains à ces affaires. Le témoignage de ces bonzesses «contribuera simplement au cynisme du public» vis-à-vis de l'ensemble des politiciens, estime Stephen Wayne, expert de la présidence à l'université Georgetown de Washington.

La seule chose qui pourrait empêcher M. Gore d'être le candidat démocrate en l'an 2000, assure-t-il, est une récession économique ou une crise de politique étrangère majeure.

Pour sa part, M. Gore fait comme si de rien n'était. Jeudi, il est allé à l'ambassade de Grande-Bretagne où il a signé un livre de condoléances pour la princesse Diana.

DÈS LE 1^{ER} OCTOBRE 1997p r o g r a m m e
ALLOCATION-
LOGEMENTUne aide financière qui vous
ouvre de nouvelles portes!

- Vous avez au moins un enfant à votre charge?
ou
Vous avez 56 ans ou plus?
- Le coût de votre logement dépasse 30 % de votre revenu familial ?
- Votre revenu familial ne dépasse pas 16 480 \$ à 22 000 \$, selon la composition de votre ménage?

Vous pourriez avoir droit à l'ALLOCATION-LOGEMENT, un nouveau programme du gouvernement du Québec pouvant vous accorder jusqu'à 80 \$ par mois.

Note: Les prestataires actuels de Logirente et de la prestation spéciale d'allocation-logement du ministère de l'Emploi et de la Solidarité n'ont aucune démarche à faire pour s'inscrire.

Renseignez-vous au bureau du ministère du Revenu du Québec de votre région:

Montréal	(514) 864-7020
Québec	(418) 968-0203
Abitibi-Témiscamingue	(819) 764-6761
Bas-Saint-Laurent	
(Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine)	(418) 727-3572
Côte-Nord	(418) 968-0203
Estrie	(819) 563-3034
Laval	(514) 864-7020
Mauricie-Bois-Francs	(819) 379-5360
Montréal	(514) 864-7020
Outaouais	(819) 770-1768
Saguenay-Lac-Saint-Jean	(418) 548-4322
Partout au Québec et ailleurs au Canada (sans frais)	1 888 511-2558
Service offert aux personnes malentendantes (sans frais)	(514) 873-4455
	1 800 361-3795

Gouvernement du Québec
Ministère du Revenu

Québec

Société d'habitation
du Québec

HEC

Diplôme d'études
supérieures en gestion

POURQUOI?

Pour les bacheliers de toutes les disciplines autres que la gestion, avec ou sans expérience de travail.

POURQUOI?

- Pour comprendre le fonctionnement des organisations et de l'économie.
- Pour apprendre à diriger du personnel ; à concevoir un plan stratégique ; à utiliser des outils de marketing, de financement et de gestion des opérations ; à négocier avec habileté ; à préparer et à gérer un budget de fonctionnement...

Souple et court, le D.E.S. en gestion des HEC vous propose un vaste choix de cours à partir duquel vous pouvez bâtir un programme adapté à vos besoins.

Admission - Dates limites

Trimestre d'hiver : 1^{er} octobre
Trimestre d'automne : 1^{er} avril

30 crédits
Temps complet ou temps partiel

Informez-vous

École des Hautes Études Commerciales
3000, chemin de la Côte-Sainte-Catherine
Montréal (Québec)
H3T 2A7
(514) 340-6151
desg@hec.ca
http://www.hec.ca

McGill

Université de Montréal

Le Département d'Oncologie de l'Université McGill et le Réseau Inter-hospitalier de Cancérologie de l'Université de Montréal (RICUM) désirent remercier les organisations suivantes pour leurs généreuses contributions à titre de subsides à l'éducation médicale en 1996-1997:

Amgen Canada Inc.
Aristol-Myers Squibb Canada Inc.
Eli Lilly Canada Inc.
Faulding Canada Inc.
Glaxo Wellcome Inc.
Janssen-Ortho
Lederle-Wyeth-Ayerst Canada Inc.
Novartis Pharma Canada Inc.

Pfizer Canada Inc.
Pharmacia & Upjohn Inc.
Rhône-Poulenc Rorer Canada Inc.
Schering Canada Inc.
Zeneca Pharma Inc.
L'Institut des Cèdres contre le cancer à l'hôpital Royal Victoria
Le Westin Mont-Royal

Ces fonds ont permis aux deux universités de lancer une série conjointe de conférences éducatives en cancérologie à Montréal, par des professeurs invités de renommée mondiale.

Dr. Karen H. Antman
Dr. Noah C. Choi
Dr. Göran R. Ekelund
Dr. Kathryn J. Elliott
Dr. Holcombe E. Grier
Dr. Fredrick Hagemeister
Dr. Ann Hilton
Dr. Allen S. Lichter
Dr. Victor Ling
Dr. James Martenson, Jr.
Dr. J. Gordon McVie
Dr. Laurel Northouse

Dr. Larry Norton
Dr. Brad H. Pollock
Dr. Mark J. Ratain
Dr. Abram Recht
Dr. Peter T. Scardino
Dr. Thomas P. Stossel
Dr. Michael J. Tisdale
Dr. William P. Vaughan
Dr. John E. Wagner
Dr. Daniel J. Weisdorf
Dr. Samuel A. Wells, Jr.
Dr. Robert E. Wittes

É D I T O R I A L

Publicité trompeuse

Jean-Robert Sansfaçon

D'accord, le gouvernement au pouvoir à Québec fait des efforts louables pour la création d'emplois, à tout le moins dans le secteur privé. Et dans une certaine mesure, ces efforts rapportent quelques dividendes, comme les récentes annonces d'investissements nous le démontrent. De là à utiliser les statistiques pour gonfler un succès somme toute fort modeste, le jeu en vaut-il la chandelle?

Les données de Statistique Canada publiées hier nous apprennent que le taux de chômage a grimpé légèrement au Québec le mois dernier, pour atteindre 11,5 %. Rien pour s'enervier, ce qui contraste singulièrement avec la situation de l'été 1996 alors que les politiciens s'étaient crêpé le chignon en y allant tour à tour de leur raisonnement pour expliquer la disparition de 76 000 emplois en juin et juillet. On a parlé de température, de climat politique, et du fait qu'on ne devait rien conclure d'observations effectuées sur une aussi courte période. Tout au plus pouvions-nous déceler dans cette contre-performance une tendance négative inquiétante.

Que s'est-il passé depuis? Si on en croit la publicité du gouvernement du Québec publiée à l'occasion de la fête du Travail, le week-end dernier, l'année aurait été très bonne. Sous le thème «La création d'emplois, c'est notre façon de bâtir un Québec solide», on pouvait lire, écrit en caractères gras : [...] Nous saluons les 90 000 emplois créés au Québec depuis un an. Or, sans être fausse, la déclaration n'était pas vraie... Nous voilà devant le cas de l'élève qui se félicite de ses progrès académiques en présentant deux bulletins mensuels à une année d'intervalle. On aura compris que les choses ne sont pas si simples et que pour évaluer sa performance, il eût mieux fait de comparer la moyenne de ses résultats d'une année à celle de l'année précédente. L'exemple est boiteux, les résultats scolaires n'étant pas cumulatifs comme le sont les emplois, mais il illustre cette idée qu'on n'a pas une idée fiable de la situation si on se contente de comparer un mois donné à son semblable d'une année antérieure, sans tenir compte des fluctuations qui ont eu lieu entre-temps.

Il est vrai qu'entre juillet 1996 et le même mois cette année, le nombre d'emplois a grimpé de 90 000, voire de 99 000 selon des données plus récentes de Statistique Canada. Nul doute que le chiffre est impressionnant. Le problème, c'est qu'il a été obtenu d'une soustraction simple du nombre de Québécois au travail en juillet dernier, moins celui de juillet 1996. Ce qui ne permet pas d'évaluer la performance de l'économie sur toute la période étudiée, et encore moins de la comparer à celle de l'année antérieure. Comparer les résultats moyens d'une année entière par rapport à ceux d'une autre constitue pourtant la seule façon de savoir combien il s'est créé d'emplois sur une base annuelle. Pour ce faire, il faut donc calculer le niveau moyen de l'emploi au cours des 12 mois écoulés, puis le comparer au niveau moyen des 12 mois précédents. Ainsi, nous saurons combien de Québécois de plus, en moyenne, ont travaillé en 1996-1997 par rapport à l'année antérieure.

Alors, ô surprise! voilà que les 99 000 nouveaux emplois de la publicité gouvernementale fondent comme neige au soleil jusqu'au chiffre ridicule de... 7500. En d'autres mots, 7500 personnes de plus que l'an dernier, en moyenne, ont occupé un emploi au cours des 12 derniers mois.

Qu'on ne s'y méprenne pas: il ne s'agit pas d'une coquetterie d'économiste. C'est la seule façon statistiquement acceptable de comparer la performance d'une année par rapport à une autre. Ainsi, lorsqu'on se rappelle les 125 000 emplois sous Robert Bouras-

sa, en 1973, un record de tous les temps pour le Québec, il s'agissait bien d'un niveau d'emploi moyen supérieur à celui de l'année précédente, et non de la différence entre le nombre d'emplois observé en janvier et celui de décembre suivant. La même approche permet de conclure que le Québec a connu une performance en dents de scie au cours de la présente décennie, avec la création d'autant que 76 000 emplois nets en 1994, et d'au moins 8500 l'an dernier (année de calendrier).

Une des raisons qui expliquent la différence incroyable entre les deux approches, c'est que le mois de juillet 1996 marquait un creux de vague majeur dans l'emploi. Soustraire ce mois-là plutôt que février précédent, bien plus élevé, produit une illusion de forte croissance de l'emploi entre l'été dernier et cet été. Rappelons-nous qu'entre février et juillet 1996, il s'était perdu rien de moins que 95 000 emplois.

En somme, tous les emplois qui ont été créés depuis l'été dernier, ou presque, ont à peine permis de retrouver le niveau de février 1996.

Au taux d'emploi

albertain, il y

aurait 750 000

Québécois

de plus au travail.

niens mois, alors que l'emploi a diminué, nous indiquent cependant une tendance inquiétante qui, si elle persistait, aurait pour conséquence de limiter la création de nouveaux postes à un niveau d'à peine 30 000 pour l'ensemble de 1997. C'est mieux que les 8500 de l'an dernier, mais c'est bien loin des 76 000 de 1994... et des 90 000 qu'il faudrait créer chaque année, pendant quelque temps, pour ramener le taux de chômage à un niveau acceptable. Car, au même moment, le nombre d'individus qui veulent travailler ne cesse de croître. Depuis le début de l'année, la population active a grimpé de 34 600 par rapport à la même période l'an dernier, et comme l'emploi n'a pas suivi le même rythme, le nombre de chômeurs a encore augmenté de 12 000, malgré les nouveaux emplois.

Par rapport au reste du pays, nous sommes toujours au septième rang pour ce qui est du pourcentage de la population de 15 ans et plus au travail, avec un taux d'emploi de 54,9 %. Loin devant Terre-Neuve où seulement 42,9 % des 15 ans et plus ont un emploi, mais loin derrière l'Ontario (60,7 %) et encore plus loin derrière l'Alberta où 67,8 % des 15 ans et plus sont au boulot. Si une telle proportion de Québécois avait un job, nous serions quatre millions au travail, soit 750 000 de plus que présentement. C'est dire le fossé qui sépare les provinces prospères de ce pays et les provinces plus pauvres, dont nous sommes.

Même si l'Ontario a vu sa population grandir de plus du tiers en 20 ans, son taux d'emploi est toujours supérieur à celui du Québec dont la population s'est accrue d'une proportion deux fois moindre. Reconnaissons que pour en venir un jour à combler de tels écarts, si telle est notre ambition, il faudra beaucoup plus que des jeux de prestidigitation publicitaire.

L E T T R E S

Un scénario discrédité...

Mon projet de documentaire sur l'antisémitisme et le nationalisme d'extrême droite qui a sévi au Québec dans les années 30 et 40 n'a même pas vu le jour, mais *Le Devoir* a trouvé bon de publier des extraits du scénario et de nommer les témoins qui y paraissent sans mon autorisation. Ce scénario n'a jamais été soumis au *Devoir*.

Alors quelqu'un dans une maison de production, ou employé de la télévision d'État, a violé ma confiance et les normes de bonne conduite, sinon les lois du *copyright*, en faisant parvenir mon scénario à votre journal qui a collaboré ouvertement avec cette personne.

Je trouve ces agissements déconcertants.

Le but de l'article de Paule des Rivières me paraît très évident. Au lieu de provoquer un examen de conscience sur le vrai problème que posent mon scénario et les extraits qu'elle cite, c'est-à-dire le honteux passé antisémite du *Devoir* et des nationalistes canadiens-français dans les années 30 et 40, et le refus de certains nationalistes d'aujourd'hui de l'avouer, Mme des Rivières choisit de discréditer une œuvre en développement par sous-entendus afin de me faire taire.

Arrêtons de tourner autour du pot. Certes *Le Devoir* n'était pas le seul diffuseur des idées antisémites dans les années 1930.

Mais je vous défie de trouver une manchette comme «Le père du journalisme jaune fut le juif Joseph Pulitzer» (26 janvier 1934) ou comme beaucoup d'autres dans n'importe quel autre journal de qualité en Amérique du Nord pendant la même époque.

Certes, l'antisémitisme existait presque partout dans le monde entier pendant les années 30 et personne n'a été mis dans une chambre à gaz ici. Mais les sentiments qui menaient à l'Holocauste ont trouvé un abri dans les pages de votre journal, dans les écrits du chanoine Groulx et dans la correspondance de la Société Saint-Jean-Baptiste.

J'ai eu dernièrement une conversation très poignante avec un producteur québécois francophone nationaliste. Je lui ai posé la question: est-ce que le Québec serait plus faible ou plus fort après avoir fait face à cette histoire? Il m'a répondu qu'il ne savait pas comment me répondre.

Mon but, c'est de faire un film documentaire sur un aspect de notre passé qui me fait mal. Je crois fermement en l'esprit tolérant et démocratique de mes concitoyens québécois et je crois que mon documentaire sera un jour présenté sur les ondes de la télévision francophone d'ici.

Eric Scott

Montréal, 28 août 1997

... Le public informé

Il est exact que le scénario dont j'ai pris connaissance ne m'a pas été transmis par son auteur, Eric Scott.

J'ai cependant eu une conversation avec ce dernier, pour vérifier si le projet lui appartenait bel et bien, et pour en savoir un peu plus long sur les objectifs qu'il poursuivait dans son travail, objectifs dont je fais état dans mon article.

Naturellement, je mentionne que le journal *Le Devoir* est une des institutions à l'égard desquelles M. Scott est particulièrement véhément, puisqu'il y dénonce sans nuance son attitude envers les juifs dans les années 30. Je mentionne qu'il n'est pas tendre non plus envers les nationalistes, ce qui paraît très clair à la lecture du scénario.

Cependant, contrairement à ce que croit M. Scott, mon but n'est pas de faire taire qui que ce soit mais d'informer le public sur un projet qui visiblement suscitait des hésitations chez les producteurs auxquels il était soumis.

Paule des Rivières

Bâtir quoi, au juste?

Ainsi, selon Gerry Weiner, président du Parti Égalité et ex-secrétaire d'État du Canada chargé de la protection des minorités linguistiques au pays, les péquistes font des efforts systématiques «pour bâtir une enclave francophone et ethnocentriste» («Weiner crie au racisme», *Le Devoir*, 29 août 1997).

Et le mouvement partitionniste dont lui et son parti se réclament, il fait des efforts systématiques pour bâtir quoi, au juste?

Raynald Adams
Montréal, 29 août 1997



Demandé: un juge pour la Cour suprême

Le juge Gérard La Forest a surpris bien du monde, cette semaine, en prenant une position qu'il qualifie lui-même d'«hérétique».

Quittant la Cour suprême du Canada, à la fin de ce mois, le magistrat originaire du Nouveau-Brunswick s'est dit favorable à ce que le mode de sélection et de nomination à la plus haute Cour du pays soit révisé. Il propose que le Canada adopte un processus d'examen public des nominations semblable à celui qui a cours aux États-Unis.

M. La Forest admet que cet examen puisse être difficile pour certains, douloureux même: les exemples de véritables «procès» sont monnaie courante au Sénat américain; mais il est important que les citoyens sachent par quel genre de magistrats ils sont jugés. D'autant qu'à la Cour suprême, ils peuvent rester en poste jusqu'à 75 ans et n'ont de comptes à rendre à personne.

Si opportune et...magistrale soit-elle, cette suggestion a peu de chance d'être mise en œuvre par le premier ministre fédéral. Cette nomination (la première que M. Chrétien ait l'occasion de faire depuis sa prise de pouvoir, il y a quatre ans) est une prérogative du chef du gouvernement, après consultation de son ministre de la Justice et du Barreau canadien. Processus feutré, discrétion de rigueur.

Par tradition, trois juges viennent du Québec, trois de l'Ontario, deux de l'Ouest, un des Maritimes. Celles-ci étant privées de «leur» juge, avec le départ imminent de M. La Forest, un lobby intense est déjà en cours pour que son successeur provienne aussi des provinces de l'Atlantique. Plusieurs noms sont avancés, y compris celui d'un autre Acadien (Michel Bastarache, de la Cour d'appel du Nouveau-Brunswick) et celui d'un ancien premier ministre de Terre-Neuve, Clyde Wells. Le plus sérieusement du monde, le *columnist* Michael Harris a écrit, dans *The Ottawa Sun*, que le fossé du lac Meech est l'expert tout désigné pour juger de la légalité

de la séparation du Québec...

Les spéculations abondent. D'aucuns opinent qu'il faudrait une troisième femme (il n'y en a que deux présentement à la Cour suprême), que le moment est venu de nommer un membre d'une minorité visible, que le bilinguisme est essentiel, ou non, et le reste à l'avenant. On pense que M. Chrétien ne tardera pas à faire son choix — le volume de travail est lourd et le renvoi relatif à la sécession du Québec est censé être étudié en décembre — complétant sans délai le banc de neuf juges, tous nommés par M. Mulroney, à l'exception du juge en chef Antonio Lamer (nommé par M. Trudeau).

Homme d'institution et peu enclin aux réformes, il est peu probable que le premier ministre en profite pour suivre, si peu que ce soit, la suggestion du juge

La Forest. Elle n'a pourtant rien de révolutionnaire. Elle est même dans l'air depuis au moins une vingtaine d'années.

Depuis belle lurette, en effet, le Barreau canadien propose que la nomination des juges de haut niveau, surtout à la Cour suprême, soit soumise à un examen plus ouvert et transparent. De sorte que les meilleurs soient choisis et que les justiciables sachent à qui ils ont affaire. Les ententes de Meech et de Charlottetown prévoyaient que les provinces aient un droit de regard sur ces nominations; c'est resté lettre morte, tout comme la réforme constitutionnelle et l'exclusion du Québec.

Il y a deux ans, le professeur Martin Friedland a soumis au Conseil de la magistrature, à sa demande, une série de recommandations fort intéressantes. En substance, le choix ultime des magistrats suprêmes resterait la prérogative du premier ministre, mais la sélection préalable serait effectuée par un comité trié sur le volet. Advenant que le chef du gouvernement veuille passer outre et nommer un autre juge, celui-ci devrait se soumettre à un examen parlementaire.

De façon générale, donc, on s'entend pour dire que les juges doivent

rendre des comptes, être imputables en quelque sorte. Ce qui implique un changement profond des mentalités et des attitudes, non seulement au gouvernement mais chez les magistrats eux-mêmes. Par exemple, le juge Lamer a déjà confié qu'il ne se serait jamais soumis à un examen public préalable.

Pourtant, depuis que la Charte des droits et libertés a considérablement élargi le champ de la Cour suprême — au point de la transformer en gouvernement des juges, selon des critiques sérieux —, le choix de magistrats les plus compétents et indépendants qui soient, irréprochables sous tous rapports, est plus crucial que jamais. En de nombreuses matières névralgiques, ils ne se contentent plus d'appliquer les lois, ils les interprètent, les modifient même, prenant en quelque sorte le relais de législateurs qui n'assument plus leurs responsabilités ou ne savent plus où donner de la tête.

Les questions à l'examen sont de plus en plus complexes, soulignent récemment le juge Lamer, les ressources limitées et l'opinion publique plus exigeante, tranchante même. À bon droit, peut-on ajouter sur ce dernier point. Les tribunaux jouant un rôle de plus en plus large et profond dans chacune de nos vies, il est tout à fait normal et raisonnable de savoir qui détient ces pouvoirs énormes. Une consultation, notamment parlementaire, ne serait pas superflue.

L'examen sénatorial américain a de quoi en effaroucher plusieurs, étant donné que des élus en profitent pour rendre des lances avec le président. Mais il y a, en moyenne, dans le système parlementaire qui est le nôtre, de rendre le choix des magistrats plus ouvert et transparent sans soumettre les aspirants à quelque chasse aux sorcières ou intrusion dans leur vie privée.

Mais la politique étant ce qu'elle est, et M. Chrétien étant trop heureux d'imposer sa marque, enfin, à la Cour suprême, son choix se fera dans la discrétion, pour ne pas dire le secret, derrière les portes closes ministérielles. Sans débat public. Puisse le meilleur en sortir, malgré tout!

À P R O P O S

... de la fratrie d'aujourd'hui

On peut considérer les changements dans la taille de la fratrie comme étant autant sinon plus importants que ceux survenus dans l'axe parental. Les enfants d'aujourd'hui connaissent un environnement familial d'une grande homogénéité et d'une grande étroitesse. Ainsi, en 1991, près d'un enfant sur quatre est le seul enfant dans la famille alors que près de sept enfants sur dix n'ont qu'un ou deux frères ou sœurs. Les générations qui étaient jeunes dans les années 50 étaient beaucoup plus riches en frères et sœurs et vivaient une diversité plus grande. Ainsi, près du

tiers des enfants résident avec au moins cinq frères ou sœurs en 1951 en regard de moins de 1 % en 1991. Seulement un enfant sur dix vit seul avec ses parents et le tiers, avec un ou deux frères ou sœurs. Les enfants sont de plus en plus concentrés dans des familles de deux enfants, ce qui veut dire qu'ils n'ont le plus souvent qu'un frère ou qu'une sœur.

D'une génération à l'autre: évolution des conditions de vie, Bureau de la statistique du Québec, juillet 1997.

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910

Directrice LISE BISSONNETTE

Rédacteur en chef BERNARD DESCÔTEAUX

Vice-président, finances et administration FRANÇOIS THOUIN

Directeur de l'information CLAUDE BEAUREGARD

Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, GUY TAILLEFER, NORMAND THERIAULT

Rédacteurs en chef adjoints JEAN-ROBERT SANSFAÇON, ROLAND-YVES CARIGNAN

Directrice, ventes et marketing MARTINE DUBÉ

2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec) H3A 3M9. Tél.: (514) 985-3333

F A I S C E Q U E D O I S

IDÉES

Pour un retour à des soins de santé conviviaux au Québec

Plutôt qu'un symbole politique, la langue, que ce soit l'anglais ou le français, est avant tout un moyen de permettre le diagnostic et le traitement

MICHAEL HAMELIN
Président d'Alliance Québec

«Lorsque des gens vont à l'hôpital, ils peuvent avoir besoin d'un test sanguin; ils n'ont pas besoin d'un test linguistique.»

— Lucien Bouchard, mars 1996

«Je peux vous assurer que ces plans [d'accès aux soins en langue anglaise] ne seront pas approuvés par le cabinet tels quels.»

— Bernard Landry, juillet 1997

Le changement de ton — des mots de conciliation du premier ministre l'année passée aux menaces du vice-premier ministre en juillet dernier — devrait laisser songeurs tous les Québécois.

Nous devons réfléchir parce qu'il n'y a jamais eu de besoin aussi criant pour un système de services sociaux et de santé qui soit équilibré, centré sur nos besoins et bien géré afin de répondre aux attentes de tous les Québécois.

L'introduction de règles linguistiques arbitraires mettant fin à l'accès à des services sociaux et de santé en anglais pour certaines personnes et diminuant ces services pour tous mettrait fin à toute manifestation de bonne volonté et de *fair-play* entre les milieux de la santé d'expression française et anglaise qui ont si bien servi les Québécois dans le passé.

Au bénéfice de qui?

À nos yeux, de personne.

Il existe une énorme campagne de désinformation qui bat son plein en ce qui a trait à l'usage de l'anglais dans les soins de santé. Il est temps que cette grossière rhétorique soit remplacée par les faits. Nous pourrions alors débattre de la question dans ce

que les ministres du Parti québécois appellent «une atmosphère de sérénité».

Situons ce débat dans le contexte de la réalité. Bien que le français soit une langue commune au Québec, l'anglais est largement utilisé à travers la province par des citoyens canadiens de toutes origines.

■ Il est facile de rapporter les faits relatifs aux soins de santé en langue anglaise. Il existe 553 institutions offrant des services sociaux et de santé au Québec.



L'hôpital Royal Victoria, à Montréal. Sur les 553 institutions offrant actuellement des services sociaux et de santé au Québec, 70 seront bientôt désignées bilingues et pourront fonctionner en français et en anglais.

D'après les plans d'accès présentés en attente d'approbation, environ 70 de ces institutions seront désignées bilingues et elles pourront fonctionner en langue anglaise tout comme en langue française. Parmi les 480 autres institutions de langue française, plus de 200 sont désignées pour offrir certains services spécifiques en langue anglaise.

■ Des compressions budgétaires et le manque de ressources dans plusieurs régions mènent les hôpitaux des grands centres à jouer un plus grand rôle. De plus, quelques personnes très malades vivant dans des régions éloignées du Québec doivent être transportées par avion vers des institutions de Québec ou de Montréal afin de recevoir leurs traitements. Plusieurs de ces personnes parlent anglais. Il en résulte que ces institutions doivent traiter ces bénéficiaires et répondre aux préoccupations de leur famille, tant en langue anglaise qu'en langue française.

C'est ce «bilinguisme institutionnel» qui est condamné par le vice-premier ministre. Toutefois, sans la garantie de services institutionnels, les Québécois se trouveraient devant un choix ridicule: 1- aucun service pour les personnes d'expression anglaise vivant partout au Québec; 2- un réseau parallèle d'institutions de langue anglaise; ou 3- l'application d'un bilinguisme axé non pas vers les institutions de santé, mais plutôt vers les personnes.

■ Même la Charte de la langue française permet d'offrir des services en langue anglaise et reconnaît que certaines institutions appartiennent aux communautés d'expression anglaise de la province. La Charte permet également à un employeur d'exiger, dans certains cas, qu'un employé ait une connaissance d'une langue autre que la française.

Dans la grande majorité des cas, la réalité est que les professionnels d'expression française du secteur de la santé employés par des institutions de langue française visées par les plans d'accès offrent leurs services en langue anglaise, et ce, tout à fait volontairement.

Cette ouverture d'esprit est la plus importante et la plus humaine des garanties offertes aux communautés de langue anglaise au Québec.

Elle reflète le professionnalisme élémentaire de la grande majorité des Québécois de toutes origines dans le secteur de la santé. Lorsque les médecins font le serment d'Hippocrate, ils prêtent serment de venir en aide aux malades selon leurs habiletés et leur jugement, sans jamais mettre leur santé en jeu ou causer un préjudice.

Lorsqu'une personne vit un stress médical grave et tente d'expliquer ses symptômes à un médecin, la plupart des travailleurs de la santé au Québec, quelle que soit leur langue maternelle, feront de leur mieux pour comprendre le patient.

Il ne s'agit pas, comme le prétendent certains, d'un compromis dangereux face à la prédominance de la langue anglaise au Québec. Il ne s'agit pas non plus de l'expansion du bilinguisme institutionnel.

Il s'agit simplement de reconnaître le fait que, dans le secteur de la santé, la langue est un moyen de permettre le diagnostic et le traitement — et non pas un symbole politique.

Bref, il est plus important pour un médecin de comprendre le malade et pour le malade de comprendre le médecin, que d'être «politiquement correct» en matière de conviction et de langue.

■ Depuis 1994, le ministère de la Santé et des Services sociaux a promis à tous les Québécois et à toutes les Québécoises qu'ils pourront recevoir des soins de santé dans leur propre région. Afin d'assurer l'utilisation de ces services, le ministère restreint le transport des bénéficiaires vers des centres hospitaliers situés hors de leur région.

Selon ces règles, les patients d'expression anglaise doivent être servis dans leur propre langue et ce, dans leur propre région. Il est absurde de penser que cette observation mène à la conclusion que tous les services offerts dans une région devraient être différents sur le plan matériel de ceux offerts ailleurs au Québec.

Doit-il y avoir discrimination entre les régions du Québec? Ce serait contraire à la loi!

Au bénéfice de qui?

Personne.

La régionalisation n'est pas le seul nouveau concept dans le secteur des services sociaux et de santé. Il y a également les effets de la rationalisation des services de même que la perte, avec les retraitements volontaires, de toute une génération de professionnels de la santé.

■ Il y a aussi la disparition d'institutions bilingues existantes, tout particulièrement dans des centres urbains tels que Montréal, Sherbrooke et Québec. Des soins, jusqu'ici offerts dans ces institutions, devront être localisés ailleurs.

■ Les plans visant à accroître le recours aux CLSC à titre d'institutions de santé communautaire demeurent, dans bien des cas, seulement des plans. Ceux-ci ne font pas encore partie de la réalité du système de santé actuel.

■ Le budget global alloué aux soins de santé continue à baisser. Des fonds sont dépensés en vue d'assurer la transition entre le système d'hier et celui de demain. Voilà pourquoi une décision doit être prise quant à l'accès aux soins de santé en langue anglaise tout comme en langue française.

Le fardeau additionnel d'un conflit linguistique est la dernière chose dont a besoin notre système de santé — tout comme la menace de forcer toutes les Régies régionales de la santé à s'arrêter pour réviser les plans d'accès déjà élaborés pour les services en langue anglaise. Les plans déposés devant le cabinet sont le fruit de trois années de labeur.

Nous étions heureux de noter les éditoriaux dans *La Presse* et *The Gazette* qui expliquaient qu'il n'y a pas lieu pour une guerre linguistique dans le domaine de la santé.

Il est temps que plus de gens disent: arrêtez de gaspiller! Il est aussi temps qu'un plus grand nombre de gens au pays venant de communautés autres que celles d'expression anglaise au Québec endossent cette opinion.

Il est enfin essentiel qu'un effort coordonné soit fait par tous au sein des différentes communautés du Québec afin de garantir que les soins de santé soient, en ces temps difficiles, les meilleurs possibles, et ce, pour toute la collectivité.

Au bénéfice de qui?

De nous tous.

Ont aussi signé ce texte

Lynden Bechervaise, président du *Committee for Anglophone Social Action de la Gaspésie*; Robina Goodwin, présidente du *Council for Anglophone Magdalen Islanders*; Maurice King, président de la *Châteauguay Valley English-Speaking Peoples Association*; Scott Buckle, président de l'*Association des Côtiers*; Bob May, président d'*Ontario's Anglophone Community*; et Léon Jackson, directeur général de *La Voix des anglophones de Québec*.

Allocations de départ

La santé est malade

Le ministre Rochon privilégie les médecins au détriment du public

LISE DUMONT
Coaticook

Jean Rochon, ministre de la Santé du Québec, Les journaux tiraient le mardi 12 août 1997, 27 M \$ pour les médecins spécialistes qui mettront fin à leur carrière. Par surcroît, votre porte-parole, Sylvie Parent, précise que ce seront des économies de 27 millions que fera le gouvernement. A mon humble avis, offrir des allocations de départ de cette envergure, alors que nous devons subir des compressions budgétaires, ne démontre certes pas que votre administration est saine.

J'aimerais donc que vous répondiez personnellement à certaines questions qui me tracassent depuis la lecture de trois articles parus dans le journal *La Tribune*, intitulés comme suit: ■ le vendredi 8 août 1997: «Deux médecins originaires de Bosnie confinés à l'aide sociale»;

■ le samedi 9 août 1997: «Ce qu'on m'impose, ce n'est pas humain». Originaire de l'ex-Yugoslavie, la médecin *Ljubica Mednovic est privée d'exercer son travail ici par le ministère de la Santé»;*

■ le samedi 9 août 1997: «Le Québec n'a plus les moyens de payer plus de médecins», réplique le Collège.

Pourquoi avoir décrété, en avril 1995, l'interdiction de pratique des médecins qui n'ont pas obtenu leur diplôme en Amérique du Nord? Alors que vous accueillez les immigrants à bras ouverts, vous pourriez au moins avoir la décence de leur permettre de travailler plutôt que de les laisser croquer à l'aide sociale. J'ai lu que les deux médecins originaires de Bosnie comptent tous deux dix années d'études en médecine (la dame est diplômée en médecine générale et spécialiste en neurologie et en psychiatrie; quant à son époux, il est diplômé en médecine interne et s'est spécialisé en pneumologie et en cardiologie) et 22 ans d'expérience. Au Québec, on ne leur a reconnu, comme équivalence à leur diplôme, qu'une quatrième année de baccalauréat. Qui plus est, ils se disent prêts à s'éloigner des grands centres, et même à aller dans le Grand Nord, à la moitié du salaire, alors qu'ils constatent qu'il y a un manque de médecins dans plusieurs régions du Québec. Selon Mme Assaly, adjointe au directeur des études médicales au Collège des médecins, «le rôle du Collège des médecins, c'est la protection du public». Lorsque l'on observe ce qui se passe en santé depuis le virage ambulatoire, la situation n'est guère reluisante; la protection du public, mon œil! De plus, je ne crois malheureusement pas qu'il s'en trouve plusieurs parmi nos jeunes Québécois qui soient prêts à se sacrifier ainsi.

Pourquoi fermer toutes les portes aux immigrants alors qu'ils sont prêts à travailler pour presque rien? Il me semble qu'il serait élémentaire que l'ambassade les avise clairement de la situation qui prévaut au Québec avant leur départ de leur pays d'origine. Ils pourraient alors se diriger ailleurs, là où ces barrières n'existent pas. Quand la femme médecin, originaire de l'ex-Yugoslavie, affirme que, pour elle, la médecine, c'est plus qu'un emploi, c'est une vocation, je ne crois pas qu'ici, au Québec, vous puissiez réussir à en dénicher plusieurs de cette trempe.

Si le ministère de la Santé n'a plus les moyens de payer plus de médecins, pourquoi offrez-vous alors des allocations de départ de l'ordre de 27 millions pour les médecins spécialistes qui mettront fin à leur carrière? Ou bien je suis bornée, ou bien vous ne savez pas compter, mais cette offre est un non-sens, et ce, malgré l'affirmation du Collège des médecins. Vous ne cessez de prêcher sur tous les toits qu'il faut réduire le déficit à zéro pour l'an 2000 et que, pour ce faire, les Québécois devront se serrer la ceinture. Vous administrez selon deux poids, deux mesures. Pour certains, vous diminuez les salaires, tandis que, pour d'autres, vous déliez les cordons de la bourse sans penser aux conséquences que peuvent engendrer de telles actions. C'est exactement comme pour la justice: il y en a une pour les riches et une autre pour les pauvres. S'il fallait que j'administre mon maigre avoir de cette façon, il y a belle lurette que j'aurais déclaré faillite.

Quand donc connaîtrons-nous un gouvernement qui saura vraiment se tenir debout lorsqu'il y a des décisions à prendre plutôt que de passer par Pierre, Jean, Jacques, ce qui coûte une fortune? Il serait peut-être bon que vous pensiez que cet argent que vous dépensez, c'est notre argent.

La centrale Gentilly 2 doit demeurer ouverte

En conservant tous ses œufs dans le panier hydroélectrique, Hydro-Québec mettrait fin à une expertise québécoise reconnue dans le nucléaire

GILLES SABOURIN

Ingenieur en nucléaire
à Énergie atomique du Canada

Les articles récents sur la possibilité de fermer prématurément la centrale nucléaire de Gentilly 2 près de Trois-Rivières appellent une réponse. La raison principale invoquée pour ne pas retuber (changer les tubes de force, une des parties du cœur du réacteur) Gentilly 2 est économique. Cela coûterait 500 millions, selon Denis Pelletier (Hydro-Québec), et jusqu'à quelques milliards selon Jean-Robert Sansfaçon en éditorial. Disons d'abord qu'Hydro-Québec a commandé une étude cet automne pour déterminer les coûts de retubage et des autres réparations possiblement nécessaires pour prolonger la vie de la centrale d'une quinzaine d'années. Comment peut-on avancer des chiffres si énormes avant que l'étude ait même débuté? Le retubage des quatre réacteurs de Pickering a coûté un peu moins d'un milliard de dollars, soit 250 millions en moyenne par réacteur, et ceci, surtout parce que le premier retubage effectué a coûté beaucoup plus cher que les autres.

Il ne faut pas oublier que Gentilly 2 génère des revenus d'environ 180 millions de dollars par année (selon les données fournies dans

l'article du 17 août). 500 millions de dollars est un investissement et non une dépense lorsque les revenus sont de cette ampleur. La période de remboursement serait de moins de trois ans. Comment ces coûts se comparent-ils à ceux associés aux centrales hydroélectriques? La centrale hydroélectrique de Sainte-Marguerite, présentement en construction, coûtera 2,1 milliards de dollars pour une puissance installée de 882 MW avec un facteur d'utilisation de 37,5 %, selon les chiffres mêmes d'Hydro-Québec. Gentilly 2 a une puissance installée de 680 MW et son facteur d'utilisation en 1996 a été de 94 %. La réfection de la centrale hydroélectrique La Gabelle a coûté plus de 200 millions pour une puissance installée de seulement 136 MW. La phase 1 des travaux de réhabilitation de la centrale Beauharnois, qui touche principalement un sixième des groupes turbines-alternateurs, soit une puissance d'environ 250 MW, est estimée à 766 millions de dollars. Ceci, sans mentionner d'autres dépenses effectuées par Hydro-Québec, comme les 400 millions qu'aurait coûtés l'étude (tablettée) de faisabilité de Grande-Baleine, un projet qui nécessiterait un investissement de plus de dix milliards avant la production d'un seul mégawatt. De plus, Gentilly 2 contribue de façon importante à l'économie de la région de Trois-Rivières.

Mais il n'y a pas que des arguments économiques. La centrale Gentilly 2, qui occupe une petite surface (environ 3 km², comparativement aux 253 km² du réservoir de Sainte-Marguerite et aux immenses réservoirs de La Grande et Manicouagan), est située près des centres où l'électricité est consommée, ce qui contribue grandement à la stabilité du réseau d'Hydro-Québec. Celui-ci est caractérisé par un grand éloignement des centres de production d'électricité par rapport aux lieux où elle est consommée. Cet effet stabilisateur diminue la probabilité des pannes sur le réseau et augmente la puissance livrée, ce qui fait qu'en réalité, Gentilly 2 contribue indirectement pour plus que 680 MW au réseau d'Hydro-Québec.

Il existe également une industrie nucléaire québécoise, qui a été récemment mise à mal par la quasi-fermeture du bureau d'Énergie atomique du Canada à Montréal, mais qui dépend de l'existence de la centrale Gentilly 2. Cette industrie québécoise est soutenue par l'Institut de génie nucléaire de l'École polytechnique de Montréal. Elle profite des ventes de réacteurs CANDU à l'étranger et contribue de ce fait à l'économie québécoise. Par exemple, toutes les calendres (le grand cylindre en acier inoxydable qui contient le cœur du réacteur) des réacteurs CANDU ont été construites à Tracy. La fermeture prématurée (dans dix ans plutôt que

25 ans) de la centrale Gentilly 2 entraînerait pratiquement la disparition de cette industrie et la perte pour le Québec d'une expertise de haute technologie (exportable dans le monde entier), sans compter l'impact considérable sur Trois-Rivières et sa région. Je crois que ce serait un erreur pour Hydro-Québec de conserver tous ses œufs dans le panier hydroélectrique. Pourquoi ne pas garder Gentilly 2 et conserver une expertise que nous avons mis 25 ans à bâtir?

L'industrie nucléaire dans le monde n'est pas en voie de disparition, malgré ce qui se passe aux États-Unis. Les pays est-asiatiques ainsi que quelques autres pays en développement construisent présentement des centrales nucléaires et vont en construire encore plus à l'avenir. Le Québec serait avisé de conserver la centrale Gentilly 2 pour toute la durée utile de sa vie afin de demeurer au fait du dossier nucléaire. On dit que la population n'est pas favorable au nucléaire. Évidemment, puisqu'on n'entend que les côtés négatifs et que «nucléaire» est automatiquement associé à «catastrophe». Qui sait que la centrale nucléaire Gentilly 2 produit du cobalt 60 utilisé dans la lutte contre le cancer et dans la stérilisation des seringues, des sondes et des gants en médecine? Le nucléaire peut sauver des vies, est-ce possible? Je pense qu'on devrait y regarder à deux fois avant de décider prématurément de ne pas retuber Gentilly 2.

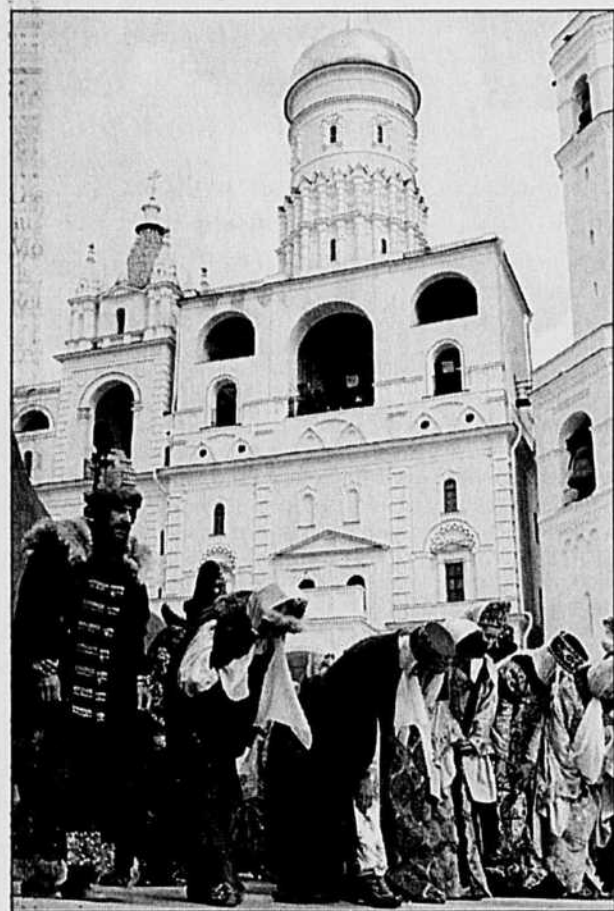
L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine: Louis Lapierre (adjoint au directeur de l'information), Sylvain Blanchard, Paul Cauchon, Jean Chartier, Jean Dion, Louis-Gilles Francoeur, Kathleen Lévesque, Caroline Montpetit, Brian Myles, Isabelle Paré, Clément Trudel, Serge Truffaut, Diane Précourt (pages éditoriales, responsable des pages thématiques); Martin Duclos et Christine Dumazet (relecteurs); à l'information culturelle: Michel Bélair (responsable), Stéphane Baillargeon, Pierre Cayouette, Paule des Rivières, Louise Leduc, Jean-Pierre Legault, Benoît Munger, Odile Tremblay; à l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Robert Dutrisac, Jean Fichette, Claude Turcotte; à l'information internationale: Jocelyn Coulon (adjoint au directeur de l'information), François Brousseau (éditorialiste), Claude Lévesque; à l'information politique: Pierre O'Neill, Manon Cormier (correspondante parlementaire à Ottawa), Mario Cloutier et Gilles Lesage (correspondants parlementaires à Québec), Michel Venne (correspondant parlementaire et éditorialiste à Québec); à l'information sportive: Yves d'Avignon; Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction); Isabelle Hachey, Marie-Claude Petit (commis). La documentation: Gilles Paré (directeur); Brigitte Arsenault, Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING Martine Dubé (directrice), Daniel Barbeau (directeur adjoint), Jacqueline Avril, Jean de Billy, Brigitte Cloutier, Gyslain Côté, Marlène Côté, Christiane Legault, Jacques A. Nadeau, Guylaine Ouellet, Micheline Ruelland (publicitaires); Sylvie Laporte, Nathalie Lemieux, Claire Paquet, Pierrette Rousseau, Micheline Turgeon; Francine Ouellet (secrétaire). LA PRODUCTION Jocelyn Arsenault (directeur des approvisionnements, distribution et production), Marie-France Turgeon (responsable de la production), Claudine Bédard, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Marie-Josée Hudon, Sylvain Lesage, Christian Vien, Olivier Zaida. SERVICE À LA CLIENTÈLE: Johanne Brien (responsable), Evelyn Labonté (responsable à la promotion des abonnements), Manon Blanchette-Turcotte, Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Rachelle Leclerc-Venne. L'ADMINISTRATION Yves Bouthette (contrôleur), Dany Dépatie (adjointe à l'administration et responsable des ressources humaines), Nicole Carmel (responsable des services comptables), Jeanne-Arc Houde (secrétaire à la direction); Céline Furoy, Ghislaine Lafleur, Nathalie Perrier, Danielle Ponton, Danielle Ross. LA FONDATION DU DEVOIR Marcel Couture (président), Roger Boisvert (vice-président exécutif et directeur général).

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

Moscou célèbre



REUTERS

DES COMÉDIENS du Théâtre Bolchoï participaient hier à un spectacle de gala organisé devant la cathédrale de Moscou. L'occasion: les festivités du 850^e anniversaire de la capitale russe.

EN BREF

Duceppe ne tient pas à s'expliquer

Chicoutimi (PC) — Trois mois après la tenue du dernier scrutin fédéral, le chef du Bloc québécois, Gilles Duceppe, ne tient toujours pas à se prononcer sur les raisons qui ont mené à la défaite électorale de Gilbert Fillion aux mains du conservateur André Harvey, dans Chicoutimi, considéré pourtant comme un bastion souverainiste. Le chef n'ose pas dire non plus si elle est attribuable ou non au candidat Fillion. De passage, hier, à Jonquière, dans le cadre de sa tournée nationale de consultations, Gilles Duceppe s'est contenté de dire que la question fera l'objet d'une analyse, en privé, avec les militants de la région. Elaborer sur le sujet avant d'avoir rencontré les militants serait irrespectueux, a-t-il dit. Il faut dire que la rencontre de presse se tenait tôt, hier matin, alors que celle avec les militants n'avait lieu qu'en soirée. Selon lui, le taux de participation au vote a été moins important, les annulations très nombreuses (1300 dans Chicoutimi). Aussi, il admet que le candidat conservateur André Harvey est une personnalité très connue dans le milieu. Le passage de Gilles Duceppe, au Saguenay, hier, représentait la neuvième étape de sa tournée provinciale. Elle se terminera demain dans les régions de Laval, des Laurentides et de Lanaudière.

À LIRE LUNDI

L'Entrevue

L'économiste trifluvien Pierre-André Julien est un pionnier de ce qui est en train de devenir une véritable science de la petite et moyenne entreprise. Un champ multidisciplinaire où le français résonne haut et loin, où les mots pour parler d'économie deviennent tout à coup inventifs, presque pétillants. A lire lundi en entrevue.



Pierre-André Julien



S.V.P. Assurez-vous que ce papier journal soit recyclé.

LE DEVOIR

Les bureaux du *Devoir* sont situés au 2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9. Place-des-Arts. Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333

Le site Internet du *Devoir*: www.ledevoir.com

Comment nous joindre?

La rédaction

Au téléphone (514) 985-3333
Par télécopieur (514) 985-3360
Par courrier électronique devoir@cam.org
Pour l'agenda culturel (514) 985-3551

La publicité

Au téléphone (514) 985-3399
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

Les avis publics et petites annonces

Au téléphone (514) 985-3344
Par télécopieur (514) 985-3340

Les abonnements

Au téléphone (514) 985-3355
du lundi au vendredi de 8h à 16h30
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)

Le *Devoir* est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québec LaSalle, 7745, rue de Bourdeau, division de Imprimeries Québec Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans Le *Devoir*. Le *Devoir* est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québec Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement n° 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

MCI La fusion avec British Telecom créera un géant de 45 milliards \$ US

SUITE DE LA PAGE 1

Les discussions entre les fonctionnaires du gouvernement québécois et MCI ont débuté en juin dernier. Mais l'attention du tandem British Telecom-MCI accordée au Québec remonte à Ubi Soft et au tapage médiatique entourant la venue du concepteur français de contenu multimédia à Montréal, avec la participation des gouvernements québécois et d'Ottawa dans la formation du personnel.

Le dossier Ubi Soft avait été tenu à bouts de bras par Sylvain Vaugois, du groupe portant son nom, et répondait à cette vision du groupe, pierre angulaire du plan Mercure, de placer Montréal et le Québec au cœur de

l'industrie du savoir. Joint hier, Sylvain Vaugois a d'ailleurs confirmé que la venue éventuelle du tandem BT-MCI s'inscrivait dans la foulée d'Ubi Soft et du plan Mercure.

À la différence toutefois que l'implantation de MCI fera essentiellement appel au programme de crédits d'impôts en recherche-développement offert par le gouvernement québécois alors qu'Ubi Soft frappait plutôt à la porte de programmes gouvernementaux orientés vers la formation de la main-d'œuvre.

La fusion entre British Telecom et MCI, sous le chapeau d'une société de portefeuille nommée Concert, donnera naissance à un géant mondial des télécommunications, avec des revenus de 45 milliards \$ US, des liquidi-

tés de 12 milliards et 183 000 employés desservant 43 millions de clients. British Telecom occupe le premier rang au Royaume-Uni, et MCI, le deuxième aux États-Unis, dans le domaine des télécommunications. Avant le scénario de fusion, British Telecom détenait 20 % de MCI.

Quant à MCI, deux points retiennent particulièrement l'attention. D'une part, elle a établi en 1992, aux termes d'une entente stratégique avec Stentor, l'alliance regroupant les principales compagnies canadiennes de téléphonie afin d'établir le plus important réseau de télécommunications intégré entre le Canada et les États-Unis.

D'autre part, MCI abrite, au sein de sa haute direction, Vinton G. Cerf, pionnier de l'Internet et développeur des protocoles de communication d'Internet.

MÈRE TERESA
L'empire de la compassion

SUITE DE LA PAGE 1

malaria. Percluse de douleur, on lui administrait de l'oxygène plusieurs fois par jour.

Après avoir à plusieurs reprises envisagé la retraite puis accepté de repousser l'échéance, elle avait finalement cédé sa place, en mars dernier, à la tête de la congrégation des Missionnaires de la Charité, l'ordre catholique féminin qu'elle avait fondé en Inde, il y a près d'un demi-siècle. Elle savait que cette décision risquait d'entraîner une baisse des dons, essentiels à la poursuite des œuvres caritatives.

L'empire de la compassion est depuis dirigé par sœur Nirmila, une Hindoue dans la jeune soixantaine, de la caste des brahmanes, convertie au catholicisme. L'ordre fondé en 1950 compte aujourd'hui plus de 4000 membres et quelque 600 institutions, dans plus de 120 pays.

Le dévouement quasi surhumain de la petite dame fragile, à la poigne de fer, lui a valu d'innombrables récompenses, distinctions et témoignages de reconnaissance à travers le monde, de son vivant comme depuis l'annonce de sa disparition.

En 1979, la très bonne sœur catholique recevait l'ultime hommage en devenant la sixième femme Prix Nobel de la paix. Sa frêle silhouette et son visage parcheminé, drapés dans un sari de coton blanc bordé de bleu, étaient connus dans le monde entier. Des millions de lettres lui étaient adressées chaque année. Hier, à Calcutta, dans les rues des bidonvilles, autour de son corps, placé dans le hall de prière du siège de l'ordre, on priait pour son salut.

De sa résidence de Castelgandolfo, près de Rome, le pape Jean-Paul II a fait part de sa «profonde douleur». Le premier ministre indien Kumar Gujral a de son côté affirmé être «à court de mots pour exprimer [son] chagrin pour la perte d'un apôtre de l'amour et de la paix». Bref, le monde entier pleure aujourd'hui celle que l'on surnommait «sainte Thérèse de Calcutta». Il existe en fait deux types de saints dans l'histoire du catholicisme: ceux qui n'ont connu que cet état, pour ainsi dire naturel, et ceux qui en ont fait un choix de vie, parfois tardivement. Mère Teresa incarnait le type même de la sainte touchée par la vocation dès son plus jeune âge.

Gonxha (Agnès) Bojaxhiu a vu le jour près de Skopje, la capitale de la Macédoine, en 1910, dans une famille d'ascendance albanaise, bourgeoise et commerçante. À sa naissance, la Yougoslavie n'existait pas; aujourd'hui, ce pays a disparu, en l'état, disloqué par une nouvelle guerre des Balkans. Née apatride, Mère Teresa est morte en exil.

Elle a cependant toujours su qu'elle était et demeurerait catholique et croyante. Sa foi inébranlable, elle l'avait tée au sein maternel et avouait n'avoir jamais douté depuis. À un journaliste qui l'interrogeait un jour sur son indéfectible fidélité, elle expliquait que Romaine à l'époque de Galilée, elle aurait donné raison à l'Église contre le savant héliocentriste.

La décision de devenir religieuse, d'«apartenir complètement à Dieu», fut prise à



Des religieuses se recueillaient auprès de la dépouille de mère Teresa, hier à Calcutta. En 1979, la très bonne sœur catholique recevait l'ultime hommage en devenant la sixième femme Prix Nobel de la paix.

douze ans. Elle pria ensuite pendant six années, puis intégra les rangs de l'Ordre des Sœurs de Notre-Dame-de-Lorette, à Dublin, une congrégation dont les règles strictes s'inspirent de celles de la Compagnie de Jésus.

La novice fut presque aussitôt envoyée en Inde. L'air du temps insufflé à l'Église par Pie XI favorisait alors les missions étrangères. D'ici même, au Québec, des missionnaires étaient envoyés jusqu'en Chine. L'immigrante albanaise d'abord acceptée une dizaine d'années de labeur

anonyme avant de connaître à son tour une de ces révélations dont sont truffées les hagiographies. Le 10 septembre 1946, dans un compartiment de train de troisième classe, à une centaine de kilomètres de Darjeeling, la «voix de Dieu» lui ordonna de «quitter son couvent et d'aider les pauvres en vivant avec eux». Le «jour de l'Appel» est encore célébré par les émules de la fondatrice. Il y a de fortes chances que le corps de Gonxha Bojaxhiu soit enterré le 10 septembre prochain, en ce jour symbolique, à Calcutta.

La congrégation des Missionnaires de la Charité a été reconnue après de longues tractations avec les autorités religieuses. L'idée de se consacrer aux mourants, elle est venue d'une autre rencontre décisive, d'une cruelle réalité celle-là, quand, en 1952, la supérieure en sari croise une femme à l'agonie, dans les rues de Calcutta, les pieds rongés par des rats.

Grâce à une énergie et une conviction peu communes, la fragile religieuse obtint une grande propriété dans le quartier populaire de Kalighat, à quelques dizaines de mètres du temple de Kali, la déesse hindoue de la mort. Dans le mouiroir de la Mother House, elle et ses compagnes vont recevoir des malades souffrant de tuberculose, de dysenterie ou de tétanos, dont les hôpitaux ne veulent même pas. Plus de 30 000 personnes «ayant vécu comme des bêtes» y sont mortes «dans la dignité».

Suivra l'orphelinat de Sishu Bhavan, puis la léproserie de Shantinagar, mais aussi des écoles et des dispensaires. Ces dernières années, l'ordre de mère Teresa a commencé à venir en aide aux victimes du sida, notamment à New York.

Voyageuse infatigable, elle parcourait le monde à la recherche d'appuis pour ses bonnes œuvres et ses idées, souvent rattachées à un catholicisme de stricte obédience. Ainsi, celle qui avait recueilli des milliers de nourrissons abandonnés combattait l'avortement avec une énergie farouche. «L'enfant à naître doit aussi avoir une chance de vivre», avait-elle déclaré à Oslo en recevant le prix Nobel. Pendant les années 1980, Mère Teresa appuyait, souvent par sa présence, de nombreuses manifestations anti-avortement. À Bonn, en 1982, elle décrivait l'interruption volontaire de grossesse comme «le plus grand destructeur de la paix». En Inde, elle militait pour les méthodes contraceptives naturelles. Cette position lui valut évidemment mauvaise réputation dans les cercles idéologiques opposés au sien.

Sa renommée fut encore entachée l'an dernier avec la publication d'un essai intitulé *The Missionary Position: Mother Teresa in Theory and Practice* (Verso). Christopher Hitchens, l'auteur du brûlot au titre ironique, soulignait quelques contradictions fondamentales du personnage sanctifié. Par exemple, le fait que «la plus grande figure d'amour du XX^e siècle» s'était parfois acquiescée avec des contemporains franchement détestables — des putschistes d'Haïti notamment — dans sa croisade anti-avortement. L'essayiste jugeait aussi qu'elle aimait beaucoup les pauvres et les malades mais qu'elle ne détestait peut-être pas suffisamment la pauvreté et la maladie — en 1988, elle déclarait que la lèpre pouvait être vue comme «un très beau don de Dieu si on en fait bon usage».

Comme quoi les saintes ne sont pas toujours parfaites. Mais quand on disait à cette sainte vivante qu'elle ne serait jamais oubliée, qu'elle serait à coup sûr canonisée officiellement par son Église, Mère Teresa répliquait inamoviblement: «Laissez-moi d'abord mourir!» La sainte est morte. L'ultime étape vers l'ultime consécration est maintenant franchie.

TIGER Il n'a pas que du talent, mais aussi de l'audace et de la prescience

SUITE DE LA PAGE 1

Ce n'est qu'à 42 ans, à son retour aux États-Unis, que le paternel Woods joue au golf pour la première fois, sur un terrain de l'armée. Aussitôt, il a la piqure. Mais à l'époque, l'adhésion aux clubs de golf, la pratique de la discipline elle-même sont encore largement réservées aux Blancs. Autant par attrait pour le sport que par dépit — et volonté d'éliminer les barrières raciales —, Woods décide donc que son fils sera un grand golfeur.

Cette intention ne relèverait évidemment que du vœu pieux si Earl Woods n'avait un enfant prodige entre les mains. Encore dans sa poussette, Tiger observe pendant des heures son père claquer des balles sur un matelas installé dans le garage du domicile familial. Avant même de marcher, il sait manipuler les bâtons. À deux ans, toujours en couches, il arpente déjà les allées avec Earl. À trois ans, sa maîtrise est renversante: dans des compétitions, il bat régulièrement des enfants de 10 et 11 ans. Un jour, il joue neuf trous et rapporte une carte de 48! Avant même d'avoir cinq ans, il réussira un premier oiseau, négociant en deux coups un trou de 91 verges à normale 3.

La télévision ne tarde pas à remarquer le phénomène. Tiger passe à *Good Morning America*, à *That's Incredible!*. Au *Mike Douglas Show*, où on l'invite à un concours amical de putts avec le comédien et grand golfeur devant l'éternel Bob Hope, le petit, qui n'a que trois ans, montre qu'il n'a pas que du talent, mais aussi de l'audace et de la prescience: «Un jour, je vais battre Jack Nicklaus et Tom Watson», lance-t-il.

Au fil des ans, les succès s'accumulent, à en devenir redondants. En 1991, à 15 ans, il devient le plus jeune golfeur de l'histoire à remporter le championnat junior amateur

des États-Unis, exploit qu'il répète les deux années suivantes. En 1994, il décroche le titre national de champion amateur, qu'il conserve en 1995 et 1996, devenant le seul à jamais avoir réussi le triplé.

Ce faisant, Tiger Woods aide l'Université Stanford, où il étudie, à remporter le championnat de golf de la NCAA. Il pourrait y poursuivre sa formation, mais la pression se fait de plus en plus forte pour qu'il passe chez les pros, notamment celle des médias qui lui posent la question à chaque détour et des commanditaires qui lui font miroiter d'alléchants contrats. Ses parents ont toujours prôné la vertu des études mais, en même temps, l'ont constamment laissé libre de ses décisions, y compris celle de jouer au golf.

Fin août 1996, c'est chose faite. Le Tigre devient professionnel et s'inscrit comme tel au Greater Milwaukee Open. Quelques semaines plus tard, le fracas de son entrée dans le grand monde prend son sens avec des victoires au Las Vegas Invitational et à la classique Disney. Parallèlement, il forme une société avec son père afin de gérer sa nouvelle fortune assurée par Nike, mais aussi par Titleist, Rolex, American Express et d'autres dont il devient porte-étendard. En décembre, Sports Illustrated le consacre athlète de l'année, choix d'autant plus percutant que le sprinter Michael Johnson vient tout juste de surmonter les Jeux d'Atlanta.

Cette année, sa première saison complète sur le circuit, a confirmé les attentes. Vainqueur de quatre tournois, dont le prestigieux Masters — une carte record de -18, 12 coups devant son plus proche rival! —, Woods domine à ce jour plusieurs catégories de la PGA, dont celle des bourses avec des rentrées de 1,95 million.

Et le jeune homme semble conserver un calme qui n'a

d'égal que ses ambitions. «Je veux seulement être moi-même», racontait-il encore cette semaine; mais cela ne l'a pas empêché de dire, lui dont certains ont comparé un peu abusivement l'influence à celle qu'eut Jackie Robinson en son temps, qu'il pouvait contribuer à changer la société autant qu'un Muhammad Ali. La barre est haute...

Financièrement, toutefois, l'impact est là. La PGA s'attend à des revenus records pour 1997, sans parler des futurs droits de télévision. Partout où Woods passe, les assistances sont en hausse. Et selon le magazine *Fortune*, Nike devrait enregistrer cette année des revenus de 180 millions pour sa seule section golf, une hausse de 60 % par rapport à 1996; tout ça parce qu'un homme de 21 ans arbore en permanence le swoosh.

Tiger Woods a tout de même soulevé des questions. Ainsi, s'il a créé une école de golf à l'intention des jeunes Noirs en Floride, il reste que son principal bailleur de fonds continue d'exploiter des *sweatshops*, ces usines aux conditions de travail à la limite de l'inhumanité, en Asie du Sud-Est. De même, il ne semble pas avoir aimé les tentatives de récupération de son statut à des fins de promotion raciale, aussi nobles fussent-elles; un quart Noir, un quart Chinois, un quart Thaï, un huitième Américain et un huitième Blanc, il persiste à dire «je suis Américain, c'est tout».

Dans le passé, plusieurs jeunes merveilles sportives, de Jennifer Capriati à Mike Tyson, ont mal tourné à la suite d'une gloire trop vite obtenue. Mais ce Tigre ne semble pas de papier et, pour le moment, paraît avoir la tête suffisamment froide pour éviter ce piège. On verra bien, mais retenons la candeur: «Imaginez, disait-il l'an dernier, j'ai 20 ans et je fais ce que j'aime le plus au monde.» Et, aurait-il pu ajouter, fort bien payé pour le faire...